This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

~~AS. 97e. 2~~

C/W 9092 A.1

à mon cher cousin Patrice Salin

Hommage bien affectueux,

J. Monval

LE

THÉATRE FRANÇOIS

TIRÉ A 300 EXEMPLAIRES

TOUS NUMÉROTÉS

1	exemplaire	sur parchemin,	
10	exemplaires	sur papier du Japon	(1 à 10),
12	—	—	Whatman (1 à 12),
10	—	—	de Chine véritable (1 à 10).
267	—	—	de Hollande (1 à 267),
300			

N° 98

LE
THÉATRE FRANÇOIS

PAR

SAMUEL CHAPPUZEAU

ACCOMPAGNÉ D'UNE PRÉFACE ET DE NOTES

PAR

GEORGES MONVAL

Artiste du Théâtre National de l'Odéon

PARIS

JULES BONNASSIES, LIBRAIRE-ÉDITEUR

32, RUE SERPENTE

M DCCC LXXV

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
23 MAY 1956
OF OXFORD
LIBRARY

PRÉFACE

A vie accidentée de cet aventurier de lettres mériterait d'être racontée — disait, il y aura bientôt dix ans, M. Paul Lacroix dans la trop courte notice qu'il a placée à la suite de la réimpression du *Théâtre françois*.

M. Victor Fournel avait, en 1863, devancé ce vœu dans le tome Ier de ses *Contemporains de Molière*[1]. Notre tâche se bornera donc à le rectifier en quelques rares et légères erreurs, et à compléter autant que possible sa très-intéressante étude.

Samuel CHAPPUZEAU (qu'on trouve écrit aussi Chappuzeaux, Chappuseau, Chapuiseau, Chapuzeau, Chapuseau, etc.) naquit en 1625, d'une famille protestante peu aisée, non pas à Genève, comme l'ont affirmé plusieurs de ses biographes, mais à Paris, « proche du Louvre » :

1. Hôtel de Bourgogne, notice sur Samuel Chappuzeau et *la Dame d'intrigue*. — V. aussi, tome III, théâtre du Marais, une notice complémentaire sur Chappuzeau et son *Académie des femmes*.

il nous l'apprend lui-même dans son *Allemagne protestante* et dans la dédicace de sa *Dame d'intrigue.*

Son père, maistre Charles Chappuzeau, de la ville de Poitiers, était avocat au Conseil privé du Roy et avait publié quelques ouvrages de morale et de jurisprudence, entre autres : *le Devoir général de l'homme en toutes conditions* (1617)[1], et un *Traité des diverses juridictions de France* (1618) qui eut un assez grand nombre d'éditions successives[2].

Le jeune Samuel fit ses humanités à Châtillon-sur-Loing et sa philosophie à l'Université de Genève.

A seize ans, il revient en France et abjure le protestantisme. En 1644, il rétracte son abjuration et va étudier la théologie à Montauban, puis, muni du titre d'avocat au Parlement de Paris, commence sa vie d'aventures et

1. Le Devoir general de l'homme en toutes conditions; *envers Diev, le Roy, le public, son prochain & soy-mesme : De sa vie, de sa mort, corporelle, spirituelle, temporelle, eternelle. Divisé en six livres,* par Charles Chappuzeau, aduocat au Conseil priué du Roy, à Paris, MDCXVII. Auec priuilege du Roy. Se vend au bout de la ruë Betyzi, à la fleur de Lys, in-8° de 371 pages, précédé d'une *Epistre au Roy*.

2. Traicté des diverses jurisdictions de France : *des Evocations, Reiglement de juges; Procès de partage; Priuileges de jurisdiction; Requestes ciuiles; Propositions d'erreur; Récusations; Contrariété, & Cassation d'arrests; Peremption d'instances; Et fins de non-receuoir,* par Charles Chappuzeau, aduocat au Conseil priué du Roy — à Paris, chez Gesselein & Thiboult, au Palais, en la gallerie des prisonniers — MDCXVIII, auec priuilege du Roy, in-8° de 126 pages, dédié à Mgr M. Nicolas Chevalier, 1er président de la Cour des Aydes, Directeur des Finances.

d'exil perpétuel par un voyage en Écosse, à la suite d'un gentilhomme.

Après quelques pérégrinations en Allemagne (à Brême, où il est professeur; à Cassel, où la landgrave de Hesse, Élisabeth de Hanau, veuve de Guillaume V, lui confie le soin d'écrire l'histoire de sa régence), nous le trouvons à Lyon, correcteur d'imprimerie[1]. Il y épouse une Genevoise, Marie de La Serra[2], dont il a un fils qu'il conduit à Paris en 1651. Après un séjour de six années à Lyon, il passe deux ans en Hollande, où il est attaché au service de la maison d'Orange, comme précepteur du jeune Guillaume III, le futur roi d'Angleterre, sous la haute direction du célèbre ministre Jean de Witt.

Puis on le trouve successivement chez l'Électeur palatin, à Creutznach dans le cercle électoral du Rhin, à Berlin, où il demeure quelque temps, et enfin à Paris, où il donne une traduction des *Colloquia* d'Érasme et fait baptiser un enfant sous le nom de Jean, au temple de Charenton (9 juillet 1662).

L'année suivante, il voyage dans les cours d'Italie, séjourne à Turin, puis à Genève, qui lui confère, à lui et à ses quatre fils, le titre de bourgeois de la République (1666).

Le 1er janvier 1667, Chappuzeau part de Lyon et voyage dans le midi, à Carcassonne, Nîmes, Montpellier. A la fin de février, il est à Paris, se montre à Saint-Germain, à Chantilly, à Versailles, au Luxembourg, et assiste aux

1. V. Péricaud aîné, *Documents sur Lyon*.
2. A Jal, *Dictionnaire critique*, v. Chappuzeau.

dernières représentations du *Ballet du Roy*[1]. De Calais, il passe pour la seconde fois en Angleterre, revient à Paris, et, le 15 mars 1669, quitte la grande ville pour un nouveau voyage en Suisse et en Allemagne, où il colporte les deux volumes de l'*Europe vivante*[2], résumé de ses observations et fruit de ses courses lointaines.

En juin, il est à Pyrmont, dans la principauté de Waldeck, et y fait représenter une comédie locale dont nous parlerons plus loin. Il recueille, dans les innombrables petites cours, principautés, cercles et électorats germaniques, les matériaux de son *Allemagne proteſtante*, qui paraît deux ans plus tard, en 1671. Après un nouveau voyage à Turin, où il a une audience de J.-B. Truchi, Conseiller d'État et Président du Conseil des finances de S. A. R. de Savoie, il passe à Cologne l'hiver de 1672, et revient à Paris tracer le plan du *Theâtre françois*, objet du présent travail : il en écrit les premiers chapitres au lendemain de la mort de Molière, et l'imprime à Lyon l'année suivante.

En 1675, devenu veuf, il épouse en secondes noces Marie Trichot, dont il a un fils, *Vincent*, né à Paris le 21 juillet 1676, et inhumé, le 7 août suivant, au cimetière des Saints-Pères, « en présence de son père et de Vincent Savin, banquier, parrain de l'enfant.[3] »

Forcé de s'expatrier après la révocation de l'édit de

1. *L'Europe vivante*, t. II, pages 106, 107 et suiv.

2. « Avec un cheval de bagage chargé de toute l'*Europe*. » (*Allemagne protestante*, p. 9).

3. Registres protestants, cités par A. Jal, dans son *Dictionnaire critique*, 2e édition, page 362.

Nantes, Chappuzeau reprend le chemin de l'Allemagne, trouve, avec un grand nombre de ses coreligionnaires, un asile hospitalier chez le duc de Brunswick-Lunebourg, George-Guillaume, devient gouverneur de ses pages, et meurt dans sa résidence ordinaire, à Zell (basse Saxe), le 18 août 1701, âgé de soixante-seize ans, infirme, aveugle et pauvre.

Pauvre... Chappuzeau l'a toujours été; mais, en vrai philosophe, il a fait contre fortune bon cœur; patient, actif, souple et modeste, il est propre à tous les emplois, tâte de tous les métiers et porte bravement sa misère. Toujours satisfait, il enveloppe dans un optimisme aimable, mais un peu banal, le Roi, les princes d'Allemagne, la langue française (qu'il avoue n'avoir jamais bien sue, ayant passé presque toute sa vie hors du royaume), l'Académie, les auteurs contemporains, les trois théâtres de Paris et même ceux de Londres. Il a tout vu, tout fait, tout essayé; c'est un bohème, mais si bon, si humble, si naïf, si sincère! type curieux, qu'il faut étudier; figure sympathique, qu'il faut aimer!

Nous avons suivi dans ses principales étapes cette existence vagabonde et cosmopolite : ajoutons, et prouvons qu'elle fut laborieuse et féconde, par une revue rapide des nombreux ouvrages qu'elle produisit en tout genre.

Le premier en date est : LYON DANS SON LUSTRE, *discours divisé en deux parties : la premiere embrasse les Éloges de la ville & des habitans; la deuxieme, par une recherche curieuse, met au jour l'état présent du corps ecclésiastique, du politique, & du militaire; suivy des noms & qua-*

litez de tous ceux qui les gouuernent, & de plusieurs autres singularitez. — A Lyon, chez Scipion Iafferme, aux depens de l'autheur. M. DC. LVI, auec priuilége du Roy[1]. »

Chappuzeau habitait Lyon depuis six ans; il y connut certainement Molière, alors directeur d'une troupe de campagne qui vint en cette ville pour la première fois en décembre 1652, composée de Charles Dufresne, des deux Béjart et de leurs sœurs Geneviève et Madeleine, de Ragueneau, de Mlle Du Parc et du couple De Brie. Il a pu, l'année suivante, assister à la première représentation de *l'Étourdi*, dans le jeu de paume proche Saint-Paul, et à celle d'*Irène*, tragédie du jeune avocat lyonnais Claude Basset, où Molière, qui se partageait alternativement les héros avec Joseph Béjart[2], joua le rôle de Mahomet II. En 1654 et 1655, il a rencontré le grand homme en compagnie de Dassoucy, son parent dans la grande famille bohème, peut-être sur le seuil de M. Fleurant, l'apothicaire de la rue Saint-Dominique, dont l'auteur du *Malade imaginaire* immortalisera le nom. C'est, en tout cas, à l'Illustre Théâtre que Chappuzeau fait allusion lorsqu'il écrit, à la page 43 de son livre : « *Spectacles publics.* Le noble amusement des honnêtes gens, la digne debauche du beau monde & des bons esprits, la Comedie, pour n'être pas fixe comme à Paris, ne laisse pas de se jouër icy à toutes

1. 1 vol. in-4°.

2. V. le *Contrat de société entre les Comédiens de l'Illustre Théâtre*, du 30 juin 1643, publié par M. Louis Moland, dans *le Français* du dimanche 16 janvier 1876.

les faisons qui la demandent, & par une troupe ordinairement qui, toute ambulatoire qu'elle est, vaut bien celle de l'Hôtel qui demeure en place. »

C'est la seule trace qu'on trouve, en tout *Lyon dans son lustre*, des différents séjours de Molière, qui, le 23 février 1653, signait au mariage de Du Parc[1]; en juin 1654, revenait à Lyon, où il enterrait, le 18 août suivant, Cyprien Ragueneau, le père de Mlle La Grange, en l'église Saint-Nisier; le 29 avril 1655, y était, avec Charles Dufresne, témoin d'un mariage, et devait y reparaître deux fois encore, mais après la publication de *Lyon dans son lustre*.

C'est en cette ville que, la même année 1656, Chappuzeau donne son CERCLE DES FEMMES, *où les Secrets du lit nuptial*, entretiens comiques en prose, dédiés à S. A. S. Mme la duchesse palatine de Summersen, née princesse d'Orange[2].

L'année suivante, il publie à Amsterdam PYTHIAS ET DAMON, *ou le Triomphe de l'amitié*, tragi-comédie[3], et, en 1658, à Leyde, ARMETZAR, *ou les Amis ennemis*, tragi-comédie en cinq actes, dédiée à M. Snoeckaert de Schaunburgh[4]. Ces deux œuvres sont très-rares.

En mai 1661, il fait jouer par la troupe de Molière, devenue « troupe de Monsieur, frère unique du Roy »,

1. A l'Eglise Sainte-Croix, de Lyon.

2. Lyon, chez J. Girin et D. Rivière, s. d. (V. les frères Parfaict, t. IX, page 78.)

3. In-12, chez Jean Ravestein, 1657

4. Chez Jean Elzevir, in-12

la première pièce composée sur les financiers : *le Riche impertinent*, comédie en cinq actes et en vers, qui eut huit représentations consécutives sur le théâtre du Palais-Royal, accordé depuis peu à Molière en échange de la salle du Petit-Bourbon.

Voici le tableau des recettes, d'après le *Registre* de La Grange, qui porte inscrit en marge « piece nouuelle de M. Chapuseau » :

Vendredi	6	Mai	1re	du *Riche impertinent*	375 tt
Dimanche	8	—	2e	—	385
Mardi	10	—	3e	—	100
Vendredi	13	—	4e	—	220
Dimanche	15	—	5e	—	356
Mardi	17	—	6e	—	200
Vendredi	20	—	7e	—	180
Dimanche	22	—	8e	—	300

Donné *seul* en sa qualité de *grande* pièce, *le Riche impertinent* produisit donc une moyenne de 264 liv. 10 s., recette honorable pour le temps. Néanmoins Chappuzeau retire sa comédie et la porte à l'Hôtel de Bourgogne, troupe rivale pour laquelle il marquera désormais sa préférence en mainte occasion.

Il change le titre en celui de : LE RICHE MÉCONTENT, *ou le Noble imaginaire*, sous lequel, en 1662, la pièce est représentée par la troupe royale de l'Hôtel et publiée, peu après, chez Loyson et Ribou[1].

1. In-12 avec dédicace à S. A. R. Mademoiselle, du 6 mars 1662; le privilége du Roy est du 8 juin; et l'achevé d'imprimer pour la première fois, du 1er aout.

Le Riche impertinent devait changer de masque une fois encore, car ce n'est qu'une reproduction textuelle du *Riche mécontent* que la comédie du *Partisan duppé*, qui se trouve en tête du recueil connu sous le nom de : LA MUSE ENJOUÉE, *ou le théâtre comique du sieur Chappuzeau, avocat au Parlement de Paris*[1].

Ce recueil factice se compose de quatre comédies en vers, avec pagination distincte :

1° LE PARTISAN DUPPÉ, en cinq actes (84 pp.). Le rôle principal est celui d'un riche financier, Raimond : autour de lui Géronte, Crispin, Lisette, et deux noms empruntés aux *Précieuses ridicules :* Polyxène et Aminte.

2° LE RICHE VILAIN, *ou la Dame d'intrigue*, en trois actes (72 pp.).

C'est le titre sous lequel fut représenté, en décembre 1663, sur le théâtre royal de l'Hôtel de Bourgogne, L'AVARE DUPPÉ *ou l'Homme de paille*, achevé d'imprimer pour la première fois le 23 novembre 1662, sans nom d'auteur[2]. La réimpression faite vers 1664 ou 65, sous le titre de : LA DAME D'INTRIGUE *ou le Riche vilain*, est dédiée à S. A. R. Mme la duchesse de Savoye, reine de Chypre.

Dans cette comédie, Chappuzeau paraît avoir fourni à

1. Lyon, J. Girin et D. Rivière, s. d. in-12. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale (Y. ✠ 5.515) a appartenu, selon l'inscription placée sur la garde, à la belle-sœur de Molière, Geneviève Béjart, autrement Mlle Hervé.

2. Le privilége était du 28 septembre 1662, et la pièce parut sans dédicace, à Paris, chez Guillaume de Luyne, in-12, en 1663.

Molière, qui ne négligeait ou dédaignait aucune source d'inspiration, quelques traits de *l'Avare*. Harpagon n'est pas sans rapports avec son Crispin, vieillard soupçonneux et méfiant, avare et ladre au dernier point[1]; sa dame d'intrigue, Ruffine[2], deviendra aisément Frosine sous la plume de Molière, qui la qualifie « femme d'intrigue ». Quant au valet Philippin, ce sera la Flèche cinq ans plus tard. — Chappuzeau s'est servi de Juvénal, de Plaute et d'un auteur espagnol qu'il ne nomme pas et qu'il a « habillé à notre mode ». Il découvre ingénûment ses larcins et cite ses sources[3].

M. Victor Fournel a réimprimé cette pièce dans le tome Ier des *Contemporains de Molière*. (Hôtel de Bourgogne.)

3° Les Eaux de Pyrmont, en trois actes avec un prologue en vers libres (72 pp.). Cette petite pièce fut représentée au mois de juin 1669, à Pyrmont, résidence du prince de Waldeck, et dont les eaux minérales ferrugi-

1. Molière et Chappuzeau ont puisé à la même source, l'*Aulularia* de Plaute (acte IV, sc. IV), où Euclion examine les mains de Strobile, qu'il soupçonne de lui avoir dérobé quelque objet : « *Tertiam?* » demandait le personnage de Plaute; « *l'autre ?* » dit Chappuzeau ; « *les autres?* » osera Molière.

2 « Ruffine, dont l'esprit n'eut jamais son pareil,
Madrée au dernier point, belle comme un soleil,
Qui joue et va grand train et s'habille en princesse,
Et dont le revenu n'est qu'intrigue et qu'adresse. »

3. « Pourquoi, dit-il, m'en voudroit-on plus mal qu'à tant d'autres du métier, qui ont volé sans le dire? »

neuses étaient et sont encore vantées pour leurs vertus curatives.

4° LE CERCLE DES FEMMES, en trois actes (60 pp.). C'est la réimpression, avec quelques changements, de *l'Académie des femmes*, comédie en trois actes et en vers, représentée « avec applaudissement, grâce à la belle exécution, » sur le théâtre du Marais, au mois d'octobre 1661, et qui parut la même année[1], précédée d'une épître dédicatoire à M. de Pertuy, capitaine des gardes de Mgr de Turenne.

Le sujet est tiré des *Dialogues* d'Érasme, que Chappuzeau traduisait à cette époque, et notamment des *Colloques* qui ont pour titres : *Proci et puellæ* (acte Ier, sc. IV); Ιππους ανίππος, *sive ementita nobilitas* (acte II, sc. VI) et *Senatulus, ou le Conciliabule des femmelettes* (acte III). Il y a, surtout dans le troisième acte où Guillot, valet d'Hortense, paraît déguisé en marquis, de très-grandes analogies avec *les Précieuses* de Molière qui, à son tour, se souvint de quelques passages de *l'Académie* dans son *École des femmes* (scène d'Alain et Georgette) et ses *Femmes savantes* (couplet fameux du bonhomme Chrysale). Ces divers emprunts ont échappé à Cailhava dans la deuxième partie de son ART DE LA COMÉDIE consacrée à *l'Imitation*, et dans ses ÉTUDES SUR MOLIÈRE.

Telles sont les œuvres de théâtre laissées par Chappuzeau, qu'il faut compléter par :

1. A Paris, chez Aug Courbé et Louis Billaine, in-12. 1661. — *L'Académie des femmes* vient d'être réimprimée par M. Victor Fournel, dans le tome III de ses *Contemporains de Molière*.

COLIN-MAILLARD, comédie facétieuse en un acte et en vers de huit syllabes, représentée en 1662 à l'Hôtel de Bourgogne, et dédiée à Mme Lescot, veuve d'un orfévre, précieuse ou curieuse à la mode. Cette petite pièce, dont le sujet était tiré d'un conte du *Moyen de parvenir*, fut rhabillée à la moderne par Dancourt, en 1701, l'année même de la mort de Chappuzeau;

Et LES PARFAITS AMIS, *ou le Triomphe de l'amour & de l'amitié*, simple réimpression, faite en 1672, de la tragi-comédie de *Damon & Pythias* qui commence cette nomenclature.

Reprenons maintenant l'ordre chronologique pour achever l'examen de cet œuvre considérable et divers :

En 1662, Chappuzeau, nous l'avons dit, avait donné une traduction des *Entretiens* d'Érasme. En 1666, il publie celle des *Colloques* de Mathurin Cordier.

L'année suivante paraît à Genève le tome Ier de sa grande compilation : L'EUROPE VIVANTE, où ses notes de voyages sont entremêlées de détails autobiographiques dont nous avons fait profit plus d'une fois.

Le titre seul de ce gros in-4°, qui ne contient pas moins de 528 pages[1], est un chef-d'œuvre d'annonce à grand fracas, et vaut bien d'être reproduit en entier :

1. Il porte pour épigraphe : *Arte & Marte.*

L'EVROPE
VIVANTE

OU

RELATION NOUVELLE

HISTORIQUE ET POLITIQUE

de tous ses Estats

SELON LA FACE QU'ILS ONT SUR LA FIN DE L'ANNÉE M. DC. LXVI
REPRESENTEZ EN DIVERS TABLEAUX

QUI EN DECOUVRENT

L'Étenduë, la Qualité, le Commerce, les Forces, les Revolutions,
La Religion, le Gouvernement, les Prétentions, & les Intérests:

SUIVIS

DES PORTRAITS ET DES ALLIANCES

Des Roys & des Princes.

OU IL EST TRAITTÉ

De l'Estat de leurs Cours, du Génie de leurs Peuples,
Des Universitez & Bibliothèques celebres,
Des Academies d'Eloquence, &c.
Des Personnes Illustres dans chaque Profession.

AVEC UN RECUEIL

Des Choses les plus Mémorables qui se sont passées dans l'Europe depuis la Paix generale; Des Révolutions; Des Prodiges; Des Guerres; Des Attentats; Des Traitez de Paix; des grands Desseins; Des nouvelles Découvertes; Des Actions solemnelles; Des Morts; des Naissances; Des Mariages illustres.

A GENEVE
Pour JEAN HERMAN WIDERHOLD

M. DC. LXVII
Avec Priuilege du Roy Tres-Chrestien.

Le tome II parut à Genève, chez le même libraire, au commencement de 1669, in-4° de 326 pages. Il est dédié aux Princes et Etats protestants de l'Allemagne, qui feront l'objet de tome III, publié en 1671 sous le titre de L'ALLEMAGNE PROTESTANTE, *suite de l'Europe vivante, contenant la relation nouvelle d'un voyage fait aux cours des Électeurs & des Princes protestans de l'Empire aux mois d'avril, may, juin, juillet & aoust de l'année M.DC.LXIX, où l'on void quelle est la face présente de plusieurs Estats d'Électeurs & de Princes de l'Empire, l'origine de leurs maisons, leur accroissement & leurs alliances, avec les portraits des Princes & des Princesses, suivis des éloges des personnes les plus illustres de ce temps dans le ministere, dans les armes & dans les sciences.* — A Genève, chez Jean Herman Widerhold, in-4° de 556 pages.

L'infatigable polygraphe donne un supplément à cette œuvre dans une *Relation de l'état présent de la maison électorale & de la cour de Baviere,* publiée en 1673, au moment même où il écrit son *Theâtre françois,* qui ne sera imprimé que l'année suivante.

Après ce livre, sur lequel nous nous arrêterons tout à l'heure, l'auteur s'attelle à de nouveaux travaux d'un genre absolument différent :

En 1675, il publie à Bâle un *Dictionnaire nouveau françois & allemand, & allemand & françois, qu'accompagne le latin.*

En 1676, il rédige les deux premiers volumes des *Voyages de Tavernier ;* donne, en 1689, une traduction du *Lexicon* de Hoffmann, et enfin le *Dessein d'un Nouveau Dictionnaire historique, géographique, chronologique & philologique.* (1694.)

Il fait gémir la presse même après sa mort, car, en 1702, fut imprimé à Zell le poëme en cinq chants *Genève délivrée*, qu'il avait composé sur l'escalade en 1662[1]. — Son *Histoire de la Royale maison de Savoie* paraît être restée manuscrite.

Théâtre sérieux ou comique, généalogie, histoire, traductions, compilations, voyages et critique littéraire, Chappuzeau, qui s'accusa lui-même du « mal invétéré d'écrire », a tout fait, tout abordé avec un égal courage et — disons-le — une égale médiocrité.

Son œuvre est considérable ; son nom, presque oublié.

Ce qui mérite d'en être sauvé est assurément le petit livre que nous réimprimons aujourd'hui. Quoi qu'en ait dit son biographe de 1813, M. de Villenave, ce n'est pas là un ouvrage sans ordre et sans exactitude ; il abonde en renseignements précieux, et M. V. Fournel a eu raison de dire « qu'il faut le consulter dès qu'on s'occupe de la matière ».

Le manuscrit autographe du *Théâtre françois*, qui est actuellement à Moscou, dans la bibliothèque publique Roumianzoff, porte la date de 1673 ; c'est un bel in-4° de 207 pages, relié en maroquin rouge, aux armes du Roi, avec cette note sur le titre : « *Pour la troupe du Roy, à qui cet ouvrage est particulierement dévoué*

« *Par son tres-humble & tres-obéissant serviteur,*

« CHAPPUZEAU. ».

Le livre parut l'année suivante à Lyon, chez Miche

1. 1 vol. in-4°.

Mayer[1] et se vendit « à Paris, chez René Guignard, rue « St-Jacques, à l'image St-Basile, vis-à-vis St-Yves, avec « permission ». Il n'eut pas les honneurs d'une seconde édition. Aussi l'original en était déjà rare au siècle dernier[2]; il est aujourd'hui rarissime, pour ne pas dire introuvable, en dehors des bibliothèques publiques, et encore les exemplaires n'en sont-ils pas tous complets.

La seule réimpression, faite en 1867 à l'étranger[3], n'a pu être surveillée ni revue par ses savants éditeurs et commentateurs, MM. Edouard Fournier et Paul Lacroix; elle est très-souvent fautive, présente de nombreuses omissions, n'est pas imprimée avec les sortes anciennes et n'a pas respecté l'orthographe du temps. Elle est d'ailleurs peu répandue, ayant été tirée seulement à 106 exemplaires.

Le *Theâtre françois* est, avec la *Pratique* de l'abbé d'Aubignac, la base de toutes recherches sur notre ancienne Comédie française; Chappuzeau est le premier historiographe de cette période glorieuse, avant Beauchamps et Maupoint, avant Parfaict, avant Mouhy et Des Essarts. C'est la source commune à laquelle tous ont plus ou moins puisé. Cependant il avait été peu cité jusqu'à ces dernières années, sauf par les frères Parfaict et leurs copistes.

1. In-12 de 10 f. prélim. et 284 pages.

2. « Cet ouvrage est très-rare », disait, en 1786, Jean Senebier, qui en fait à tort un volume in-8° (V. *Histoire littéraire de Genève*, t. II. p. 229-231.)

3. Bruxelles, imprimerie de A. Mertens, petit in-12 de 180 pages.

MM. Édouard Thierry, Édouard Fournier, Paul Lacroix, Victor Fournel, Louis Moland, l'ont souvent mis à contribution et invoqué à l'appui de leurs ingénieuses trouvailles.

M. Eugène Despois en a fait un précieux usage pour son *Théâtre-Français sous Louis XIV*.

Enfin, tout récemment, M. Jules Bonnassies a cité et réimprimé *in extenso* de nombreux passages du troisième livre dans son intéressante *Histoire administrative de la Comédie-Française*. Il a fait l'éloge de cette œuvre enthousiaste et naïve « dont les confidences, dit-il, ne sauraient trop être écoutées », véritable plaidoyer pour le théâtre et les comédiens, qu'on prendrait volontiers pour un livre de commande, imprimé aux frais de la Comédie, si l'on ne connaissait l'optimisme universel de Chappuzeau.

Notre honorable éditeur était, plus que personne, à même d'apprécier la valeur réelle du *Théâtre françois*, et de donner une réimpression complète et fidèle de l'édition originale. Il a voulu conserver l'orthographe exacte du temps, « ce qui — selon M. Francisque Sarcey — ne plaît guère aujourd'hui » : « Nous ne sommes plus habitués — dit-il — à ces combinaisons de lettres qui distraient et embrouillent. Il y a là un peu de superstition d'éditeur. »

Nous croyons au contraire, avec tous les bibliophiles, que l'orthographe et la ponctuation du temps sont comme le costume, l'accent et la physionomie propre d'un ouvrage.

Nous croyons surtout qu'il était utile de réimprimer ce curieux ouvrage, témoin le plus sincère et le plus

authentique de l'état du théâtre en France à la mort de Molière; il sera le complément indispensable et le commentaire obligé de ce précieux *Registre de La Grange*, que la Comédie-Française vient de publier avec un luxe digne d'elle et de son illustre fondateur.

GEORGES MONVAL
Artiste du théâtre national de l'Odéon.

LE THEATRE
FRANÇOIS

DIUISÉ EN TROIS LIURES

où il eſt traité

I. De l'Vſage de la Comedie.

II. Des Autheurs qui ſoûtiennent le Theâtre.

III. De la Conduite des Comediens.

A LION, & ſe vend
A PARIS
Chez RENÉ GUIGNARD, Ruë
Saint Jacques, à l'Image saint Baſile
vis à vis saint Yves

M. DC. LXXIV.
AVEC PERMISSION

LE THEATRE
FRANÇOIS
DIUISÉ EN TROIS LIURES

où il eſt traité

I. De l'Vſage de la Comedie.
II. Des Autheurs qui ſoûtiennent le Theâtre.
III. De la Conduite des Comediens.

A LYON,
Chez MICHEL MAYER,
Ruë Merciere à la Verité

M. DC. LXXIV.
AVEC PERMISSION.

A SON EXCELLENCE

MONSEIGNEVR

IEAN-BAPTISTE TRVCHI,

COMTE DE SAINT-MICHEL, CHEVALIER GRAND CROIX DE LA SACRÉE RELIGION ET MILICE DES SS. MAURICE ET LAZARE, COMMANDEUR DE SAINTE MARIE DE CHIUAS, CONSEILLER D'ESTAT, PRESIDENT ET CHEF DU CONSEIL DES FINANCES DE SON ALTESSE ROYALE DE SAVOYE.

MONSEIGNEVR,

ES pompeux Spectacles ont toûjours esté le noble amusement des Grands Hommes, quand ils ont voulu se donner quelque relasche dans les soins qui les ôcupent incessamment pour le bien & la gloire des Estats. C'est ce qui en fait le plus éclater la felicité, & quand on void les souverains & les Peuples dans la joye, c'est vne marque assurée que le dedans est tranquille, & que l'on ne craint point d'orage du dehors. Cette felicité, MONSEIGNEVR, *est deüe à la force du genie d'vn Prince agissant, & à la sage conduite de ses Ministres, & c'est*

de ces mémes ſources que partent toutes les réjoüiſſances publiques, dont la magnificence de nos Theâtres & la beauté des Poëmes qui y ſont repréſentez font la meilleure partie. Ie ne touche icy que l'Hiſtoire du Theâtre François depuis qu'il eſt dans ſon luſtre, & puis qu'elle s'étend juſques au Piémont & juſqu'à la Mer Balthique, & que SON ALTESSE ROYALE DE SAVOYE *auec de Grans Princes de l'Empire font de nos Poëmes Dramatiques vn de leurs plus doux diuertiſſemens, j'ay crû,* MONSEIGNEVR, *que* VOSTRE EXCELLENCE *ne trouueroit pas tout a fait mauuaiſe la hardieſſe que ie prens de luy deuoüer cet ouurage, & de le donner au public ſoûs vn ſi Illuſtre Nom. Ce n'eſt qu'après auoir expoſé mon manuſcrit à la cenſure des gens les plus éclairez dans ces matieres, & qu'apres auoir eſté aſſuré que ie le pouuois produire ſans honte, puiſqu'ils l'auoient leu auec plaiſir. Quelque paſſion que j'euſſe depuis deux ans de donner à* VOTRE EXCELLENCE *des marques de la grande veneration que ſon merite extraordinaire m'a dû inſpirer, ie m'y ſerois mal pris en luy offrant auec mes profonds reſpects vn ouurage dont l'on ne m'auroit donné nulle bonne opinion, & qui ne puſt ſe promettre qu'vn regne de peu d'années. Celuy-cy ſe flate d'vn deſtin heureux, & doit eſtre bien receu ſelon le ſentiment de nos Critiques; & ils ont jugé qu'eſtant le premier qui s'eſt auiſé de donner au Theâtre François vne face nouuelle, qui expoſe aux yeux des Spectateurs le bon vſage de la Comedie, & les deux ſortes de perſonnes qui contribuent aux auantages que nous en tirons, il y aura peu de gens en France, de ceux méme qui condannent les ſpectacles, que le titre de mon Liure*

ne porte à lire ce qu'il promet. Mais, MONSEIGNEVR, *ie suis tres-perſuadé qu'ils prendront infiniment plus de plaiſir à contempler le portrait que ie taſcheray de leur faire icy de* VOTRE EXCELLENCE, *& qu'ils auoüront qu'encore qu'il parte d'vne main tremblante, & qu'il ne ſoit qu'ebauché, ils y auront decouuert des traits admirables de l'original, qu'on ne ſçauroit parfaitement imiter. C'eſt de ce portrait,* MONSEIGNEVR, *dont mon idée a eſté inceſſamment remplie depuis l'honneur que* VOSTRE EXCELLENCE, *me fit de me ſoufrir dans ſon entretien. Elle eut la bonté de me receuoir auec cet air engageant qui luy gagne les cœurs de tout le monde, & particulierement des Etrangers, qu'elle ne renuoye jamais que tres ſatisfaits. Pendant vne heure que me dura la gloire que j'eus de parler à* VOSTRE EXCELLENCE, *qui voulut bien que je l'entretinſſe de mes voyages en Alemagne, en Angleterre & au Nord, j'eus le temps,* MONSEIGNEVR, *de contempler cette haute mine, cet air graue & doux, ce teint vif, ces yeux pleins de feu, ce ton de voix qui charme l'oreille, cette action ſi belle & ſi degagée, & en general tout ce dehors admirable qui Vous attire d'abord de la veneration & de l'amour. Mais,* MONSEIGNEVR, *je dois auoüer que ie ne m'arreſtay pas tant à ce bel exterieur, à ce magnifique frontiſpice, qu'à ce que ie me promettois de la beauté du dedans, & ſur la foy de mes yeux & de mes oreilles ie me confirmay entierement dans la creance que j'auois eüe en la foy publique, qui m'auoit depeint* VOSTRE EXCELLENCE, *comme vne des plus ſages perſonnes de la Terre, & des plus éclairées dans les affaires de tous les Eſtats. Ie découuris dans ſon entretien des lumieres qui ne*

m'auoient point paru jusques alors, & j'en tiray de belles instructions pour le projet que j'ay fait de remettre plus exactement mon Europe Viuante *sous la presse. C'est,* MONSEIGNEVR, *cette voix publique qui m'apprit encore, dans mes deux voyages à Turin, qu'estre desinteressé, qu'estre sincere, laborieux & zelé pour le seruice & la gloire de son Prince sont de rares qualitez essentiellement attachées à* VOSTRE EXCELLENCE, *& bien connues de* SON ALTESSE ROYALE, *qui estant vn Prince actif & magnanime, veut vn Ministre qui soit vigilant & genereux. Le choix qu'elle a fait de Vôtre Personne pour la charge la plus importante de l'Estat, l'ame & le soûtien de toutes les autres charges, a esté ápuyé sur vôtre propre merite, à qui vous deuez toute Vôtre gloire, sans que la brigue y ayt eu la moindre part. L'Auguste Maître que Vous seruez est vn des Princes du monde les plus éclairez, il sçait admirablement l'art de connêtre les hommes, autant qu'il connoist le prix des choses, & il ne Vous honore particulierement de sa confidence, que parce qu'il est persuadé que Vous en estes tres digne, & que Vous le seruez avec vne entiere fidelité, & vn zele incomparable. Il a decouuert en Vous le parfait caractere d'vn Grand Ministre d'Estat, & sur tout vn esprit laborieux & infatigable, ce qui luy a plû infiniment; ce Grand Prince, qui sert d'exemple à ses peuples, estant bien aise de voir son image en ses principaux Ministres, & l'amour de la gloire qui ne se trouue pas moins dans le calme que dans l'orage & à conseruer des Estats qu'à en aquerir, l'ayant endurci dans les trauaux. Le bien des affaires de S. A. R. & la felicité de son regne sont,* MONSEIGNEVR, *les soins*

glorieux qui Vous ocupent vniquement; vous auriez fait ſcrupule de les partager auec les penſées où la Nature nous porte pour des enfans, & ne ſeroit-ce point par cette raiſon que le Ciel ne vous en a pas donné? De trois Illuſtres Freres que Vous auez, dont le Piémont s'eſt fait deux Eueſques, le Comte de S. Michel, Seigneur qui a de tres belles qualitez, eſt le ſeul qui peut ſoûtenir Vôtre Famille, & eternizer vn Nom, que V. E. rend ſi fameux. C'eſt, MONSEIGNEVR, *à ce Nom fameux, & que d'ailleurs l'Hiſtoire aura ſoin de conſeruer, que ie prens la hardieſſe de conſacrer cet ouurage. Il traite des Spectacles & de la magnificence qui les àcompagne : mais quelques pompeux qu'ils ſoient, comment oſeront ils parêtre en Vôtre Cour, tandis qu'apres auoir aplani les Alpes,* SON ALTESSE ROYALE, *qui ne fait que de Royales entrepriſes, trauaille inceſſamment à donner à l'Vniuers vn ſpectacle des plus ſuperbes, & qui durera toûjours, par vn agrandiſſement conſiderable de ſa Uille de Turin? Quoy qu'il ne ſe puiſſe rien imaginer de plus beau dans la Nature que ce riche amphitheâtre, ce coſteau delicieux qu'elle a en veüe le long du Po, & que cette ſuite de magnifiques Hoſtels qui regnent depuis la porte du Valentin iuſques au Palais Ducal, le projet de* SON ALTESSE ROYALE *va donner vn nouueau luſtre à Turin, qui ne deura ceder à aucune des plus belles Villes d'Italie. Ce ſera là, veritablement, vn Spectacle à voir & à attirer de bien loin les Etrangers; mais,* MONSEIGNEVR, *ces Illuſtres ſoins n'empeſchent pas que* SON ALTESSE ROYALE *ne jette quelquefois les yeux ſur d'autres moindres ſpectacles, & qu'ayant le gouſt fin & delicat, & le diſcer-*

nement excellent pour toutes les belles productions, Elle ne prenne part à la representation d'vn Poëme Dramatique. Elle témoigne que nôtre Theâtre François ne luy deplaist pas, & donne assez de marques de l'estime qu'Elle en fait, lorsqu'il est accompagné des agrémens necessaires, & soûtenu par des Autheurs de merite & de bons Acteurs. Apres cela, MONSEIGNEVR, VOSTRE EXCELLENCE *pourroit-elle me refuser son Illustre protection pour mon Theâtre François, & ne voudra-t-elle pas bien estre à la teste de cent mille honnestes gens qui parlent en sa faueur? Puisqu'elle daigna, il y a deux ans, me donner vne heure pour le recit de mes voyages, je luy en demande autant pour la lecture de mon Liure; & ie sçais,* MONSEIGNEVR, *que ie ne luy demande rien qu'elle ne puisse bien faire, puisqu'vn esprit vaste & net comme le sien, vif & penetrant, peut suffire à tout. Mais enfin ce n'est pas encore ce que ie souhaite avec plus de passion & ie ne seray entierement satisfait, que lorsque i'auray apris que Vous aurez agreé le vœu que i'ay fait d'estre toute ma vie, auec un profond respect,*

MONSEIGNEVR,

DE VOSTRE EXCELLENCE,

le tres humble & tres obeïssant seruiteur,

C.

DESSEIN DE L'OVVRAGE.

IL s'eſt trouué des Sçauans qui ont bien voulu nous donner leurs penſées ſur la conduite du Poëme Dramatique, & nous éclaircir les loix du Theâtre que nous auons receues de l'Antiquité. Il me ſeroit glorieux de marcher ſur leurs pas, & de pouuoir rendre mes ſentimens ſur cette matiere dignes d'eſtre leus; mais je prens vne autre route, & ne me propoſe de traiter icy qu'vn ſújet moral, qui ne regarde que l'vſage de la Comedie, le trauail des Autheurs, & la conduite des Comediens; ce que ie reduis en vn petit corps d'hiſtoire. Si ie ne puis luy donner les graces de nôtre Langue que ie n'ay iamais bien ſceue, elle aura au moins les graces de la nouueauté, & ne deplaira pas ſans doute à ceux qui aiment le Theâtre & les plaiſirs du Spectacle. Comme ie ſuis de ce nombre, ie n'en ay guere manqué toutes les fois que mes affaires m'ont rapellé à Paris des Prouinces Eſtrangeres où i'ay preſque toûjours vêcu depuis trente ans, & m'eſtant rencontré l'hyuer dernier à Cologne auec des gens qui décrioient fort la Comedie, i'en ay étudié & la nature

& l'vſage auec plus d'application que ie n'auois fait, pour en bien juger moy méme, ſans m'arreſter aux ſentimens de quelques particuliers. Ils prononcent ſouuent des arreſts ſelon leur temperament, & ſans bien examiner les choſes, comme ce Iuge ſeuere qui s'eſtant endormi à l'Audience pendant qu'vne cauſe ſe plaidoit, ne parloit quand il falut opiner, que de pendre ou de faucher, ſans s'informer plus auant, ny ſe ſoucier de ſçauoir l'affaire. D'autres condannent les choſes ſur de ſimples prejugez, ſans vouloir prendre la peine de les éclaircir; & il y en a enfin qui pour ſauuer les dehors dans les conditions où ils ſe trouuent, blâment par maxime ce qu'au fond ils ne deſaprouuent pas entierement. Le Theâtre François dont j'ay entrepris d'écrire l'hiſtoire dans ma ſolitude, n'eſt pas bien connu de la pluſpart de ceux qui ſe declarent ſes ennemis, & ils s'en font de fauſſes idées, parce qu'ils les appuyent ſur de faux ráports. Ils mepriſent l'original ſur de méchantes cópies que l'on leur expoſe, comme auant que d'auoir veu vne ville que nous depeint vn Voyageur chagrin à qui elle n'a pas plû, nous en formons vne triſte image que l'objet dement quand nous la voyons de nos propres yeux. On ſe hazarde à juger des choſes ſur la foy d'autruy, il faut auoir vn peu de bonne opinion de ſoy-meſme, & ne rien àprouuer ou condanner qu'auec pleine connoiſſance & le diſcernement que nôtre raiſon ſçait faire du bien & du mal. A voir la Comedie, à frequenter les Comediens, on n'y trouuera rien au fond que de fort honneſte; & ces enjoûmens, ces petites libertez que l'on reproche au Theâtre ne

ſont que d'innocentes amorces pour attirer les hommes par de feintes intrigues à la ſolide vertu. C'eſt ce que j'eſpere de faire voir aſſez clairement, & me dépouillant icy de tout intereſt, ie m'eloigneray egalement de la flaterie & de la ſatire; & diray les choſes comme elles ſont. Il n'eſt pas beſoin, pour mon projet, de remonter à l'origine de la Comedie, que ie me contenteray de toucher en peu de mots, ny de faire voir quels étoient les Comediens en Grece du temps de Sophocle & d'Euripide, ou en Italie quand Plaute & Terence trauailloient pour le Theâtre. Cela n'a rien de commun auec nôtre ſiecle, & il me ſuffit de montrer de quelle maniere ſe conduiſent preſentement les Comediens, & quelle eſt la nature de la Comedie depuis qu'elle eſt dans ſon luſtre par l'eſtime qu'en a fait vn Armand de Richelieu, & les graces que luy a données vn Pierre Corneille. S'il a eſté permis d'expoſer au public en deux différens tableaux le caractere des paſſions & leur droit vſage, il me le ſera ſans doute auſſi de les reduire en vn ſeul, & de faire voir que la Comedie qui eſt vne peinture viuante de toutes les paſſions, eſt auſſi vne école ſeuere pour les tenir en bride, & leur preſcrire de juſtes bornes qu'elles n'ozeroient paſſer. Le diſcours ne touche pas comme l'action, & les plus belles penſées d'vne harangue n'ayant ſur le papier que la moitié de leur force, elles reçoiuent l'autre de la bouche de l'Orateur. Il en eſt de méme du Poëme Dramatique, & il ne produit ſes grands effets que ſur le Theâtre par l'agrément que luy donne le Comedien. Ainſi à prendre les choſes dans l'ordre, j'ai creu qu'il me falloit parler en

premier lieu de l'inſtitution & de l'vſage de la Comedie, & combatre doucement l'erreur populaire, qui porte bien des gens à la condanner ſans la connẽtre. Aprés j'ai deü venir aux Autheurs qui ſoûtiennent le Theâtre depuis qu'il eſt dans ſon luſtre, & donner le catalogue des ouurages qui y ont eſté repreſentez. Ie fais ſuiure les Comediens, ie decouure leur politique & la forme de leur gouuernement; de là je paſſe à leur établiſſement dans la Capitale du Royaume, & produis enfin les noms des Acteurs & des Actrices des deux Hoſtels juſqu'à la fin de l'année preſente mil ſix cens ſoixante treize. Ce ſont là les trois articles qui fourniſſent de matiere aux trois petits liures de mon hiſtoire, & ceux qui aiment la Comedie ne ſeront pas ſans doute fâchez de bien connẽtre les Comediens.

SOMMAIRE

DES

MATIERES CONTENÜES DANS LES TROIS LIURES.

LIVRE PREMIER.

DE L'VSAGE DE LA COMEDIE.

I. *Origine de la Comedie.*

II. *Toutes les Societez conſpirent enſemble pour le bien public.*

III. *Differentes manieres d'inſtruire les hommes.*

IV. *L'arbre du Poëme Dramatique.*

V. *La Comedie eſtimée de toutes les Nations.*

VI. *Des Spectacles qui ſe donnent aux Colleges.*

VII. *Le Theâtre belle école pour la Nobleſſe.*

VIII. *Reflexions ſur les ſentimens des Peres & des Conciles.*

IX. *La guerre profeſſion Illuſtre, quoy que ſource de bien des maux.*

X. *Parallele de la Poëſie & de la Peinture.*

XI. *Il ſe gliſſe des abus en toutes profeſſions.*

XII. *L'esprit veut du relâche dans la pieté & dans les affaires.*

XIII. *Les courses de cheuaux condannées par vn celebre Docteur.*

XIV. *Certains Spectacles plus dangereux que la Comedie.*

XV. *L'Italie moins scrupuleuse que les autres Prouinces dans les diuertissemens publics.*

XVI. *Le goust du siecle pour le Theâtre.*

XVII. *Sentimens de quelques particuliers sur le Poëme Comique.*

XVIII. *Le nom de Dieu dans vn sens parfait ne doit pas estre meslé auec du risible.*

XIX. *La bagatelle vn peu trop en regne.*

XX. *Le Theâtre a porté bien des gens à se corriger de leurs defaux.*

XXI. *Difference de la Comedie Françoise d'auec l'Italienne, l'Espagnole, l'Angloise & la Flamande.*

XXII. *Excellence des machines de la Toison d'or.*

XXIII. *Les François de quoy redeuables aux Italiens & aux Espagnols.*

XXIV. *Le goust d'vn particulier ne doit pas l'emporter sur le goust vniuersel.*

LIVRE SECOND.

DES AUTHEURS QUI SOUTIENNENT LE THEATRE.

I. *Les Autheurs fermes àpuys du Theâtre.*

II. *Grande temerité à qui en voudroit faire publiquement la diſtinction.*

III. *Pratique ingenieuſe de Genealogiſtes de nôtre temps.*

IV. *Diuerſité de genies entre les Poëtes.*

V. *Œconomie des Autheurs dans l'expoſition de leurs ouurages.*

VI. *Le Theâtre redeuable aux ſoins de l'Academie Françoiſe.*

VII. *Éloge de cette celebre Compagnie.*

VIII. *La gloire des Langues & celle des Empires marchent du pair.*

IX. *Comediens ſçauans à preuoir le ſuccez que doit auoir vne piece.*

X. *Auantage d'vne Troupe qui fournit de ſon crû des ouurages au beſoin.*

XI. *Coûtume obſeruée dans la lecture des pieces.*

XII. *Conditions faites aux Autheurs.*

XIII. *Combat de generoſité entre les Poëtes & les Comediens.*

XIV. *Saiſons des pieces nouuelles.*

XV. *Remarques ſur les trois iours de la ſemaine deſtinez aux repreſentations.*

XVI. *Diſtribution des rôles.*

XVII. *Repetition.*

XVIII. *Catalogue des Autheurs & de leurs ouurages.*

LIVRE TROISIEME.

DE LA CONDUITE DES COMEDIENS.

I. *Deux ſources des plaiſirs qu'on va goûter au Theâtre.*

II. *Difference des genies entre les Comediens.*

III. *Excellent compoſé du Comedien & du Poëte.*

IV. *Intereſts des Comediens àpuyez par les declarations du Souuerain.*

V. *Leur aſſiduité aux exercices pieux.*

VI. *Leurs aumônes.*

VII. *L'Education de leurs enfans.*

VIII. *Leur ſoin à ne receuoir entre eux que des gens qui viuent bien.*

IX. *Témoignage àuantageux que leur rend vn des premiers Magiſtrats de France.*

X. *Leurs belles prerogatiues.*

XI. *Les àuantages qu'en reçoiuent les jeunes gens & les Orateurs ſacrez.*

XII. *Leurs belles coûtumes.*

XIII. *Difference entre les Troupes de Paris & celles de la Campagne.*

XIV. *Forme du Gouuernement des Comediens.*

XV. *Raiſons qu'ils ont d'aimer l'Eſtat Monarchique dans le Monde.*

XVI. *Grande difference des Royaumes & des Republiques pour les plaiſirs de la vie.*

XVII. *Les Comediens àiment fort entre eux le gouuernement Republiquain.*

XVIII. *Leurs Troupes ſont chacune vn corps à part.*

XIX. *Leur emulation tres vtile au bien commun.*

XX. *Rencontres fâcheuſes de deux Troupes de Prouince en méme Ville.*

XXI. *Grand ſoin des Comediens à faire leur Cour au Roy & aux Princes.*

XXII. *Leurs priuileges au Louure & autres Maiſons Royales, où ils ſont mandez.*

XXIII. *Leur ciuilité enuers tout le monde.*

XXIV. *Declaration du Roy en leur faueur.*

XXV. *Leur conduite dans leurs affaires.*

XXVI. *Diuers ſujets d'aſſemblée.*

XXVII. *Viſites en Ville, & au Voiſinage.*

XXVIII. *Grande dépence en habits.*

XXIX. *Ordre qui s'obſerue dans leurs Hoſtels.*

XXX. *Le caractere des Comediens.*

XXXI. *Eſtabliſſement de la Troupe Royale.*

XXXII. *Fortes jalouſies entre les Troupes.*

XXXIII. *Petits ſtratagémes.*

XXXIV. *Acteurs & Actrices qui compoſent preſentement la Troupe Royale.*

XXXV. *Nouuelle Troupe du Roy.*

XXXVI. *Hiſtoire de la Troupe du Marais.*

XXXVII. *Ses reuolutions & ſa cheute.*

XXXVIII. *Regne de la Troupe du Palais-Royal.*

XXXIX. *Eloge de Moliere.*

XL. *Jonction des deux Troupes du Palais-Royal & du Marais.*

XLI. *Declaration du Roy pour cet établiſſement.*

XLII. *Eſtat preſent de la Troupe du Roy.*

XLIII. *Grandes ambitions entre les Comediens.*

XLIV. *Nombre de Spectacles que Paris fournit dans vne année.*

XLV. *Troupes de Campagne.*

XLVI. *Comediens entretenus du Duc de Sauoye.*

XLVII. *Troupe Françoise de l'Electeur de Bauiere.*
XLVIII. *Troupe des Ducs de Brunsvvic & Lunebourg.*
XLIX. *Fonctions de l'Orateur.*
L. *Denombrement des Officiers du Theâtre.*
LI. *Hauts Officiers qui ne tirent point de gages.*
LII. *Bas Officiers ápelez* Gagistes, *& leurs fonctions.*
LIII. *A quoy monte tous les ans la depense ordinaire de chaque Hostel.*
LIV. *Grands frais dans les pieces de machines.*
LV. *Distributrices des douces liqueurs.*
LVI. *Declarations du Roy en faueur des deux Troupes de Paris.*

Nihil feliciùs diſcitur, quàm quod Ludendo diſcitur.

ERASM. IN COLLOQ.

PERMISSION.

Ie n'empeſche pour le Roy, qu'il ſoit permis à Michel Mayer, de faire imprimer le Liure intitulé, LE THEATRE FRANÇOIS, *& que les deffences ordinaires luy ſoient accordées pour trois années, à Lyon ce 22 Ianuier 1674.*

VAGINAY.

CONSENTEMENT.

Soit fait ſuiuant les concluſions du Procureur du Roy, les an & jour cy-deſſus.

DE SEVE.

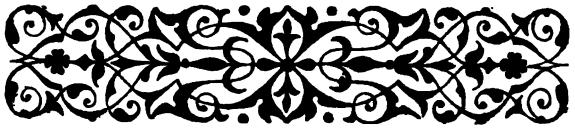

LE THEATRE FRANÇOIS.

LIVRE PREMIER.

DE L'VSAGE DE LA COMEDIE.

I

Origine de la Comedie.

E Theatre François, qui eſt aujourd'huy au plus haut point de ſa gloire, en eſt redeuable aux Autheurs qui l'apuyent par l'excellence de leurs ouurages, & aux Acteurs qui le rendent ſi magnifique par la beauté de leurs repreſentations. C'eſt ce qui fait l'enchaînement ſi étroit de la Comedie auec le Poëte & le Comedien, qu'il eſt difficile de les ſeparer, & qu'il faut preſque toûjours les faire marcher enſemble. Ie taſcheray tou-

tefois de diſtinguer les choſes, & de ne m'écarter pas du ſujet que ie me propoſe de traiter dans chaque liure. I'ay à parler en celuy cy de l'vſage de la Comedie, c'eſt à dire de la fin pour laquelle ie trouue qu'elle à eſté inuentée; eſtant bien éloigné de l'opinion de quelques Critiques, qui veulent qu'elle doiue ſa naiſſance à vne debauche de jeunes gens. L'autheur qui eſt leur garent n'aura pas bien pris la choſe, & ce qu'il raporte eſt vn incident dont il peut y auoir eu plus d'vn exemple dans tous les âges de la Comedie, comme nous voyons ſouuent nôtre jeuneſſe dans la gayeté faire des parties pour ſe diuertir, & étudier vne piece de Theâtre pour regaler le voiſinage de ſa repreſentation. Il eſt bien plus vray-ſemblable que les Grecs, qui, dans la belle Politique & dans toutes les ſciences ont été les Maîtres des Romains & des Gaulois, qui ont porté les belles Lettres & à Rome & à Marſeille, ont trauaillé ſerieuſement à inſtruire les hommes de toutes les façons, & à les amener à la politeſſe & à la vertu par toutes les voyes imaginables. Leurs Légiſlateurs ſe ſont tres ſagement auiſez de donner aux Peuples quelques diuertiſſemens pour prendre haleine dans les affaires, dont ſans cela l'eſprit ſeroit accablé, & d'oſter par ce moyen à ceux qui viuoient dans l'oyſiuité & dans la debauche, la penſée & le tems de former des cabales contre l'Estat. I'auoüe que ces diuertiſſemens paſſerent bientoſt dans vn excez condamnable, qu'ils deuinrent des ſpectacles de cruauté & de turpitude; & que la Comedie qui ne deuoit être qu'vn honneſte & vtile amuſement, fut raualée par Ariſtophane, autant qu'elle receut de

gloire des autres Poëtes Grecs.. Mais l'intention de ceux qui l'ont inuentée eſtant ſuiuie, elle ne peut produire que de bons effets, & c'eſt ſur le pied de cette ſage Politique de l'ancienne Grece, que les Latins, & apres eux, tous les autres Peuples de l'Europe ont jugé à propos d'introduire le bel vſage de la Comedie, & d'apuyer les Comediens. Voicy les raiſons qu'ils ont eües, ſur tout les François, qui ſçauent parfaitement le prix des choſes, & qui ont eſtimé la beauté d'vne inuention qui a percé tant de ſiecles, pour atteindre chez eux le plus haut degré de perfection où elle pouuoit monter.

II

Diuerſes Societez inſtituées pour le bien public.

TOUTES les Societez qui ſont des manieres de Republiques, & qui concourent enſemble au bien de tout l'Vniuers, ont toutefois chacune & leurs loix & leurs coûtumes, & vne fin particuliere, ſur laquelle leur établiſſement eſt fondé. C'eſt le centre où viennent aboutir toutes leurs reſolutions; & ces fins particulieres tendant à la generale, vont toutes à l'auantage public; il n'y a de la difference que du plus au moins.

Il y a de ces Societez, qui ont pour objet de fournir à l'homme tout ce qui y lueſt neceſſaire pour le corps & juſqu'aux delicateſſes dont il ſe pourroit paſſer. Elles

embraſſent pour cela vn commerce vniuerſel dans toutes les parties de la Terre; & la fin que ces Societez là ſe propoſent eſt tres loüable & vtile.

Il y en a d'autres qui n'ont pour but que de fournir à l'homme tout ce qui eſt neceſſaire pour l'eſprit, ſoit pour l'eleuer aux belles connoiſſances, ſoit pour le former à la vertu, & luy donner de l'horreur du vice. Comme on peut ſe prendre de deux manieres pour paruenir à ce but, & s'y rendre par deux chemins differens, il eſtoit à propos qu'il y euſt pour cela deux ſortes de Societez; les vnes qui traîtaſſent les choſes d'vn air graue & ſerieux, les autres qui les priſſent d'vne maniere enjoüée, pour s'accommoder à tous les eſprits. Ces deux ſortes de Societez ont la meſme fin, & que nous importe par quel moyen elles y arriuent, & de quel vent nôtre vaiſſeau entre dans le port, pourueu qu'il y entre heureuſement?

Des deux routes que j'ay dit que l'on peut prendre pour paruenir à cette loüable fin, les vns ont fait choix de celle qui eſt aſpre & difficile, & dont les hommes s'écartent ſouuent pour en chercher vne qui ſoit moins rude. Les autres ſuiuent la plus agreable & la plus aiſée, ils font profeſſion d'enſeigner en joüant la belle ſcience, qui eſt aujourd'huy celle du Monde, & de porter doucement les hommes à haïr le vice, & à cherir la vertu.

III

Differentes manieres d'enſeigner les hommes.

S'IL eſt vray que tous les chemins ſont beaux pour aller à l'ennemy, & que la ruſe n'eſt pas blâmée à la guerre, les Comediens qui la font adroitement au vice & à la folie, & qui peuuent ſe vanter de remporter ſouuent d'Illuſtres victoires, meritent d'eſtre louëz. Tous les eſprits n'eſtant pas ſemblables, les vns ne ſe laiſſent vaincre que par la force & par d'aigres remonstrances, les autres que par la douceur & des diſcours enjoüez, qui les perſuadent mieux que les grans raiſonnemens & le ſerieux incommode de ces Docteurs qui les effarouchent. Toute la morale roule ſur la ſageſſe & la folie du monde; & cette folie eſt inſeparablement attachée au vice, comme la ſageſſe l'eſt à la vertu. Mais outre la malignité du vice de laquelle le vicieux fait ſouuent trophée, ne ſe rendant guere quand on ne le bat que de ce côté, il s'y decouure certain ridicule qui luy fait honte, & l'attaquer par cet endroit-là eſt le mettre d'abord hors de defence. Il ne peut ſouffrir qu'on le joüe, & qu'on le faſſe paſſer pour ſot; il aime mieux ſe corriger de ſa ſottiſe, & en quitant le ridicule du vice, il en quite ce qu'il y a de malin, il le quite tout entier. C'eſt d'où proceda l'artifice de ces Peres, qui pour donner de l'horreur de l'yurognerie à leurs enfans,

faiſoient boire par excez leurs domeſtiques, qui ſe produiſoient deuant eux auec des poſtures ridicules. Les Roys qui ſont les Peres des Peuples, ont trouué de méme fort à propos qu'il y euſt des gens deuoüez au ſeruice du Public, pour nous repreſenter bien naïuement vn auare, vn ambitieux, vn vindicatif, & nous donner de l'auerſion pour leurs defauts; puis qu'en effet toutes les paſſions dereglées nous deduiſent à l'Eſtat de ces yurognes, à qui le vin trouble la raiſon.

IV

L'Arbre du Poëme Dramatique.

MAIS ne parlons pas encore des Comediens, & attachons nous particulierement à la nature de la Comedie. Pour ne pas confondre les termes, & rendre les choſes plus claires à ceux qui n'ont pas leu la Poëtique de Scaliger, & qui ignorent la pratique du Theatre, il faut leur mettre deuant les yeux l'Arbre du Poëme Dramatique, c'eſt à dire la difference des Poëmes que l'on deſtine au Theatre. Le Poëme Dramatique eſt la tige de l'arbre. Ses deux branches principales ſont le Poëme Heroïque & le Poëme Comique. Le Poëme Heroïque fait deux rameaux, la Tragedie & la Tragi-Comedie; le Poëme Comique en fait deux autres, la Comedie & la Paſtorale. Toutes ces

eſpeces du Poëme Dramatique ſe peuuent traiter en proſe ou en vers : mais les vers aſſeurement, s'ils ſont bien tournez, chatoüillent plus l'oreille que la proſe, & donnent plus de grace & de force à la penſée. I'entends les vers reguliers; car pour les irreguliers, ie ne trouue pas auec bien des gens qu'ils plaiſent fort au Theâtre, & ils ne ſont agreables que dans vn madrigal ou vne chanſon.

La *Tragedie* eſt vne repreſentation graue & ſerieuſe d'vne action funeſte, qui s'eſt paſſée entre des perſonnes que leur grande qualité, ou leur grand merite releuent au deſſus des perſonnes communes, & le plus ſouuent c'eſt entre des Princes & des Rois. La *Tragi-Comedie* nous met deuant les yeux de nobles auantures entre d'Illuſtres perſonnes menacées de quelque grande infortune, qui ſe trouue ſuiuie d'vn heureux euenement. La *Comedie* eſt vne repreſentation naïue & enjoüée d'vne auanture agreable entre des perſonnes communes; à quoy l'on ájoûte ſouuent la douce Satyre pour la correction des mœurs. La *Paſtorale* n'a pour objet qu'vne auanture de Bergers & de Bergeres, comme l'*Amarante* de Gombaud.

Pour ce qui eſt du ſujet qui eſt au choix du Poëte, il eſt Hiſtorique, ou fabuleux, ou meſlé, la verité & la fiction s'alliant enſemble, ce qui arrive le plus ſouuent. L'Hiſtoire eſt rarement portée ſur le Theatre dans toute ſa pureté, & quand elle ſe trouue trop nüe, elle ne refuſe pas quelques agrémens que l'inuention du Poëte luy peut donner. I'ay crû deuoir expliquer toutes ces diſtinctions du Poëme Dramatique, parce que dans la

ſuite de mon diſcours, ie prendray vne des parties pour le tout, & la Comedie pour tous les ouurages de Theatre qu'embraſſe le Poëme Dramatique. Ce nom d'vne eſpece particuliere eſtant deuenu vn nom general, & l'vſage voulant que la Tragedie, la Tragi-Comedie & la Paſtorale paſſent aujourd'huy ſoûs le nom de *Comedie*.

V

La Comedie eſtimée de toutes les nations.

Ie diray donc, & en peu de mots, que la Comedie a eſté en tres grande eſtime dans toute l'Antiquité; Que les Grecs & les Romains, comme ie l'ay dit, en ont egalement reconnu l'vtilité; ce que Ciceron témoigne aſſez dans la cauſe du Comedien Roſcius, qu'il defendit auec tant d'ardeur; Que de grans Princes, n'ont pas dedaigné d'en faire & de les reciter en public; Qu'il n'y a point aujourd'huy de nation dans l'Europe qui n'en face eſtat; Que l'Eſpagnole & l'Italienne en font vn des ornemens de la ſolennité des jours les plus Saints; Que le Grand Cardinal de Richelieu, l'vn des plus éclairez de tous les hommes, l'aimoit, l'apuyoit, honoroit les Autheurs de ſon eſtime, fauoriſoit les Comediens; & pour dire plus que tout cela, Que le Roy, l'Inuincible Lovis, les delices de ſes peuples & l'admiration de l'Vniuers, trouue

des charmes dans la Comedie, dont il connoiſt parfaitement toutes les beautez, & qu'il la prend pour vn de ſes plus doux diuertiſſemens, quand il ſe veut donner quelques momens de relaſche dans les grands ſoins qui l'ocupent inceſſamment pour la gloire de ſon Regne & le bien de ſes ſujets.

VI

De Spectacles qui ſe donnent aux Colleges.

La Comedie, qui par cette ſeule raiſon deuroit auoir autant de partiſans zelez qu'il y a de gens en France, ne manque pourtant pas d'ennemis qui la dechirent, & qui arment contre elle & contre ceux qui la font, les Peres & les Conciles. Leurs Decrets, ie l'auoüe, ſont des armes ſacrées, deuant leſquelles les Defenſeurs de la Comedie doiuent humblement baiſſer les leurs; & bien loin d'auoir la temerité de leur contredire, il nous faut croire qu'ils n'ont eu que de bonnes intentions. Mais il ſe peut faire qu'on les cite quelquefois mal à propos, & que les Poëmes Dramatiques de nôtre tems n'auroient pas eſté generalement l'objet de leur ſeuere cenſure. Auſſi voyons nous qu'ils ne ſont pas tous bannis de nos Colleges, où i'ay veu repreſenter des ouurages de Plaute, & de Terence auſſi bien que de Seneque; ni méme des Communautez Religieuſes, où l'on dreſſe tous les ans de

ſuperbes Theâtres pour des Tragedies, dans leſquelles, par vn meſlange ingenieux du ſacré & du profane toutes les paſſions ſont pouſſées juſqu'au bout. On y emploie méme pour de certains rôles d'autres perſonnes que des Ecoliers, on y danſe des balets. Toute la difference qui ſe trouue entre ces ſpectacles-là contre quoy on ne dit mot, & ceux que donnent les Comediens contre leſquels on murmure, conſiſte dans le langage, & dans la qualité des Acteurs. Dans les premiers on ne parle que Latin, & on ne void point de femmes. Mais le Latin eſt entendu, & des Acteurs & des Spectateurs. Ces paſſions d'amour, d'ambition, de colere, & de vengeance qu'on veut que la Comedie ſoûleue, tandis que le Chriſtianiſme a pour but de les abatre, peuuent à ce conte faire vne auſſi forte impreſſion dans les eſprits des gens qui parlent & qui écoutent, qu'elles en feroient le lendemain ſur le Theatre François à vne repreſentation de *Cinna* ou de *Pompée*. La morale Chreſtienne ne pretend pas de depouiller l'homme de ſes paſſions, elle entreprend ſeulement de les regler, & de luy en montrer le droit vſage. Soit dans nos Comedies, ſoit dans nos Romans, leurs Autheurs ſe propoſent le méme but, ils étoufent la vengeance dans l'ame de leurs Heros, ils donnent des bornes à leur ambition & à leur colere, ils ne leur ſoufrent point d'extrauagance dans leur amour, & ne nous offrent pas ſeulement en eux des exemples d'vne vertu ordinaire, mais d'vne vertu acheuée, & au plus haut degré où elle ſçauroit monter.

Mais, me dira-t-on encore, on ne void point de

femmes ſur le Theatre dans les Comedies qui ſe repreſentent aux Colleges; car dans l'aſſemblée il y en a vn grand nombre, & feu Mademoiſelle de Gournay qui ſçauoit parfaitement & le Grec & le Latin, m'a dit qu'elle y alloit quelquefois dans ſes ieunes ans. Ie ne ſçais s'il eſt moins blâmable de voir des hommes traueſtis en femmes & prendre l'habit d'vn autre ſexe que le leur, ce qui hors de pareilles occaſions, & des tems ácordez aux rejouiſſances publiques, eſt puniſſable & defendu par les Loix. Il faut ſe faire juſtice les vns aux autres. Les ſpectacles qui ſe donnent aux Colleges ſont tres loüables. C'eſt vne feſte publique, qui ſert de couronnement aux nobles trauaux de toute vne année, & dans laquelle on diſtribuë des prix à la Ieuneſſe, qui a fourni ſa carriere auec honneur. Cela l'excite à y rentrer auec plus d'ardeur apres vn peu de relaſche, cela luy donne une honneſte hardieſſe à parêtre en public, & à parler vn iour d'vn ton ferme & d'vn geſte libre dans vne Chaire, ou dans vn Barreau.

VII

Le bel vſage de la Comedie.

TOUTE nôtre jeune Nobleſſe n'entend pas le Latin, & ne va pas au College; il eſt juſte qu'elle ayt auſſi ſa part du plaiſir & du profit de la Comedie dans

la langue qu'elle entend; & puiſque dans nos Poëmes Heroïques (car c'eſt de ceux-là dont il s'agit à preſent) on void éclater les plus beaux traits de l'Hiſtoire, qu'on y void combatre la gloire & l'amour, & la gloire comme la Maîtreſſe l'emporter toûjours ſur les paſſions les plus violentes; qu'on y void enfin le crime puni, la vertu recompenſée, & les grandes actions en leur plus beau iour; qui n'auoûra qu'on ne peut enuoyer nos jeunes Gentils-hommes nez pour la guerre à vne meilleure Ecole que celle-là, & qu'en voyant ces beaux exemples de valeur & de zele pour ſon Prince, comme en vn Eucherius fils de Stilicon; ces genereux ſentimens d'amour & de fidelité incorruptible pour ſa Patrie, comme en vn Sceuole, ces hautes idées ne s'impriment bien fortement dans leurs ames, & qu'ils ne conçoiuent des deſirs ardens d'aquerir de méme de la gloire au ſeruice du Roy, & de ſe porter pour luy aux plus grandes actions.

Voilà en peu de mots quelle eſt la nature de la Comedie, & les vſages qu'on en peut tirer. Il y a toutefois des gens qui la condamnent, & qui la condamnent ſans la bien connêtre. Ecoutons les, & taſchons de ſatisfaire à leurs objections, ce qui n'eſt pas difficile.

VIII

Reflexion ſur les ſentimens des Peres & des Conciles.

Ils ont acouſtumé de confondre la Comedie auec tous les ſpectacles de l'Antiquité, & ont de la peine à ſouffrir que l'on en face quelque difference. La Comedie n'a rien de cruel comme les ſpectacles des anciens Gladiateurs, dont il ſe void encore quelques reſtes en Alemagne, en Angleterre, & en Italie. Elle n'a rien de ſale, ſi le Poëte ne ſort des bornes que la bienſeance luy preſcrit; & ce n'eſt proprement que contre les ſpectacles ou ſanglans, ou deshonneſtes, qui combatent la charité & la pureté du Chriſtianiſme, que les Conciles & les Peres ſe ſont declarez.

IX

La guerre Profeſſion Illuſtre, quoyqu'elle ſoit cauſe de bien des maux.

La guerre n'a iamais eſté generalement condannée entre les Chreſtiens, quoyqu'elle nous produiſe des ſpectacles les plus ſanglans & les plus affreux, vne

campagne couuerte de corps, ou morts, ou mourans, à l'iſſue d'vne bataille rangée; vne mer qui engloutit des vaiſſeaux que le canon de l'ennemy a briſez, & des milliers d'hommes qui periſſent à la fois dans les eaux & dans les flames par le deſeſpoir d'vn Capitaine inſenſé qui a mis le feu aux poudres plûtoſt que de ſe rendre à la merci du vainqueur; vne ville enfin priſe d'aſſaut, & qui deuient vn Theâtre de ſales actions & de cruautez barbares. A oüir parler les gens qui ſe ſont trouuez en de pareilles occaſions, on ne ſe peut rien figurer de plus horrible que ces ſortes de ſpectacles, & les ſeuls tableaux que les Peintres nous en donnent, nous font fremir :

I'y vois la foudre toûiours preſte,
Et la flame & le plomb, qui, formant dans les airs
Vne ardente & double tempeſte,
Y font l'image des Enfers.

C'eſt le portrait que nous fait de la guerre Monſieur l'Abbé Boyer, vn des Illuſtres de l'Academie Françoiſe, dans l'Ode ſçauante qu'il à miſe au iour ſur la priſe de Maſtric. Sans venir aux mains, la guerre produit aſſez d'autres maux, & la marche d'vne armée deſole ſouuent tous les lieux où elle paſſe. Cependant la guerre eſt le noble meſtier des Roys, la guerre eſt juſte & loüable, quand elle a pour fin la defence de leurs Droits & le ſoûtien de leur gloire, & le mauuais vſage qui s'en peut faire n'a iamais porté les Directeurs du Chriſtianiſme à la condanner entierement. Diſons en vn mot qu'il n'y à rien de parfait au Monde, qu'il

n'y a point de profeſſion qui n'ayt ſes defauts, & que ſur ce pied là il faudroit les abolir toutes, ou vne grande partie, ce qui iroit trop au deſauantage de la ſocieté ciuile, & à quoy l'on ne penſera jamais.

Mais enfin ſi l'on veut abſolument que l'intention des Peres ayt eſté plus loin que les ſpectacles ſanglans, & que nôtre Comedie doiue eſtre compriſe dans leur cenſure, ce ne ſera peut eſtre pas vne abſurdité de croire qu'ils n'en ont vſé de la ſorte que pour couper de plus pres la racine aux abus de ces ſpectacles cruels & laſcifs, qu'ils ont tres juſtement condannez, en condannant tous les ſpectacles generalement, de quelque nature qu'ils puſſent eſtre. Quand vn enfant abuſe de quelques petites libertez que ſon pere luy ſoûfre, il les luy retranche toutes pour vn temps : mais l'enfant ſe corrige, & le pere relaſche quelque choſe de ſa ſeuere defence. Il n'y a rien au monde, comme i'ay dit, qui n'ayt ſon fort & ſon foible, ſes perfections & ſes defauts.

X

Parallele de la Poëſie & de la Peinture.

La peinture eſt vne poëſie muette, comme la poëſie ſe peut dire vne peinture parlante. Le pinceau nous repreſente vne paſſion d'amour, de colere, de vengeance auſſi fortement que la plume du Poëte

& que la voix de l'Acteur. Ceux cy nous touchent par le beau tour du vers, & la grace qu'ils luy donnent dans le recit; le Peintre nous touche de méme par l'aſſiette de ſes figures qui ſemblent parler, & qui bien ſouuent nous en diſent plus que ſi en effet elles parloient. Nos tableaux & nos tapiſſeries ne nous offrent que de ſemblables objets, dont l'ame de celuy qui les contemple auec attention peut eſtre plus emeüe qu'elle ne le ſeroit par vn recit qui échape aiſement à la memoire; & pour tout dire enfin, il y a autant à craindre du Peintre, que du Poëte & du Comedien. Mais les excez où le premier s'emporte ordinairement, ces nuditez & ces poſtures peu chaſtes dont les Palais ſont remplis, n'ont pû obliger les plus ſeueres Cenſeurs à condanner generalément la peinture, qui a toûjours paſſé pour vn art tres noble, comme le Peintre dans ſa profeſſion paſſe pour homme d'honneur. Le Comedien & la Comedie ont de méme leurs defauts, ie ne pretens pas les excuſer, & j'en parleray bientoſt : mais ſi pour cela on veut ſans exception les bannir du Monde, il faut auſſi en bannir par méme raiſon & le Peintre & la Peinture.

XI

Il se glisse des abus en toutes Professions.

VOUDROIT on encore condamner l'Imprimerie & les Imprimeurs pour quelques mechans liures qui courent, qui sont sales & impies, qui attaquent la Religion & les bonnes mœurs, qui décrient vn Estat & celuy qui le gouuerne? On punit l'Imprimeur qui oze les mettre au iour, & le Libraire qui oze les debiter : mais on ne s'en prend pas à ceux qui sont innocens du crime, & l'infamie d'vn particulier ne rejaillit pas sur le public. L'Imprimerie & la Librairie qui ne font qu'vn même corps, n'en sont pas pour cela moins honorables, elles ont vne bonne fin; & la Comedie, comme ie l'ay fait voir, en a aussi vne bonne, qui peut être corompüe par les excez de quelques particuliers. On en pourroit dire autant, de la Medecine & des Medecins, & de plusieurs autres Professions. Si l'on est si rigide que de condamner entierement la Comedie & ceux qui la representent, il faut condamner en même temps le Poëte qui la compose, l'Imprimeur qui l'imprime, le Libraire qui la debite, l'Auditeur qui l'ecoute, le Lecteur qui la lit, & le Poëte qui est la source de tout le mal pretendu sera le plus condannable. Mais tant s'en faut qu'il le soit, que nous sommes conuaincus par l'Histoire de tous les Peuples, & par celle de nos temps, que les fameux Poëtes ont toûjours

eſté honorez des Princes & de leurs ſujets, autant ceux qui ont trauaillé pour le Theatre, que ceux qui ſe ſont renfermez dans les bornes du Poëme Epique; qu'on leur a decerné des honneurs publics, qu'on les a couronnez, qu'on leur a enfin dreſſé des ſtatues. Nous en auons des exemples dans tous les ſiecles; & pour ne parler que du nôtre, toute l'Europe a ſceu les hautes marques d'eſtime que le Roy a bien voulu donner à vn Pierre Corneille, à qui l'excellence de ſes Poëmes Dramatiques & de ſes autres ouurages a áquis vne gloire dont s'entretiendront tous les ſiecles à venir. Encore vne fois la fin de la Comedie eſt bonne. Les choſes les plus ſaintes ne font nulle impreſſion ſur l'eſprit d'vn Libertin. Il ne depend que de l'Auditeur de tirer vn bon vſage de la Comedie; s'il eſt ſage & intelligent, il en fera ſon profit; s'il eſt ignorant & vicieux, il en ſortira tout auſſi beſte qu'auparauant, & ce ne ſera la faute ny du Comedien, ni du Poëte.

XII

L'eſprit veut du relaſche dans la pieté & dans les affaires.

AGISSONS de bonne foy. N'eſt il pas injuſte de blâmer la Comedie par le nom ſeul, ſans examiner la choſe, & en confondant l'intention de l'art auec le

mauuais vſage? Ceux qui voudroient abſolument l'interdire comme vne choſe qui ne regarde pas directement le ſalut, ſeroient obligez d'en retrancher vne infinité de cette nature, où il y auroit plus à redire qu'à la Comedie, & que l'on ſoufre aiſement. On en veut ſans doute particulierement à la Comedie, par ce qu'elle a de l'éclat, & qu'elle frappe la veüe. Ie ne veux pas nier qu'il n'y ayt des lieux qu'il vaut mieux frequenter que le Theâtre, cela eſt hors de doute; & il y en a où il ſeroit bon d'eſtre inceſſamment, s'il n'auoit pas eſté ordonné à l'homme de trauailler, comme il luy a eſté ordonné de prier Dieu. Mais la plus ſolide pieté a ſes interualles; vn veritable deuoſt n'eſt pas toûjours à l'Egliſe, il ne peut pas eſtre toûjours attaché à la maiſon & à la profeſſion qu'il a embraſſée; il eſt homme, il demande du relaſche, & quelque honneſte diuertiſſement, ce que le Theâtre luy fournit. Car enfin, & pour abreger cette matiere, ceux qui condannent la Comedie ne la veulent pas regarder par les bons coſtez, & il y en a eu qui ſe ſont trouuez d'humeur à porter en méme tems leur cenſure contre des choſes les plus innocentes.

XIII

Les Courses de cheuaux condamnées par vn celebre Docteur.

Vn grand & fameux Docteur s'eſt auiſé de mettre la courſe des cheueaux au nombre des choſes vaines & des ſpectacles qu'il n'aprouue pas. Faudra-t-il pour cela defendre les courſes de bague, fermer les maneges où l'on vit auec tant de diſcipline, & blamer la noble profeſſion d'vn Ecuyer qui enſeigne à manier vn cheual, à courre & à voltiger de bonne grace? La Nobleſſe a trop d'intereſt à ſoûtenir la gloire & l'vtilité de cet Illuſtre exercice contre tout ce qu'il y a jamais eu de plus celebres Docteurs.

XIV

Spectacles plus dangereux que la Comedie.

Enfin ceux qui veulent que nous detournions les yeux de toutes les choſes vaines, veulent vne bonne choſe, dont la pratique ſeroit loüable dans le Chriſtianiſme. Ils ont raiſon ſur le fait de la Comedie

de nous batre ſouuent de cette ſainte penſée, ſur laquelle ils fondent leur cenſure, & qui faiſoit le ſouhait d'vn Grand Roy, qui ne ſoufrant point, comme il le têmoigne luy-même, de flateurs ny de fourbes dans ſa Cour, ne ſoufroit pas auſſi apparemment que le luxe & la vanité y euſſent entrée. Mais quoy ? les temps ſont changez, & le ſont entierement; & s'il faut aujourd'hui detourner les yeux de toutes les choſes vaines, il ne faut pas aller ny à la Cour, ny au Cours, deux ſuperbes ſpectacles, & des plus dangereux au conte de nos ſeueres Cenſeurs; il ne faut pas ſortir de la maiſon & ſe montrer dans la ruë, ou il faut comme vn Tartuſe, tendre à la tentation, prendre vn mouchoir à la main, & baiſſer la veüe à toute heure deuant mille objets qui ſe preſentent, & qui peuuent plus emouuoir les ſens de l'homme qui ne s'en rend pas le maître, que ce qui ſe voit au Theâtre où ordinairement les oreilles ſont plus attachées que les yeux.

XV

L'Italie moins ſcrupuleuſe que d'autres Prouinces dans les diuertiſſemens publics.

MAIS enfin pourquoy en la matiere dont il s'agit ſe montrer plus delicat en France qu'en Italie & à Rome méme, où l'Inquiſition eſt en vigueur pour

le ſoûtien de la Religion & des bonnes mœurs? Chacun ſçait que les principaux Directeurs du Chriſtianiſme ne font point de ſcrupule de fournir aux frais des *Opera,* d'en donner le ſpectacle dans leurs Palais, & méme des gens deuouez au ſeruice de l'Egliſe, qui ont d'excellentes voix, paroiſſent ſur les Theâtres publics, pour y joüer vn perſonnage en chantant. Eſt-ce qu'vn couplet amoureux ſecondé des charmes d'vne belle voix penetre moins auant dans les cœurs de l'Aſſemblée, que lors qu'il eſt ſimplement recité à nôtre mode? Ces ſpectacles là ne ſont ils pas de veritables Comedies en muſique, & les affiches donnant aux *Feſtes de l'Amour & de Bachus,* le nom de *Paſtorale* & à *Cadmus & Hermione* celuy de *Tragedie,* ne les rangent elles pas auec les Poëmes Dramatiques? N'eſt-ce pas à dire aſſez que ce ſont des Comedies, & ceux qui les repreſentent des Comediens, à qui les Souuerains peuuent donner des priuileges comme il leur plaiſt? On fait ſonner bien haut en Eſpagne le zele de la Religion, & toutefois en Eſpagne on void introduire ſur les Theâtres publics des perſonnages en habit Eccleſiaſtique, ce qui ne ſeroit ſoufert en France en quelque maniere que ce fuſt.

XVI

Le gouſt du ſiecle pour le Theâtre.

Je ne pouſſeray pas dauantage cette matiere, & j'en ay aſſez dit, ce me ſemble, pour faire voir que toutes les choſes du Monde ont leur bon & mauuais vſage; ce qui prouue en méme tems que la Comedie n'eſt pas exempte de cette regle, & que comme elle a ſes áuantages, elle a auſſi ſes defauts; ce ſont quelques abus qui s'y ſont gliſſez dans tous les ſiecles, & auſquels le nôtre s'eſt auſſi quelquefois laiſſé aller. Par les ſoins du Cardinal de Richelieu elle fut remiſe en France ſur le bon pied; mais on peut luy reprocher que depuis cette reformation elle s'eſt vn peu licentiée. Le gouſt change, & l'emporte ſouuent ſur la raiſon. On veut de l'amour, & en quantité, & de toutes les manieres; il faut le traitter à fond, & dans la Comedie on demande aujourd'huy beaucoup de bagatelles, & peu de ſolide. Pour ce qui eſt de la Tragedie, l'*Hérode* de Monſieur Heinſius, l'vn des Poëmes les plus acheuez, plaiſoit peu à la Cour & à la Ville, parce qu'il eſt ſans amour; & la *Sophonisbe* qui a de la tendreſſe pour Maſſiniſſe iuſqu'à la mort, a eſté plus goûtée que celle qui ſacrifie cette tendreſſe à la gloire de ſa Patrie, quoy que le fameux Autheur du dernier de ces deux ouurages l'ayt traité auec toute la ſcience qui luy eſt

particuliere, & qui luy a ſi bien apris à faire parler & les Carthaginois, & les Grecs, & les Romains comme ils deuoient parler, & mieux qu'ils ne parloient en effet.

XVII

Sentimens de quelques particuliers ſur le Poëme Comique.

SOIT que ce gouſt du ſiecle qui veut vn grand amour dans les grands ouurages du Theâtre, & force amourettes dans les ouurages Comiques, parte du genie de la Cour, ou de celuy du Poëte, il eſt conſtant que le Poëme Dramatique dans ſes deux genres & dans toutes ſes eſpeces n'a eſté jnuenté que pour diuertir & pour inſtruire : mais tout le monde veut que le diuertiſſement paſſe le premier, qu'il l'emporte ſur l'inſtruction, & il me le faut bien vouloir auec tout le monde. I'ay toutefois connu des gens qui, en fait du Comique, n'aiment pas fort une piece, de laquelle on ne peut tirer aucun bon ſuc, qui roule toute entiere ſur la bagatelle, & où l'Auditeur n'a ſceu remarquer vn ſeul trait d'erudition coulé à propos. Comme la belle Comedie qui donne agreablement ſur le vice & l'ignorance eſt eſtimée de tous les honneſtes gens, celle qui a de ſales jdées n'a pas toute leur áprobation. I'en ay connu pluſieurs de ceux qui aiment paſſionnement la Comedie,

qui ſouhaiteroient que l'ombre méme de l'amour criminel fuſt bannie des repreſentations, qu'il n'en paruſt aucune demarche, & qui diſent que l'idée d'vne choſe qui n'eſt pas plaiſante dans le Monde, ne ſçauroit l'eſtre au Theâtre. Il y en a de moins ſeueres, qui ſe contentent que l'on paſſe legerement ſur cet article quand on ne peut l'éuiter, qu'on ne faſſe pas des peintures entieres, & que l'on n'ameine pas les choſes ſi auant, qu'il ſemble qu'il n'y ayt plus d'interuale entre le projet & l'execution. Ie leur ay ouy dire que ne pouuant ſoúfrir de certaines gens, qui ſur l'article du droit vſage du mariage, prennent ſoin de nous le depeindre trop exactement, qui en écriuent de gros volumes, & découurent des choſes à quoy peut eſtre on n'auroit jamais penſé, ils peuuent encore moins ſoufrir qu'on leur faſſe en public des portraits parlans & ſenſibles d'vn amour qui tend au crime, quoy que l'on n'en vienne pas juſqu'à l'effet. On pourroit ſe tromper, de croire que l'Auditeur raiſonnable prenne vn plaiſir infini à ces repreſentations qui paſſent les bornes, & des amouretes honneſtes entre perſonnes libres le diuertiroient bien mieux.

XVIII

Le nom de Dieu *dans vn ſens parfait ne doit pas être meſlé auec du riſible.*

Il ſeroit encore à ſouhaiter, diſent ces gens là, que dans ces ſortes d'ouurages, le nom de Dieu ne fuſt jamais prononcé. Il ne ſe doit trouuer, à leur auis, que dans des ouurages dont le ſujet eſt tout ſaint, comme dans vn *Polyeucte :* mais dans les pieces dont le ſujet eſt Comique, où l'on traite des intrigues amoureuſes, & où l'on void regner d'vn bout à l'autre vn valet ridicule, & vne ſeruante qui ne l'eſt pas moins, le nom de Dieu ne doit pas eſtre meſlé. Ils ont de la peine à ſoûfrir qu'vne Soubrete pour cacher qu'elle a parlé à vn Galant, diſe à ſa Maîtreſſe qui l'en ſoupçonne, *Qu'elle prioit Dieu;* parce qu'on l'a ouï parler dans ſa chambre, & qu'on ſupoſe qu'à moins de quelque trait de folie, on ne parle pas haut quand on eſt ſeul. Elle auroit pû tout auſſi bien s'echaper en diſant qu'elle liſoit, ayant remarqué ſouuent que des valets & ſeruantes, & autres gens de la ſorte par vne ſote coûtume parlent haut en liſant, quoy qu'il n'y ayt perſonne qui les entende. La priere eſtant la plus ſainte & plus importante action du Chriſtianiſme, cet hemiſtiche, diſent nos Critiques, eſt placé là fort mal à propos, & ils ne peuuent aſſez s'étonner qu'on ne ſe ſoit jamais auiſé de

le changer. Pour ces exclamations ſi ordinaires dans la bouche des hommes, *Ha Dieu! Mon Dieu! Bon Dieu!* & autres ſemblables, ils les ſouffrent, parce qu'elles n'ont pas de ſuite, & ne forment pas vn ſens parfait. En les condannant dans la bouche des Comediens, il faudroit condanner tous les hommes generalement qui en abuſent à toute heure, & ſans nulle neceſſité. On tolere les abus que l'on ne ſçauroit oſter, & la Comedie eſt vne imitation des actions & du langage des Peuples. Mais vn *Ie priois Dieu*, vn *Dieu vous aſſiſte!*, vn *Dieu vous le rende!*, & autres expreſſions de la ſorte dans vn ouurage Comique ne ſont pas du gouſt de ces gens que j'ay citez, & qui toutefois, comme j'ay dit, aiment fort la Comedie.

XIX

La bagatelle vn peu trop en regne.

Il ſeroit encore bon qu'on puſt jnſenſiblement accoûtumer les Spectateurs à prendre gouſt à des repreſentations Comiques, où il y euſt vn peu moins de bagatelles & plus de ſolide, & que le Poëte prenant des ſujets éloignez de ceux qui ont autrefois ſerui à de pures farces, ne traitaſt que de choſes bonnes & honneſtes, qu'il pourroit agreablement tourner; ce qui donneroit moins de priſe à ceux qui dechirent la Comedie, le Comedien & le Poëte.

XX

Le Theâtre a porté bien des gens à l'étude de la vertu.

MAIS enfin il n'y a rien ſoûs le Ciel qui ſoit exemt de defauts, & ce que je viens de dire, ni tout ce que peuuent dire les fâcheux Critiques ne ſçauroit détruire les Eloges qui ſont deus à la belle Comedie. Toutes les Comparaiſons ne plaiſent pas & je n'en áporte point icy pour mieux ápuyer ſes áuantages. Ie diray ſeulement pour concluſion, que c'eſt vne belle Ecole & vn noble amuſement pour ceux qui la ſçauent bien goûter, & que mille gens m'ont áuoüé que le Theâtre leur a apris vne infinité de belles choſes qui ont ſerui à polir leur eſprit & à les porter à l'étude de la vertu. C'eſt là auſſi la fin que le Poëte ſe propoſe dans la Comedie, & c'eſt la méme fin du gouuernement des Comediens. Leur Société ne s'eſt établie que ſur ces deux fondemens, l'honneſte diuertiſſement, & l'vtile inſtruction des Peuples; mais je ne ſçais ſi cela ſe peut dire également de tous les Comediens de l'Europe, des Italiens, des Eſpagnols, des Anglois & des Flamans. En ayant veu de toutes les ſortes dans mes voyages, j'en ay remarqué les differences, ce qui ſeruira à faire mieux connêtre les áuantages du Theâtre François, qui eſt aujourd'huy au plus haut point de ſa gloire.

XXI

Difference de la Comedie Françoise d'auec l'Italienne, l'Espagnole, l'Angloise & la Flamande.

Les Italiens qui pretendent marcher les premiers de tous pour le Comique, le font particulierement consister dans les gestes & la souplesse du corps, &, par leurs intrigues assez bien conduites & fort plaisamment executées, taschent principalement de satisfaire les sens. Ils ne reüssissent pas dans la representation d'vne auanture Tragique, & ne peuuent comme nos François reuêtir toutes sortes de caracteres. C'est à dire qu'on ne va guere les voir que pour le pur diuertissement, & qu'on n'en remporte que peu d'instruction pour les mœurs, parce qu'ils ne s'attachent pas fort à cet article. Mais enfin nous leur sommes redeuables de la belle inuention des machines, & de ces vols hardis qui attirent en foule tout le monde à vn spectacle si magnifique.

XXII

Excellence des machines de la Toiſon d'or.

CELLES qui ont fait le plus de bruit en France furent les pompeuſes machines de *la Toiſon d'or*, dont vn Grand Seigneur d'vne des premieres Maiſons du Royaume, plein d'eſprit & de generoſité, fit ſeul la belle depence pour en regaler dans ſon Château toute la Nobleſſe de la Prouince. Depuis il voulut bien en gratifier la Troupe du Marais, où le Roy ſuiui de toute la Cour vint voir cette merueilleuſe Piece. Tout Paris luy a donné ſes admirations, & ce grand *Opera*, qui n'eſt deu qu'à l'eſprit & à la magnificence du Seigneur dont i'ay parlé, a ſerui de modele pour d'autres qui ont ſuiuy. Baptiſte Lully eſt venu depuis, qui par l'agreable meſlange de machines de l'inuention de Vigarany, de danſes & de muſique, où il s'eſt rendu incomparable, a charmé toute la Cour, tout Paris, & toutes les Nations Etrangeres qui y abordent. Mais enfin ces beaux ſpectacles ne ſont que pour les yeux & pour les oreilles, ils ne touchent pas le fond de l'ame, & l'on peut dire au retour que l'on a veu & ouï, mais non pas que l'on a eſté inſtruit. D'où l'on peut conclure, ce me ſemble, que la Comedie Italienne n'a pas tout à fait le meſme objet que la nôtre de diuertir

& d'inſtruire, ce qui eſt la perfection du Poëme Dramatique.

XXIII

Les François de quoy redeuables aux Italiens & aux Eſpagnols.

LES Eſpagnols prennent le contre-pied des Italiens, & ſelon le genie de la nation demeurent fort ſur le ſerieux, & ne demordent point ſur le Theâtre de cette grauité naturelle ou affectée, qui ne plaiſt guere à d'autres qu'à eux. Vn ſujet Comique eſt beaucoup moins de leur caractere qu'vn ſujet Tragique; mais de quelque maniere qu'ils s'aquitent de tous les deux, ils n'ont pas eſtez goûtez en France, & ne diuertiſſent pas comme les Italiens. Les François ont ſceu tenir le milieu entre les vns & les autres, & par vn heureux temperament ſe former vn caractere vniuerſel qui s'éloigne egalement des deux excez. Mais au fond nous ſommes plus obligez aux Eſpagnols qu'aux Italiens, & n'eſtant redeuables aux derniers que de leurs machines & de leur muſique, nous le ſommes aux autres de leurs belles inuentions Poëtiques, nos plus agreables Comedies ayant eſté copiées sur les leurs.

Les Anglois ſont tres bons Comediens pour leur nation, ils ont de fort beaux Theâtres, & des habits magnifiques; mais ny eux, ny leurs Poëtes ne ſe piquent

pas fort de s'átacher aux regles de la Poëtique, & dans vne Tragedie ils feront rire & pleurer, ce qui ne ſe peut ſoufrir en France, où l'on veut de la regularité. Toutes les fois qu'vn Roy ſort, & vient à parêtre ſur le Theâtre, pluſieurs Officiers marchent devant luy, & crient en leur langue : *Place! place!* comme lorſque le Roy paſſe à Vvit-thal d'vn quartier à l'autre, parce qu'ils veulent, diſent ils, repreſenter les choſes naturellement. Ils en vſent de méme à proportion en d'autres rencontres, & introduiſent quantité de perſonnages muets que nous nommons *Aſſiſtans,* pour bien remplir le Theâtre; ce qui ſatisfait la veüe, & cauſe auſſi quelquefois de l'embarras. Eſtant à Londres il y ſix ans, j'y vis deux fort belles Troupes de Comediens, l'vne du Roy, & l'autre du duc d'Yorc, & ie fus à deux repreſentations, à *la Mort de Montezume, Roy de Mexique,* & à celle *de Muſtapha,* qui ſe defendoit vigoureuſement ſur le Theâtre contre les muets qui le vouloient étrangler; ce qui faiſoit rire, & ce que les François n'auroient repreſenté que dans vn recit. Il ne ſe peut ſouhaitter d'hommes mieux faits, ny de plus belles femmes, que i'en vids dans ces deux Troupes, & la Comedie Angloiſe, pour n'eſtre pas ſi reguliere que la nôtre, ny executée par des gens qui donnent toute leur étude à cette profeſſion, a toutefois ſes charmes particuliers.

Les Comediens Flamans ne doiuent marcher que les derniers, & les Allemans font rang auec eux, la difference entre les vns & les autres n'eſtant pas grande. Leurs Poëtes Dramatiques ſont peu dans les regles, ils

n'ont ny les graces, ny la delicateſſe des nôtres. La langue même, qui eſt vn peu rude, ne leur eſt pas fauorable, & ils ſont repreſentez auec peu d'art par des gens qui ne frequentent jamais ny la Cour, ny le beau monde, & qui la plus part, de même que les Anglois, ne ſe donnent pas tout entiers à cette profeſſion, en ayant quelque autre qu'ils exercent hors des jours de Comedie, & leur Theâtre n'eſtant pas toûjours capable de les bien entretenir.

XXIV

Le gouſt d'vn particulier ne doit pas l'emporter ſur le gouſt vniuerſel.

A ſe faire juſtice les vns aux autres, & ſans eſtre partial, ie ne crois pas, apres les choſes que ie viens de dire, qu'on puiſſe diſputer la preſeance aux Comediens François, ſurtout à voir les deux Troupes de Paris, que l'on ne peut ſouhaitter plus ácomplies, & qui donnent à la cenſure le moins de priſe qu'il leur eſt poſſible dans leurs repreſentations. A les bien examiner, & à n'en tirer que le droit vſage, les plus ſeueres ne peuuent les blâmer avec juſtice. I'ay aſſez montré que la Comedie eſt du nombre de ces choſes dont l'inſtitution a eu vne fin louable, & qui ſont bonnes au fond, quoy que par accident elles puiſſent deuenir mau-

uaiſes. Il y a par tout vn mélange ineuitable de bien & de mal, il ne faut que les ſçauoir ſeparer, & que regarder les choſes par les bons coſtez. On peut cueillir vne roſe ſans ſe piquer, on peut voir la Comedie ſans riſque, & le beau fruit qu'on en tire n'eſt mal ſain que pour ces petits eſtomacs qui rejettent tout. Le triſte regime, où leur foibleſſe les a reduits, ne doit pas eſtre vne loy pour d'autres. Les ragouſts leur ſont contraires, ou ils ne les aiment pas : faut-il pour cela qu'ils ſoient defendus à tout le Monde? Les eſprits chagrins ne prennent plaiſir à rien, & blament tous les diuertiſſements honneſtes; d'autres gens les blament auſſi ſans eſtre chagrins, & ils en ont leurs raiſons; & les vns & les autres, pour authoriſer leurs ſentimens & leur maniere de viure, veulent qu'il y ayt du crime dans les plaiſirs les plus jnnocens. Mais enfin il n'eſt pas juſte qu'en des choſes dont l'vſage eſt bon à qui en ſçait profiter, le grand nombre ſe regle ſur le petit, & que le gouſt de quelques particuliers l'emportant ſur le gouſt vniuerſel, priue le public de l'vtile diuertiſſement de la Comedie.

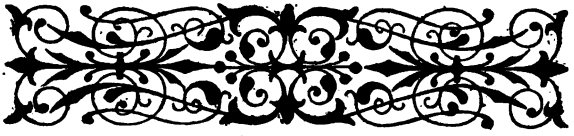

LE THEATRE FRANÇOIS.

LIVRE SECOND.

DES AUTHEURS QUI ONT SOUTENU LE THEATRE DEPUIS QU'IL EST DANS SON LUSTRE.

I

Les Autheurs fermes apuys du Theâtre.

ES AUTHEURS doiuent eſtre conſiderez comme les Dieux Tutelaires du Theâtre; ce ſont eux qui le ſoûtiennent, ils en ſont les grans ápuys, & il tomberoit auec tous ſes ornemens & ſes pompeuſes machines, ſi de beaux vers & d'agreables intrigues ne chatoüilloient l'oreille de l'auditeur, à meſure que ſa veüe eſt diuer-

tie par la beauté des objets qu'on luy presente. Ie sçais que la Comedie ne demande pas seulement vn Autheur qui la compose, qu'elle veut aussi vn Acteur qui la recite, & vn Theâtre où elle soit representée auec les embellissemens qu'il luy peut donner. Mais l'inuention du Poëte est l'ame qui fait mouuoir tout le corps, & c'est de là principalement que le monde s'attend de tirer le plaisir qu'il va chercher au Theâtre.

II

Grande temerité à qui en voudroit faire publiquement la distinction.

I'AY donc icy à parler & des Autheurs, & de leurs Ouurages, & ce sera auec toute la brieueté que i'ay obseruée ailleurs. C'est sans doute vne matiere des plus difficiles & vne entreprise des plus hardies, selon le biais qu'on voudroit suiure pour l'executer; mais de la maniere que ie vais m'y prendre, j'ay la temerité de croire que j'y pourray reüssir. Ie ne sçais pas ce que le Lecteur s'est promis du titre de mon second Liure : mais s'il attend de moy vne Critique, il se trompe fort, & c'est vne chose à quoy ie pense aussi peu, que ie m'en sens peu capable. I'ay du respect pour tous les Autheurs, & s'il m'est permis, en lisant leurs ouurages, d'en faire la distinction dans mon cabinet, & de mesu-

rer la grande diſtance qu'il y a des vns aux autres, il ne me l'eſt pas de produire mes ſentimens au Public. Il eſt moins difficile de conceuoir les choſes que de les écrire, il y auroit méme de l'imprudence à écrire tout ce que l'on a conçeu, & les penſées les plus raiſonnables ſont bien ſouuent celles qu'il nous faut le plus cacher. Ie ne diray donc rien du merite des Autheurs, dont chacun peut faire le diſcernement ſans moy; & le Lecteur ſe contentera, s'il luy plaiſt, que ie luy donne icy ſeulement vne petite Bibliotheque de nos Poëtes François qui ont trauaillé pour le Theâtre, ſans m'ingerer de donner mon jugement ſur leurs ouurages que i'ay eu la curioſité de raſſembler :

Non noſtrûm inter eos tantas componere lites.

Ie ſuis vn trop petit compagnon pour ozer dire mon gouſt. Chacun naturellement eſt amoureux de ſoy-méme & de ſes productions; & s'il eſt conuaincu en ſa conſcience qu'il y en a de plus belles, il ne prend pas plaiſir à les entendre loüer; parce qu'il luy ſemble que c'eſt tacitement blâmer les ſiennes. Ie n'ay donc garde de m'engager dans vn chemin fâcheux d'où ie ne pourrois ſortir, & ie me reſtreins à vn ſimple denombrement des Autheurs & des pieces de Theâtre.

III

Pratique jngenieuſe des Genealogiſtes de nôtre temps.

QUOY QU'IL ſemble qu'il n'y ayt rien en cela de difficile ny de dangereux, puis qu'il ne s'agit que d'un pur catalogue ſans nul raiſonnement, ſans remarques ny commentaire, ce catalogue me donneroit encore de la peine, & autant qu'vne critique me feroit paſſer pour temeraire, ſi ie n'auois recours à l'artifice dont la pluſpart des Genealogiſtes ſe ſont auiſez de ſe ſeruir. Pour éuiter de toucher aux preſſeances, de regler le pas, & de cauſer des jalouſies entre les Maiſons, ils les prennent confuſement & ſans ordre, ou les placent ſelon le rang des Lettres de l'Alphabet. Ainſi dans leurs recueils la maiſon d'*Anhalt* marche deuant la maiſon d'*Auſtriche*, & celle de *Bade* deuant celle de *Brandebourg*. Il en eſt de méme des autres, & les Autheurs, que je reuere, ne ſeront pas ſans doute fâchez que j'en vſe de la ſorte à leur égard, traittant les Dieux du Parnaſſe ſur le pied que ſont traittez les Dieux de la Terre.

Dans le catalogue que ie donne de leurs ouurages, ie ne produis que ceux qu'ils ont faits pour le Theâtre, & ils en ont preſque tous mis au jour beaucoup d'autres en proſe & en vers, dont le recueil paſſeroit les bornes de mon ſujet. Ie puis méme, dans la quantité

des pieces qui ont eſté repreſentées depuis cinquante ans, en auoir obmis quelques vnes des moins conſiderables, qui ont échapé à ma memoire, & au ſoin que i'ay pris de les rechercher, à quoy vne ſeconde edition peut aporter du remede.

IV

Diuerſité de genies entre les Poëtes.

QUOY QUE ie me ſois tres juſtement defendu de porter mon jugement ſur les Pieces de Theâtre, & de toucher à la difference du merite des Autheurs, ie ne riſque rien à dire en general que chacun a ſon talent particulier, & qu'il ſe trouue vne grande diuerſité dans leurs genies. L'vn excelle dans vne belle & juſte diſpoſition du ſujet, à bien ſoûtenir partout le caractere de ſon Heros, à pouſſer l'ambition, la haine, la colere & toutes les grandes paſſions juſqu'où elles peuuent aller, à demeſler la plus fine Politique des Eſtats pour la faire entrer en commerce auec l'amour; & à donner enfin de la force à ſes penſées par des vers pompeux & qui rempliſſent l'oreille de l'Auditeur. L'autre a vne adreſſe particuliere à toucher les paſſions tendres, & ſe montre admirable dans vne declaration d'amour. Il en fait faire l'áueu à ſon Heroine auec une delicateſſe qui emeut les ſens, & il donne le méme beau tour aux ſoupçons, aux depits, aux craintes, aux eſperances,

& à tout ce qu'il y a en amour d'agreable & de facheux. Il y a des esprits qui ne sont guere propres que pour le serieux, d'autres que pour le comique; & ie doute fort que feu Monsieur de Rotrou eust pû venir à bout d'un *Iodelet soufleté*, & Monsieur Scarron d'vn *Venceslas*. Il est malaisé d'aller contre la nature & de forcer le genie; & l'austere Scipion eut essayé en vain d'imiter Lelius, & d'aquerir ce qui le rendoit aimable. Ce n'est pas que nous n'ayons des Autheurs qui reüssissent dans les deux genres, soit qu'ils nous les seruent separement, soit qu'ils nous en facent vn ambigu. Mais il s'y void toûjours quelque difference, & la balance ne peut estre si égale, qu'elle ne panche de quelque costé. D'ailleurs, quoy que les Autheurs celebres puissent egayer leur Muse quand il leur plaist, & que nous en ayons veu de beaux Poëmes Comiques, depuis que plusieurs autres s'en sont mêlez, ils ont quitté le dé pour deux raisons que ie m'imagine, & que chacun aussi peut s'imaginer.

V

Oeconomie des Autheurs dans l'exposition de leurs ouurages.

Ces Autheurs celebres dont la reputation est bien établie, qui ont leur jeu seur, & dont le nom seul suffit pour persuader & aux Comediens & au

Peuple que leurs ouurages ſont bons, ne dedaignent toutefois pas de les communiquer à leurs Amis, & d'en écouter les ſentimens. Ils n'attendent pas meſme que le trauail ſoit parfait, ils produiſent vn premier Acte, & puis vn ſecond, & vn troiſiéme, & ne refuſent pas l'ápuy des gens de qualité qui vantent la bonté de leurs ouurages. Mais ceux qui ne font que commencer, & qui n'ont pas encore bien áquis le nom d'Autheurs, ne peuuent ſe diſpenſer en aucune ſorte d'auoir recours à des gens capables, & de ſubir leurs corrections. Comme dans tous les ouurages en proſe ou en vers le bon ſens & la belle expreſſion doiuent ſoûtenir les matieres que l'on traite, il faut, pour bien faire, les ſoûmettre neceſſairement à la cenſure des Maîtres de l'art, & prier quelqu'vn de Meſſieurs de l'Academie Françoiſe d'y jetter les yeux. C'eſt elle ſeule qui doit juger ſouuerainement de toutes les productions qui paroiſſent en nôtre Langue, quand elles ne ſont pas tout à fait indignes de voir le iour; & ie ne crois pas qu'il y en ayt guere de bien acheuées que celles que l'on a ſoûmiſes à ſa critique. Si les Libraires eſtoient bien ſages, ils n'imprimeroient jamais de liures qu'à cette condition, ils ne verroient pas leurs magazins plier ſoûs le poids de tant de bales & maculatures inutiles, & ils gueriroient de la ſorte beaucoup de gens de cette maladie inueterée d'écrire, dont ie voudrois eſtre quite le premier.

VI

Le Theâtre redeuable de ſa gloire aux ſoins de l'Academie Françoiſe.

C'EST donc aux nobles trauaux & aux ſoins infatigables de l'Illuſtre Academie Françoiſe que le Theâtre eſt particulierement redeuable de la beauté des Poëmes que l'on y recite, où le Poëte tâche de répandre toutes les douceurs de nôtre langue, & de ne s'eſloigner iamais de ſa pureté. C'eſt le ſeul Oracle qu'il doit conſulter; il ne rend point de réponces qui ne ſoient claires, & l'on marche en ſeureté quand on marche ſous les auſpices de cette celebre Compagnie.

VII

Eloge de cette Illuſtre & celebre Compagnie.

Pour moy ie la réuere, & reconnois qu'en tout
Chacun ſe doit ſoûmettre à ce qu'elle refout;
Et que pour bien parler, & que pour bien écrire,
A nul de ſes Arreſts il ne faut contredire,
Puis qu'enfin le langage & l'Empire François
Par tout egalement font reſpecter leurs loix;

Dans le méme intereſt le Deſtin les aſſemble,
Et comme de concert leur gloire marche enſemble.
Elle eſt proche du faiſte, & nos Neueux en vain
De la porter plus loin formeroient le deſſein.
Il falloit vne langue & ſi noble & ſi belle
Pour rendre d'vn Grand Roy la memoire immortelle,
Et grauant ſur l'airain ſes Exploits jnouïs
Laiſſer à l'Vniuers l'Hiſtoire de LOVYS.

VIII

La gloire des langues & celle des Empires marchent du pair.

Il eſt aiſé de remarquer, dans les Annales & des Grecs & des Romains, que la ſplendeur des Empires & l'elegance des langues ont preſque toûjours marché du pair, & que l'on n'a iamais mieux parlé à Athenes que ſoûs le regne du Grand Alexandre, ny à Rome que ſoûs celuy de Trajan. Ie pourrois dire de méme que l'on ne parlera iamais mieux en France que ſoûs le Regne admirable de Lovys *le Conquerant;* & ſi c'eſtoit icy le lieu de s'eſtendre ſur la gloire de ſon Empire & de ſes Triomphes, ie ne me defendrois pas d'en parler ſur la grandeur du ſujet & ſur ma foibleſſe, puiſqu'à tous ceux à qui il eſt permis de crier : *Viue le Roy,* il le doit eſtre de publier ſes Victoires. Ie diray ſeulement qu'il eſt conſtant que Meſſieurs de l'Academie

ont porté la langue Françoiſe au plus haut point de perfection, & qu'ils vont laiſſer de ſi bons preceptes à leurs ſucceſſeurs, qu'elle s'y pourra conſeruer long-temps. Car de pretendre qu'elle ſe porte plus loin & qu'elle puiſſe aquerir d'autres auantages, ce ſeroit faire tort à ce Corps Illuſtre, & mal iuger de tant de riches productions qui en partent tous les jours, au rang deſquelles il nous faut mettre nos plus beaux ouurages de Theâtre. C'eſt cette beauté & cette douceur de nôtre langue qui font que les Etrangers s'empreſſent de l'aprendre, & comme i'ay veu avec ſoin toutes les parties de la Chreſtienté, il m'a eſté aiſé de remarquer, qu'aujourd'huy vn Prince, auec la ſeule langue Françoiſe qui s'eſt par tout répanduë, a les meſmes auantages que Mithridate auoit auec vingt-deux. On peut dire que ce bel Eſtat Academique a trouué en quelque maniere le ſecret de la Domination vniuerſelle, puiſqu'il fait regner le François en tant de lieux, & que dans toutes les Cours Etrangeres on ſe pique de parler comme on parle au Louure; & il eſt bien glorieux & de bon augure au monarque jnuincible de la France de voir toute l'Aſie ápeler *Francs* tous les Peuples de l'Europe, & toute l'Europe ambitionner la gloire de parler François. I'ay creu deuoir cette petite remarque à la grande veneration que j'ay toûjours euë pour Meſſieurs de l'Academie Françoiſe, & à la reconnoiſſance que ie leur dois, pour m'auoir fourny dans leurs ouurages de quoy me corriger de mille fautes où tombent neceſſairement ceux qui paſſent toute leur vie hors du Royaume. Ie reprens le fil de ma narration.

IX

Comediens ſçauans à preuoir le ſuccez que doit auoir vne piece.

L'AUTHEUR qui n'a pas toutes les lumieres neceſſaires, & n'eſt pas encore paruenu à ce haut degré de merite & de reputation de quelques Illuſtres, ayant receu l'aprobation des Cenſeurs rigides, à qui ſeulement il doit expoſer ſa piece, la communique apres en particulier à celuy des Comediens qu'il croit le plus intelligent & le plus capable d'en juger, afin que ſelon ſon ſentiment il la propoſe à la Troupe, ou qu'il la ſuprime. Car les Comediens pretendent, & auec raiſon, de pouuoir mieux preſſentir le bon ou le mauuais ſuccez d'vn ouurage, que tous les Autheurs enſemble & tous les plus beaux eſprits. En effet ils ont l'experience, & ſont dans l'exercice continuel. Ioint que la plus part d'entre eux ſont auſſi Autheurs, & que dans la ſeule Troupe Royale il y en a cinq dont les ouurages ſont bien receus.

X

Auantages d'vne Troupe qui fournit de ſon crû des ouurages au beſoin.

C'EST vn grand auantage pour tout le corps, & les Autheurs celebres eſtant quelquefois d'humeur à le porter vn peu haut, & à vouloir les choſes abſolument, les Comediens ſe roidiſſent de leur coſté, & par vne bonne œconomie tiennent toûjours de leur crû quelque ouurage preſt pour s'en ſeruir au beſoin; ce que ne peut faire vne Troupe où il n'y aura pas des Comediens Poëtes. Si le Comedien, à qui l'Autheur a laiſſé ſa piece pour l'examiner, trouue qu'elle ne puiſſe eſtre repreſentée, & ne ſoit bonne que pour le Cabinet, comme le ſonnet qui cauſe vn procez au Miſantrope, ce ſeroit vne choſe jnutile au Poëte, de faire aſſembler la Troupe pour la luy lire, eſtant à preſumer que ce Comedien intelligent a le gouſt bon, & qu'ayant du credit il amenera aiſement ſes camarades à ſon ſentiment. Mais s'il juge l'ouurage bon, & qu'il y ayt lieu de s'en promettre vn heureux ſuccez, l'Autheur ſe rend au Theâtre vn iour de Comedie, & donne áuis aux Comediens qu'il a vne Piece qu'il ſouhaitte de leur lire. Quelquefois ſans parler luy meſme, il fait donner cet áuis par quelqu'vn de ſes amis.

XI

Coûtume obſeruée dans la lecture des pieces.

SUR cet áuis on prend iour & heure, on s'aſſemble ou au Theâtre, ou en autre lieu, & l'Autheur, ſans prelude ny reflexions (ce que les Comediens ne veulent point), lit ſa piece auec le plus d'emphaſe qu'il peut; car il n'y a pas icy tant de danger de jetter de la poudre aux yeux des Iuges, & il ne s'agit ny de mort, ny de procez. Ioint qu'il ſeroit difficile de tromper en cela les Comediens, qui entendent mieux cette matiere que le Poëte. A la fin de chaque Acte, tandis que le Lecteur prend haleine, les Comediens diſent ce qu'ils ont remarqué de fâcheux, ou trop de longueur, ou vn couplet languiſſant, ou vne paſſion mal touchée, ou quelques vers rudes, ou enfin quelque choſe de trop libre, ſi c'eſt du Comique. Quand toute la piece eſt leüe, ils en jugent mieux, ils examinent ſi l'intrigue eſt belle & bien ſuiuie, & le denoûment heureux; car c'eſt l'ecueil où pluſieurs Poetes viennent echoüer; ſi les Scenes ſont bien liées, les vers aiſez & pompeux ſelon la nature du ſujet, & ſi les caracteres ſont bien ſoûtenus, ſans toutefois les outrer, ce qui arriue ſouuent. Le Poëte, qui a pour but de nous peindre les choſes comme elles ſont, & dans le cours ordinaire, ne doit pas nous porter l'extrauagance d'vn jaloux au delà de toutes les extra-

uagances imaginables, ny nous peindre vn ſot plus ſot qu'aucun ſot ne le peut étre. On prend plus de plaiſir à vne peinture naturelle, & tous les excez ſont vicieux.

Les femmes, par modeſtie, laiſſent aux hommes le jugement des ouurages, & ſe trouuent rarement à leur Lécture, quoy qu'elles ayent droit d'y aſſiſter, & il y en a aſſeurement de tres capables entr'elles & méme qui peuuent donner des lumieres au Poëte. Celles qui ſont en poſſeſſion des premiers rôles feroient toutefois bien de s'y rencontrer toûjours, pour prendre le ſens des vers de la bouche de l'Autheur, & s'expliquer auec luy ſur de petites difficultez qui peuuent naître. Il y en a quelques vns des plus celebres qui les recitent admirablement, & qui leur donnent le beau ton, comme ils leur ont donné le beau tour. Mais il y en a d'autres qui ont le recit pitoyable, & qui font tort à leurs ouurages en les liſant.

XII

Conditions faites aux Autheurs.

La piece eſtant leüe & approuuée, on traitte des conditions, & il eſt juſte qu'vn Autheur ſoit recompenſé d'vn trauail de ſix mois ou d'vne année. Il y en a à qui vne piece coûte autant de temps, qui ne ſe laſſent point de la peigner & de la polir, qui l'enferment trois mois dans vne caſſete, & qui la reuoyent apres d'vn

autre œil que lorſqu'ils l'ont ébauchée; qui veulent enfin, ſelon le conſeil d'Horace, châtier cet enfant de leur cerueau iuſques à dix foix. Il y en a d'autres auſſi qui y apportent moins de façon, qui trauaillent & promtement & ſans peine, dont les premieres penſées ne peuuent ſoufrir la correction des ſecondes, & qui tout d'vn coup jettent leur feu. Nous auons veu vn Moliere, inimitable dans les ouurages Comiques, faire en peu de jours des pieces qui ont été fort ſuiuies, comme l'ont eſté generalement toutes les Comedies qui portent ſon nom.

Ie reuiens aux conditions que les Comediens font à l'Autheur, & ce ne ſeroit pas aſſez de dire en general qu'ils en vſent genereuſement, & quelquefois au delà méme de ce qu'il ſouhaitte ; il faut venir au detail & donner cette ſatisfaction à ceux qui veulent ſçauoir comme tout ſe paſſe dans le monde. La plus ordinaire condition & la plus iuſte de coſté & d'autre eſt de faire entrer l'Autheur pour deux parts dans toutes les repreſentations de ſa piece iuſques à vn certain temps. Par exemple, ſi l'on reçoit dans vne Chambrée (c'eſt ce que les Comediens ápellent ce qu'il leur reuient d'vne repreſentation, ou la recette du iour; & comme chaque ſcience a ſes notions qui luy ſont propres, chaque Profeſſion a auſſi ſes termes particuliers) ſi l'on reçoit, dis-ie, dans vne Chambrée ſeize cent ſoixante liures, & que la Troupe ſoit compoſée de quartorze parts, l'Autheur, ce ſoir-là, aura pour ſes deux parts deux cens liures, les autres ſoixante liures, plus ou moins, s'étant leuées par preciput pour les frais ordinaires,

comme les lumieres & les gages des Officiers. Si la piece a vn grand ſuccez, & tient bon au double vingt fois de ſuite, l'Autheur eſt riche, & les Comediens le ſont auſſi; & ſi la piece a le malheur d'échouer, ou parce qu'elle ne ſe ſoûtient pas d'elle-même, ou parce qu'elle manque de partizans qui laiſſent aux Critiques le champ libre pour la décrier, on ne s'opiniâtre pas à la joüer dauantage, & l'on ſe conſole de part & d'autre le mieux que l'on peut, comme il faut ſe conſoler en ce monde de tous les euenemens fâcheux. Mais cela n'arriue que tres rarement; & les Comediens ſçauent trop bien preſſentir le ſuccez que peut auoir vn ouurage.

XIII

Combat de generoſité entre les Poëtes & les Comediens.

QUELQUEFOIS les Comediens payent l'ouurage comtant, iuſques à deux cens piſtoles & au delà, en le prenant des mains de l'Autheur, & au hazard du ſuccez. Mais le hazard n'eſt pas grand quand l'Autheur eſt dans vne haute reputation, & que tous ſes ouurages precedens ont reüſſi; & ce n'eſt auſſi qu'à ceux de cette volée que ſe font ces belles conditions du comtant ou des deux parts. Quand la piece a eu vn grand ſuccez, & au delà de ce que les Comediens s'en étoient promis, comme ils ſont genereux, il font de plus quelque

preſent à l'Autheur, qui ſe trouue engagé par là de conſeruer ſon affection pour la Troupe. Cette generoſité des Comediens ſe porte ſi loin, qu'vn Autheur des plus celebres & des plus modeſtes força vn jour la Troupe Royale de reprendre cinquante piſtoles de la ſomme qu'elle luy avoit enuoyée pour ſon ouurage.

Mais pour vne premiere Piece, & à vn Autheur dont le nom n'eſt pas connu, ils ne donnent point d'argent, ou n'en donnent que fort peu, ne le conſiderant que comme vn aprentif qui ſe doit contenter de l'honneur qu'on luy fait de produire ſon ouurage. Enfin la piece leüe & acceptée à la condition du comtant ou des deux parts, le plus ſouuent l'Autheur & les Comediens ne ſe quittent point ſans ſe regaler enſemble, ce qui conclud le Traité.

XIV

Saiſons des pieces nouuelles.

TOUTES les ſaiſons de l'année ſont bonnes pour les bonnes Comedies : mais les grans Autheurs ne veulent guere expoſer leurs pieces nouuelles que depuis la Touſſaint juſques à Paſques, lors que toute la Cour eſt raſſemblée au Louure, ou à S. Germain. Ainſi l'hyuer eſt deſtiné pour les pieces Heroïques, & les Comiques regnent l'Eſté, la gaye ſaiſon voulant des diuertiſſemens de méme nature.

XV

Remarques ſur les trois jours de la ſemaine deſtinez aux repreſentations.

Il eſt bon de remarquer icy, que les Comediens n'ourent le Theâtre que trois iours de la ſemaine, le Vendredy, le Dimanche, & le Mardy, ſi ce n'eſt qu'il ſuruienne quelque feſte hors de ces iours là, qui ne ſoit pas du nombre des ſolennelles. Ces iours ont eſté choiſis auec prudence, le Lundy eſtant le grand Ordinaire pour l'Alemagne & pour l'Italie, & pour toutes les Prouinces du Royaume qui ſont ſur la route; le Mercredy & le Samedy iours de marché & d'affaires, où le Bourgeois eſt plus occupé qu'en d'autres; & le Ieudy eſtant comme conſacré en bien des lieux pour vn iour de promenade, ſur tout aux Academies & aux Colleges. La premiere repreſentation d'vne piece nouuelle ſe donne toûjours le Vendredy pour preparer l'aſſemblée à ſe rendre plus grande le Dimanche ſuiuant par les eloges que luy donnent l'Annonce & l'Affiche. On ne joüe la Comedie que trois jours de la ſemaine pour donner quelque relaſche au Theâtre, & comme l'attachement aux affaires veut des interuales, les diuertiſſemens demandent auſſi les leurs :

Voluptates commendat rarior vſus.

XVI

Diſtribution des Rôles.

APRES la lecture de la piece qui a eſté acceptée, il faut penſer à la diſpoſer & à faire vne iuſte diſtribution des rôles, en quoy il ſe trouue ſouuent de petites difficultez, chacun naturellement ayant bonne opinion de ſoy-méme, & croyant qu'vn premier rôle l'eſtablira mieux dans l'eſtime des Auditeurs. Il y en a pourtant qui ſe font juſtice, & ſe contentent des ſeconds rôles, ou qui ont l'alternatiue auec vn camarade pour les premiers. Il en eſt de méme des Actrices, qu'il y a vn peu plus de peine à regler que les Acteurs; & il eſt conſtant que les talens ſont diuers, que l'vne excelle dans les tendres paſſions, l'autre dans les violentes; que celle-cy s'aquitte admirablement d'vn rôle ſerieux, que celle-là n'eſt guere propre que pour vn rôle enjoué, & qu'en toutes ces choſes le plus & le moins fait la difference du merite. Les Troupes de Campagne ſont plus ſújetes à ces petites emulations, & pour les preuenir à Paris, quand l'Autheur connoiſt la force & le talent de chacun, (ce qu'il eſt bon qu'il ſçache pour prendre mieux ſes meſures) les Comediens ſe dechargent ſur luy auec plaiſir de la diſtribution des rôles, en quoy il prend auſſi quelquefois le conſeil

TAYLOR INSTITUTION UNIVERSITY 23 MAY 1956 OF OXFORD LIBRARY

d'vn de la Troupe. Mais encore eſt il ſouuent aſſez empeſché, & il a de la peine à contenter tout le monde. Cependant vne piece bien diſpoſée en reüſſit beaucoup mieux, & c'eſt l'intereſt commun de l'Autheur & de la Troupe, & méme de l'Auditeur, que chacun joüe le rôle dont il eſt capable, & qui luy conuient le mieux.

XVII

Repetitions.

Les rôles deüement diſtribuez, chacun va exercer ſa memoire, & ſi le temps preſſe, & qu'il ſoit neceſſaire de faire vn effort, vne grande piece peut eſtre ſceüe au bout de huit jours. Il y a d'heureuſes memoires, à qui vn rôle, quelque fort qu'il ſoit, ne coûte que trois matinées. Mais ſans beſoin les Comediens ne ſe preſſent point, & quand ils ſe ſentent fermes dans leur étude, ils s'aſſemblent pour la premiere repetition, qui ne ſert qu'à ébaucher, & ce n'eſt qu'à la ſeconde ou à la troiſiéme qu'on commence à bien juger du ſuccez que la piece peut auoir. Ils ne ſe hazardent pas de la produire qu'elle ne ſoit parfaitement bien ſceüe & bien concertée, & la derniere repetition doit eſtre juſte comme l'ors qu'on la veut repreſenter. L'Autheur aſſiſte ordinairement à ces repetitions, & releue le Comedien, s'il tombe en quelque defaut, s'il ne prend pas bien le ſens, s'il ſort du naturel dans la voix ou dans le geſte,

s'il áporte plus ou moins de chaleur qu'il n'eſt à propos dans les paſſions qui en demandent. Il eſt libre aux Comediens intelligens de donner auſſi leurs aüis dans ces repetitions, ſans que ſon camarade le trouue mauuais, parce qu'il s'agit du bien public.

Voilà ce que i'auois à dire en general de la maniere dont les Autheurs ſe gouuernent auec les Comediens. Il eſt tems d'en donner le catalogue, & pour faire les choſes auec plus d'ordre, ie crois qu'il ne ſera pas mal à propos de les ranger en trois claſſes. Ie feray entrer dans la premiere ceux qui ſoûtiennent preſentement le Theâtre; dans la ſeconde, ceux qui l'ont ſoûtenu, & qui ne trauaillent plus; & dans la troiſiéme, ceux dont la memoire nous eſt encore recente, ayant fini leurs iours dans ce noble employ. Ie donneray auſſi, au Liure ſuiuant, le catalogue des Autheurs Comediens, & de leurs ouurages.

XVIII

Catalogue des Autheurs & de leurs ouurages.

AUTHEURS QUI SOUTIENNENT PRESENTEMENT LE THEATRE.

MM. Bourſaut; Boyer; Corneille l'Aiſné; Corneille le Ieune; Gilbert; Montfleury; Quinaut; Racine; D. V.

PIECES DE THEATRE DE CHACUN DE CES AUTHEURS.

DE MONSIEVR BOVRSAVT :

Les Nicandres. — Le Portrait du Peintre. — Les Cadenats. — Le Mort Viuant. — Les Yeux de Philis en Paſtorale. — Germanicus.

DE MONSIEVR BOYER :

Tout feu dans ſes vers, tout eſprit dans ſes penſées.
Igneus eſt ollis vigor, & celeſtis origo.

La Porcie Romaine. — Ariſtodeme. — Le faux Tonaxare. — Le Fils ſuppoſé. — Clotilde. — Frederic. — Demetrius. — Policrite. — La Feſte de Venus. — Le Ieune Marius. — La Ieune Celimene. — L'heureux Policrate. — Les Amours de Iupiter & de Semele, Piece de machines. — *Demarate.*

DE MONSIEVR DE CORNEILLE L'AISNÉ :

Le Theâtre de Pierre Corneille ſe trouue au Palais, chez Guillaume de Luynes, ou en 2 Volumes fol. auec vn ſçauant Traitté de la Poëtique & de la Pratique du Theâtre, ou en 3 Volumes 8, ou en 4 petits 12.

TOME I. *Melite. — Clitandre. — La Veuue. — La Galerie du Palais. — La Suiuante. — La Place Royale. — Medée. — L'Illuſion Comique.*

TOME II. *Le Cid. — Les Horaces. — Cinna. —*

Polyeucte. — *La Mort de Pompée.* — *Le Menteur.* — *La Suite du Menteur.* — *Theodore.*

TOME III. *Rodogune.* — *Heraclius.* — *Andromede.* — *Dom Sanche d'Arragon.* — *Nicomede.* — *Pertarite.* — *Oedipe.* — *La Toiſon d'or.*

TOME IV. *Sertorius.* — *Sophonisbe.* — *Othon.* — *Ageſilas.* — *Attila.* — *Berenice.* — *Pulcherie.*

Ce ſont là les grans & fameux ouurages de Pierre Corneille l'Aiſné des deux freres :

Nec viget quicquam ſimile aut ſecundum.
Proximos illi tamen occupauit
Alter honores.

DE MONSIEVR CORNEILLE LE IEUNE.

A produit vingt-quatre belles Pieces de Theâtre, qui ſe trouuent chez le méme de Luynes, en quatre Tomes 12.

TOME I. *Les Engagemens du hazard.* — *Le Feint Aſtrologue.* — *Dom Bertrand de Cigaral.* — *L'Amour à la mode.* — *Le Berger Extrauagant.* — *Les Charmes de la voix.*

TOME II. *Le Geolier de ſoy-méme.* — *Les Illuſtres Ennemis.* — *Timocrate.* — *Berenice.* — *La Mort de l'Empereur Commode.* — *Darius.*

TOME III. *Le Galant doublé.* — *Stilicon.* — *Camma.* — *Maximian.* — *Pyrrhus.* — *Perſée & Demetrius.* — *Antiochus.*

TOME IV. *Annibal.* — *Le Baron d'Albicrac.* — *Ariane.* — *Theodat.* — *Laodice.*

Ces cinq dernieres pieces ſe vendent encore ſeparement : mais comme elles peuuent faire vn juſte volume, le Libraire les raſſemblera bien-toſt dans vn quatriéme Tome.

DE MONSIEVR GILBERT :

Les Heraclides. — *Thelephonte.* — *Endimion.* — *Arie & Petus, ou les Amours de Neron.* — *Amours d'Angelique & de Medor.* — *Les Intrigues amoureuſes.* — *Les Amours d'Ouide.*

DE MONSIEVR DE MONTFLEVRY :

L'Ecole des Ialoux. — *L'Ecole des Filles.* — *L'Inpromptu.* — *Thraſybule.* — *La Femme Iuge & Partie.* — *La Fille Capitaine.* — *Le Gentil-homme de Beauſſe.* — *L'Ambigu Comique.* — *Le Comedien Poëte.*

DE MONSIEVR QVINAVT :

En diuers Tomes, chez Guillaume de Luynes.

Les Riuales. — *La genereuſe Ingratitude.* — *L'Etourdi.* — *Les Coups d'Amour & de la Fortune.* — *Le Fantoſme amoureux.* — *La Comedie ſans Comedie.* — *L'Amalazonte.* — *Le Mariage de Cambyſe.* — *Alcibiade.* — *Agrippa, ou le faux Tiberinus.* — *Stratonice.* — *Cyrus.* — *Pauſanias.* — *La Mere Coquete.* — *Bellerophon.*

Et pour L'OPERA :

Les Feſtes de l'Amour & de Bacchus, Paſtorale. —

Cadmus & Hermione, Tragedie. — *Alceſte,* Tragedie.

Le méme Autheur a fait encore vn ouurage ſoûs le nom des *Amours de Lyſis & d'Heſperie,* Paſtorale Allegorique ſur le ſujet de la negotiation de la Paix & du Mariage du Roy. Elle fut compoſée, de concert auec M. de Lyonne, ſur les memoires qu'en fournit le Cardinal Mazarin, & repreſentée au Louure par la Troupe Royale. Mais elle n'a pas eſté imprimée pour de certaines raiſons, & l'original, apoſtillé de Monſieur de Lyonne, eſt dans la Bibliotheque de Monſieur Colbert.

DE MONSIEVR RACINE :

Le Thebaïde. — Alexandre le Grand. — Andromaque. — Britannicus. — Berenice. — Bajazet. — Mithridate.

DE MONSIEVR D. V.

La Mere Coquete, faite auſſi par Monſieur Quinaut. — *Delie,* Paſtorale. — *Les Maris Infideles. — La Veuue à la mode. — Le Gentil-homme Gueſpin. — Les Coſteaux. — La Loterie. — Venus & Adonis. — Les Amours du Soleil. — Le Mariage de Bacchus.*

Ces trois dernieres Pieces ſont des pieces de machines.

AUTHEURS QUI ONT SOUTENU LE THEATRE, ET QUI NE TRAUAILLENT PLUS.

MM. d'Aubignac; de Benſerade; Le Clerc; La Cleriere; Mlle des Iardins; Mairet; Des Mareſts; de Montauban; de Salbret.

PIECES DE THEATRE DE CHACUN DE CES AUTHEURS.

DE MONSIEVR D'AVBIGNAC :

Zenobie, en Proſe.

Il a de plus tres bien écrit du Theâtre.

DE MONSIEVR DE BENSERADE :

Cleopatre. — Guſtaue. — Meleagre. — La Diſpute des Armes d'Achille.

DE MONSIEVR LE CLERC :

Le Iugement de Pâris. — La Virginie.

DE MONSIEVR DE LA CLERIERE :

Amurat. — Iphigenie.

DE MADEMOISELLE DES IARDINS :

Qui s'eſt áquis beaucoup de reputation par ſes Ouurages galans en proſe & en vers, & qu'il faut faire entrer dans la claſſe des Autheurs de nôtre ſexe, à moins que de luy en donner vne à part :

Manlius. — Le Fauori. — Nitetis.

DE MONSIEVR MAIRET :

Chriſeïde. — Sophonisbe. — Siluanire. — Aſpaſie. — Mort d'Hercule.

DE MONSIEVR DES MARESTS :

Les Visionnaires. — *Scipion.* — *Le Mariage d'Alexandre.* — *L'Europe.*

DE MONSIEVR DE MONTAVBAN :

Seleucus. — *Indegonde.* — *Zenobie,* en vers. — *Les Comtes de Hollande.* — *Les Charmes de Felicie.*

DE MONSIEVR DE SALBRET :

L'Enfer diuertissant. — *La belle Egyptienne.* — *Andromaque,* piece de Machines.

AUTHEURS QUI ONT TRAUAILLÉ POUR LE THEATRE, ET FINI LEURS JOURS DANS CE NOBLE EMPLOY.

MM. Bigre; de Boisrobert; des Brosses; Claueret; Cyrano; Douuille; Durier; Gillet; de Gombaud; Magnon; Marechal; de la Menardiere; Moliere; Pichou; de Rotrou; Scarron; de Scudery; de la Serre; Triftan.

PIECES DE THEATRE DE CHACUN DE CES AUTHEURS.

DE MONSIEVR BIGRE :

Le Fils mal-heureux. — *Le Bigame.*

DE MONSIEVR DE BOISROBERT :

Les Apparences trompeuses. — *La Belle Inuisible.*

— *La Belle Plaideuſe.* — *L'Inconnu.* — *Alphedre.* — *Periandre.* — *La Fole Gageüre.*

DE MONSIEVR DES BROSSES :

Les Songes des Eueillez — . . . . . .

DE MONSIEVR CLAVERET :

Le Roman du Marais. — *Le Rauiſſement de Proſerpine.* — *Les Faux Nobles.*

DE MONSIEVR CYRANO :

Agrippine. — *Le Pedant Ioüé.*

DE MONSIEUR DOVVILLE :

Les Fourbes d'Arbiran. — *L'Aſtrologue.* — *L'Eſprit follet.* — *L'Abſent chez ſoy.* — *Croire ce qu'on ne void point, ou ne pas croire ce que l'on void.*

DE MONSIEVR DVRIER :

Les Vendanges de Sureſne. — *Alcimedon.* — *Eſther.* — *Sceuole.* — *Cleomedon.* — *Nitocris.* — *Themiſtocle.* *Alcyonée.*

DE MONSIEVR GILLET :

Les Cinq Paſſions. — *L'Art de regner.* — *Conſtantin.* — *Sigiſmond.* — *Le Deniaiſé.* — *Le Campagnard.*

DE MONSIEVR DE GOMBAUD :

L'Amaranthe, Paſtorale. — *Les Danaïdes.*

DE MONSIEVR MAGNON :

Sejanus. — *Ioſaphat.* — *Oroondate.*

DE MONSIEVR MARECHAL :

Torquatus. — Le Capitan Fanfaron.

DE MONSIEVR DE LA MENARDIERE :

La Pucelle d'Orleans.

DE MONSIEVR DE MOLIERE :

Les Pretieuſes Ridicules. — L'Etourdi, ou les Contretemps. — L'Amour Medecin. — Le Cocu Imaginaire. — Le Miſantrope. — Le Depit Amoureux. — Le Médecin malgré luy. — L'Ecole des Maris. — L'Ecole des Femmes. — L'Amphitrion. — La Princeſſe d'Elide. — Le Mariage forcé. — Porſegnac. — George Dandin. — Le Bourgeois gentil-homme. — Les Fourberies de Scapin. — L'Auare. — Tartufe. — Les Femmes ſçauantes. — Pſyché, piece de Machines. *— Le Malade Imaginaire.*

DE MONSIEVR PICHOV :

Les Folies de Cardenio. — La Phillis de Scire.

DE MONSIEVR DE ROTROV :

Celimene. — Liſimene. — Laure Perſecutée. — La Thebaïde. — Aluare de Lune. — Venceſlas. — Amaryllis. — Amphitrion. — Les Menechmes.

DE MONSIEVR SCARRON :

L'Heritier Ridicule. — Iodelet, ou le Maiſtre valet. — Iodelet Souſleté. — Blaize Pol. — L'Ecolier de Salamanque. — Philippin Prince. — Dom Iaphet

d'Armenie. — Les Fauſſes apparences. — Le Prince Corſaire. — Le Gardien de ſoy-méme. — Le Marquis Ridicule.

DE MONSIEVR DE SCVDERY :

Lidias ou Lygdamon. — Le Trompeur puni. — Lucidan, ou le Heraut d'Armes. — Orante. — La Mort de Ceſar. — Les Freres ennemis. — Andromire. — Le Prince deguiſé. — Didon. — Annibal. — Ibrahim.

DE MONSIEVR DE LA SERRE :

Thomas Morus.

DE MONSIEVR TRISTAN :

Oſman. — La Folie du Sage. — Marianne. — Bajazet. — La Mort de Criſpe. — La Mort de Seneque.

LE THEATRE FRANÇOIS.

LIVRE TROISIEME.

DE LA CONDUITE DES COMEDIENS ET DE L'ÉTABLISSEMENT DES DEUX HOSTELS.

I

Deux ſources des plaiſirs qu'on va goûter au Theâtre.

Les plaiſirs du Theâtre coulent de deux ſources, qui doiuent y contribuer egalement; & leur vnion eſt ſi neceſſaire, que, l'vne ou l'autre venant à manquer, il n'y a proprement plus de Comedie. Peu de gens ſont capables de bien goûter un Poëme Dramatique dans le cabinet, & le Poëte en a peu de gloire, ſi le

Comedien ne le recite en public. Les Autheurs, comme j'ay dit, ſont les Dieux Tutelaires du Theâtre, & les Acteurs ſont les Interpretes de leurs volontez, qui n'ont guere de force que dans leurs bouches. Pour dire les choſes plus clairement, vne Piece, quelque excellente qu'elle puiſſe eſtre, n'ayant pas eſté repreſentée, ne trouuera point de Libraire qui ſe veuille charger de l'impreſſion; & la moindre bagatelle qui ſera fade ſur le papier, & que l'action aura fait goûter ſur le Theâtre, trouue d'abord marchand dans la Sale du Palais. Ce ſont là des preuues bien certaines de la neceſſité abſoluë du Comedien pour les plaiſirs du ſpectacle, puiſque l'ouurage du Poëte ſeroit enterré, ou renfermé au moins dans les triſtes bornes d'vn manuſcrit, qui ne peut guere paſſer que dans deux ou trois ruelles.

II

Difference des genies entre les Comediens.

I'AY parlé de la difference qui ſe trouue dans les genies des Autheurs; il y en a de méme entre les Acteurs & les Actrices; ce qu'au liure precedent ie n'ay pas aſſez touché. Comme les talens ſont diuers, l'vn n'eſt propre que pour le ſerieux, l'autre que pour le Comique, & Iodelet auroit auſſi mal reüſſi dans le rôle de *Cinna*, que Bellerofe dans celuy de *Dom Iaphet d'Armenie*. Il eſt rare de voir vn acteur exceller dans les deux

genres, & dans tous les caracteres, & le Theâtre n'a guere eu qu'vn Montfleury qui s'eſt rendu Illuſtre en toutes manieres.

Auſſi auoit il de l'eſprit infiniment, & il s'en eſt fait vne large effuſion dans ſa famille. Les Troupes vſent en cecy d'une iuſte œconomie, & les Comediens ſe faiſant iuſtice les vns aux autres partagent entre eux les rôles ſelon leur capacité. Celui-cy prend les Roys, celui-là les Amoureux, & les plus habiles ne dedaignent point de prendre vn Suiuant, s'il eſt neceſſaire. S'ils en vſent autrement, & ſi dans la diſtribution des rôles ils ont d'autres veües que le bien commun, & de la Troupe, & du Poëte, & de l'Auditeur, ils en ſont blamez; ce qui arriue quelquefois dans les Troupes de Paris, & tres ſouuent dans celles de la Campagne. Il en eſt de méme des femmes, dont les vnes ſont propres pour des rôles emportez, les autres pour des rôles tendres; & comme il n'y en a pas vne qui ne ſoit bien aiſe de paſſer toûjours pour jeune, elles ne s'empreſſent pas beaucoup à repreſenter des Siſigambis. Il eſt de l'art du Poëte de ne produire des meres que dans vn bel âge, & de ne leur pas donner des fils qui puiſſent les conuaincre d'auoir plus de quarante ans. Pour dire les choſes comme elles ſont, & à la Comedie, & par tout ailleurs, il y a de la peine à regler les femmes, & les hommes en donnent moins.

III

Excellent Composé du Poëte & du Comedien.

LE Comedien & le Poëte font de la ſorte vn excellent Compoſé, & ſont, à le bien prendre, le corps & l'ame de la Comedie. Le Poëte eſt la forme ſubſtantielle, & la plus noble partie, qui donne l'eſtre & le mouuement à l'autre : le Comedien eſt la matiere, qui, reuêtue de ſes accidens, ne touche pas moins les ſens que l'eſprit, de qui elle reçoit ſon action. C'eſt ce qui doit aiſement perſuader qu'ils ſont d'auſſi ancienne origine l'vn que l'autre, & que dès qu'il s'eſt parlé au Monde de Comedie, il s'eſt parlé de Poëtes & de Comediens. I'ay donné aux premiers tout le Liure precedent, ie deuoüe celuy cy aux autres, c'eſt à dire aux Comediens de France, & particulierement à ceux qui compoſent les deux Troupes de Paris. Leurs Predeceſſeurs ſont ſortis de la Grece, & ayant paſſé en Italie ſe ſont depuis répandus dans les autres Prouinces de l'Europe, où ils ont áquis de la reputation, & l'ápuy de tous les Princes. Il eſt aiſé de croire que leur Gouuernement a ſouuent changé de face, & qu'ils ſe ſont ácommodez aux temps & aux coûtumes des lieux; ils n'ont pas toûjours obſerué les mémes loix, & nos Comediens François, dont il s'agit ſeulement, ont fondé leur petit Eſtat ſur d'aſſez bonnes maximes.

Mais auant que d'aller plus loin, & d'expliquer à fond la maniere dont les Comediens ſe gouuernent en ce qui regarde l'intéreſt public, voyons comme ils ſe conduiſent dans le particulier; & puiſqu'il eſt vray que dans le Monde chaque Famille eſt vne petite Republique, & vne image du Gouuernement des grans Eſtats, il eſt bon d'examiner dans la matiere que ie traite, ſi les parties répondent au tout, & ſi entre les Comediens chaque pere de famille conduit ſa maiſon auec autant d'ordre, qu'ils en áportent tous enſemble à bien conduire l'Eſtat. Ie ne ſuis ny Poëte, ny Comedien : mais i'ay auec les honneſtes gens beaucoup de paſſion pour la Comedie, i'honore fort ceux qui l'inuentent, & i'aime fort ceux qui l'executent : ce qui m'oblige d'en donner icy vn portrait fidelle pour detromper les eſprits qui ſe laiſſent aller au torrent des opinions vulgaires, qui ne font pas toûjours ápuyées ſur la verité.

IV

Intereſts des Comediens ápuyez par les declarations du Souuerain.

Il n'y a point de profeſſion au Monde autoriſée par le Souuerain, qui ne ſoit iuſte & vtile, & qui n'ayt pour but le bien public. Cela ne va que du plus au moins, & c'eſt vne de ces erreurs populaires de croire que la Comedie ayt en ſoy quelque choſe de blâmable,

& que les Comediens ſoient moins à eſtimer que ceux qui ne le ſont pas. I'entens par la Comedie, celle qui eſt purgée de tous ſales equiuoques & de mechantes idées; & par les Comediens j'entens ceux qui viuent moralement bien, & qui parmy les deuots, (à la Comedie près, dont ils ſe declarent ennemis) paſſeroient pour fort honneſtes gens dans le monde. Ie n'eſtime point vn Comedien dont la vie eſt dereglée, & i'eſtime auſſi peu toute autre perſonne de quelque profeſſion qu'elle puiſſe eſtre, qui paſſe de méme les bornes de l'honneſteté. L'honneſte homme eſt honneſte homme par tout, & le grand & facile accez que les Comediens ont aupres du Roy & des Princes, & de tous les Grands Seigneurs qui leur font careſſe, doit fort les conſoler de ſe voir moins bien dans les eſprits de certaines gens, qui au fond ne connoiſſent ny les Comediens ny la Comedie, ou qui affectent de ne les connêtre pas. Pour moy, qui les ay aſſez hantez, ie dois áuoüer que ie n'ay pas trouué moins de plaiſir chez eux dans leur honneſte conuerſation, que dans leur Hoſtel à la repreſentation de leurs Comedies.

V

Leur aſſiduité aux exercices pieux.

QUOYQUE la profeſſion des Comediens les oblige de repreſenter inceſſamment des intrigues d'amour, de rire & de folâtrer ſur le Theâtre; de retour

chez eux ce ne ſont plus les mémes, c'eſt vn grand ſerieux & vn entretien ſolide; & dans la conduite de leurs familles on découure la méme vertu & la méme honneſteté que dans les familles des autres Bourgeois qui viuent bien. Ils ont grand ſoin, les Dimanches & les Feſtes, d'aſſiſter aux exercices de pieté, & ne repreſentent alors la Comedie qu'apres que l'Office entier de ces iours là eſt acheué, lequel, comme chacun ſçait, commence la veille aux premieres Veſpres, & finit le lendemain aux ſecondes; de ſorte qu'on ne peut leur reprocher qu'ils ayent moins de reſpect que d'autres pour le Dimanche & les Feſtes, puiſqu'alors le ſeruice de l'Egliſe eſt acheué, & que le Peuple, qui ne peut pas toûjours auoir l'eſprit tendu à la deuotion, va chercher quelques diuertiſſemens honneſtes. Que ſi on trouue mauuais qu'ils prennent cette licence, il n'eſt pas iuſte de crier contre eux plus que contre d'autres gens, à qui on ne dit mot, quoy que toute l'apreſdinée du Dimanche ils tiennent ouuerts pluſieurs lieux deſtinez au diuertiſſement du public, & où il y a moins à profiter qu'au Theâtre. Mais aux Feſtes ſolennelles, & dans les deux ſemaines de la Paſſion les Comediens ferment le Theâtre, ils ſe donnent particulierement durant ce temps là aux exercices pieux, & aiment ſur tout la predication, qui eſt vn des plus vtiles. Quelques vns d'entre eux m'ont dit que, puisqu'ils auoient embraſſé vn genre de vie qui eſt fort du monde, ils deuoient hors de leurs occupations, trauailler doublement à s'en detacher, & cette penſée eſt fort Chreſtienne.

VI

Leurs aumôſnes.

AUSSI la charité, qui couure vne multitude de pechez, eſt fort en vſage entre les Comediens; ils en donnent des marques aſſez viſibles, ils font des aumônes & particulieres & generales, & les Troupes de Paris prennent de leur mouuement des boiſtes de pluſieurs hoſpitaux & maiſons Religieuſes, qu'on leur ouure tous les mois. I'ay veu méme des Troupes de Campagne, qui ne font pas de grans gains, deuoüer aux hoſpitaux des lieux où elles ſe trouuent la recette entiere d'vne repreſentation, choiſiſſant pour ce jour là leur plus belle piece pour attirer plus de monde.

VII

L'education de leurs enfans.

LA bonne education de leurs enfans ne doit pas eſtre oubliée, & les familles de Comediens que i'ay connües à Paris ont eſté eleuées auec grand ſoin; l'ordre en toutes choſes eſtoit obſerué, les garçons inſtruits dans les belles connoiſſances, les filles occupées au trauail,

la table bonne ſans y auoir rien de ſuperflu, la conuerſation honnête durant le repas, & en quoy que ce fuſt je n'ay point trouué de diſtinction entre leurs maiſons & celle d'vn Bourgeois la mieux reglée.

VIII

Leur ſoin à ne receuoir entre eux que des gens qui viuent bien.

S'IL ſe trouue dans la Troupe quelques perſonnes qui ne viuent pas auec toute la regularité qu'on peut ſouhaiter, ce défaut ne rejaillit pas ſur tout le Corps, & c'eſt vn defaut commun à tous les Eſtats & à toutes les familles. Ces perſonnes là n'y ſont ſoûfertes que par l'excellence d'vn merite ſingulier dans la Profeſſion; ce qui, en pareil cas, force bien d'autres Communautez à la neceſſité de ſoûfrir ce qu'elles ne peuuent empeſcher, ſans détruire leurs auantages. Auſſi puis-ie dire que quand il s'agit de receuoir dans la Troupe vn Acteur nouueau, ou vne nouuelle Actrice, on n'examine pas ſeulement ſi la perſonne eſt pourueüe des qualitez neceſſaires pour le Theâtre, d'vn grand naturel, d'vne excellente memoire, de beaucoup d'eſprit & d'intelligence, d'vne humeur commode pour bien viure auec ſes camarades, & de zele pour le bien public, qui le detache de tout intereſt particulier ; mais

on ſouhaitte auſſi que les bonnes mœurs ácompagnent ces bonnes qualitez, & qu'il ne s'introduiſe dans la Troupe ny homme ny Femme qui donne ſcandale, ce qui ſe void rarement, car tous les bruits qui courent ſur ces matieres de tous les endroits du monde ſont le plus ſouuent tres-faux. Il eſt donc vray que les familles des Comediens ſont ordinairement tres bien reglées, qu'on y vit honneſtement; & c'eſt ſur ce pied là que les gens raiſonnables en font eſtat, qu'ils les traittent auec ciuilité & les ápuyent dans les occaſions de tout leur credit.

IX

Témoignage áuantageux que leur rend vn des premiers Magiſtrats de France.

I'AUROIS tort de paſſer icy ſoûs ſilence le glorieux témoignage qu'vn des premiers Magiſtrats de France rendit, il y a quelques années, aux Comediens de Paris; Que l'on n'auoit iamais veu aucun de leur Corps donner lieu aux rigueurs de la juſtice; ce qu'en tout autre Corps, quelque conſiderable qu'il puiſſe eſtre, on auroit de la peine à rencontrer. Auſſi n'a-t-on pas dedaigné de tirer d'entre eux des gens pour remplir de hautes charges de iuſtice, & méme pour ſeruir l'Egliſe & monter juſqu'à l'Autel dans les Societez & ſeculieres & Religieuſes, de quoy il ſe peut produire des exemples tout recens.

X

Leurs prerogatiues.

MAIS vne des plus fortes raiſons qui doit porter toute la France à vouloir du bien aux Comediens, eſt le plaiſir qu'ils donnent au Roy pour le delaſſer quelques heures de ſes grandes & heroïques occupations. Qui aime ſon Roy aime ſes plaiſirs; & qui aime ſes plaiſirs aime ceux qui les luy donnent, & qui ne ſont pas des moins neceſſaires à l'Eſtat. Auſſi void on le Roy ápuyer les Comediens de ſon autorité, & leur donner des Gardes, quand ils en demandent. Il leur eſt permis d'entrer au petit coucher, & Moliere ayant eſté valet de chambre du Roy, ayant fait le lit du Roy, cet exemple & les autres que i'ay produits nous perſuadent aſſez que les Comediens peuuent eſtre admis aux charges à la Cour, à la Ville & dans l'Egliſe, ſans que la Profeſſion qu'eux ou leurs peres ont ſuiuie, & qu'ils quittent alors, leur ſerue d'obſtacle. Enfin, comme dans toutes ſortes de profeſſions il y a des gens qui viuent bien, & à qui il peut venir de ſaintes penſées, il eſt ſorti vn Martyr d'entre les Comediens, & vn ſaint Geneſt, dont l'Egliſe celebre la feſte le 31. d'Aouſt, a fini ſes iours par vne tres glorieuſe Tragedie. Toutes ces raiſons ſuffiroient pour aquerir aux Comediens l'aprobation generale : mais i'en ay encore d'autres, & elles ne

ſeront peut eſtre pas rejettées par nos ſeueres Cenſeurs.

XI

Auantages qu'en reçoiuent les ieunes gens & les Orateurs ſacrez.

Il n'y a point de Pere de Famille, quelque ſeuere qu'il puiſſe eſtre à ſes enfans, qui n'auoüe auec moy que, ſans les Comediens, mille ieunes gens qui les vont voir & paſſent innocemment, tantoſt à vn Hoſtel & tantoſt à l'autre, deux ou trois heures d'vne apreſdînée, jroient perdre ce tems là en des lieux de debauche, où leur ieuneſſe les emporteroit faute d'ocupation, & y laiſſer beaucoup plus d'argent qu'à la Comedie, où ils peuuent à la fois s'inſtruire & ſe diuertir. Et c'eſt, comme i'ay dit, cette conſideration qui a porté principalement les anciennes Republiques les mieux policées à autoriſer la Comedie.

Pourquoy me tairois-ie de l'auantage que les Orateurs Sacrez tirent des Comediens, aupres de qui, & en public, & en particulier, ils ſe vont former à vn beau ton de voix & à vn beau geſte, aides neceſſaires au Predicateur pour toucher les cœurs, dont la dureté veut eſtre amollie par la chaleur du diſcours & la grace auec laquelle il eſt prononcé ?

Si les Comediens viuent honneſtement dans leurs familles, ils viuent fort ciuilement entre eux, ils ſe

visitent & font ensemble de petites rejoüissances; mais auec moderation, & peu souuent, de peur que trop de frequentation n'attire le mépris ou la debauche.

XII

Leurs belles Coutûmes.

ENTRE les traits de leur Politique, celuy-cy merite d'estre remarqué. Ils ne veulent point soufrir de pauures dans leur Estat, & ils empeschent qu'aucun de leur Corps ne tombe dans l'indigence. Quand l'âge ou quelque indisposition oblige vn Comedien de se retirer, la personne qui entre en sa place est tenüe de luy payer, sa vie durant, vne pension honneste, de sorte que dès qu'vn homme de merite met le pied sur le Theâtre à Paris, il peut faire fond sur vne bonne rente de trois ou quatre mille liures tandis qu'il trauaille, & d'vne somme suffisante pour viure quand il veut quitter. Coûtume tres loüable, qui n'auoit lieu cy deuant que dans la Troupe Royale, & que celle que le Roy a établie depuis peu veut prendre pour vne forte base de son affermissement. Ainsi dans les Troupes de Paris les places sont comme erigées en charges, qui ne sçauroient manquer; & à l'Hostel de Bourgogne, quand vn Acteur ou vne Actrice vient à mourir, la Troupe fait vn present de cent pistoles à son plus proche heritier, & luy

donne dans la perte qu'il a faite vne conſolation plus forte que les meilleurs complimens. Il eſt glorieux aux Comediens du Roy d'en vſer ainſi, & que ceux qui ont blanchi entre eux dans le ſeruice, ayent de quoy s'entretenir honorablement juſqu'à la fin de leurs iours.

XIII

Difference entre les Troupes de Paris & celles de la Campagne.

C'EST à ce grand auantage qu'aſpirent les Comediens de Prouince, & les Troupes de Paris ſont leurs Colonnes d'Hercule, où ils bornent leurs courſes & leur fortune. Cette belle condition ne ſe peut trouuer entre eux, parce que leurs Troupes, pour la plus part, changent ſouuent, & preſque tous les Careſmes. Elles ont ſi peu de fermeté que, dès qu'il s'en eſt fait vne, elle parle en méme temps de ſe deſunir, & ſoit dans cette inconſtance, ſoit dans le peu de moyen qu'elles ont d'auoir de beaux Theâtres & des lieux commodes pour les dreſſer, ſoit enfin dans le peu d'experience de pluſieurs perſonnes qui n'ont pas tous les talens neceſſaires, il eſt aiſé de voir la difference qui ſe trouue entre les Troupes fixes de Paris, & les Troupes ambulantes des Prouinces.

Voilà de quelle maniere les Comediens ſe conduiſent dans leurs familles & entre eux mémes : voyons maintenant comme ils conduiſent enſemble leur petit Eſtat, quelle eſt la forme de leur gouuernement, & s'ils vſent au dedans & au dehors d'vne ſage Politique.

XIV

Forme du Gouuernement des Comediens.

Il n'y a point de gens qui aiment plus la Monarchie dans le monde que les Comediens, qui y trouuent mieux leur conte, & qui témoignent plus de paſſion pour ſa gloire : mais ils ne la peuuent ſoúfrir entre eux, ils ne veulent point de maître particulier, & l'ombre ſeule leur en feroit peur. Leur Gouuernement n'eſt pas toutefois purement Democratique, & l'Ariſtocratie y a quelque part. Ce gouuernement, comme celuy de toutes les autres Societez, eſt vne maniere de Republique fondée ſur des loix d'autant plus iuſtes, qu'elles ont pour but le bien public, de diuertir & d'inſtruire, ce que i'ay fait voir au premier Liure, & ce qui ſe verra encore mieux en celuy-cy. L'authorité de l'Eſtat eſt partagée entre les deux ſexes, les femmes luy eſtant vtiles autant ou plus que les hommes, & elles ont voix deliberatiue en toutes les affaires qui regardent l'intereſt commun. Mais il ſe rencontre comme ailleurs aux vns

& aux autres de l'inegalité dans le merite, ce qui en cause de méme dans les employs & dans les profits. Car enfin il n'est pas iuste que ceux qui rendent peu de seruice à l'Estat ayent les mémes áuantages que ceux qui en rendent beaucoup, & c'est de là que procede entre eux la distinction des parts, des demy-parts, des quarts & trois quarts de part; en quoy ils obseruent bien souuent vne proportion de bien-seance plûtost qu'vne proportion de merite. Quelquesfois la demy-part, & méme la part entiere est ácordée à la femme en consideration du mary, & quelquefois au mary en consideration de la femme; & autant qu'il est possible, vn habile Comedien qui se marie prend vne femme qui puisse comme luy meriter sa part. Elle en est plus honorée, elle a sa voix dans toutes les deliberations, & parle haut, s'il est necessaire, & (ce qui est le principal) le menage en a plus d'vnion & de profit. Il en est de méme d'vne bonne Comedienne, à qui il est áuantageux d'auoir vn mary capable, & qui ayt aquis de la reputation : mais cela ne se rencontre que rarement, & dans ce petit Estat les mariages vont comme ailleurs, selon que le Destin les conduit. Ces distinctions & de merite & d'employs, & de profits n'empeschent pas qu'ils ne s'entretiennent dans la concorde, & s'il naist quelquefois entre eux des jalousies, l'interest public ne veut pas qu'elles éclatent, ils ont la discretion de les cacher, & les desinteressez prennent soin d'ácommoder les petits differens de quelques particuliers, qui ne pourroient croître sans que le Corps en soufrist.

Mais il faut venir au detail des choses, & donner

quelque ordre à mon diſcours. Ie parleray donc premierement des raiſons qu'ont les Comediens d'aimer paſſionnement la Monarchie dans le Monde, & de la haïr mortellement dans leur Corps. Apres ie feray voir comme ce Corps eſt vne maniere de Republique, & de la plus belle eſpece; quelle eſt la fin de ſon gouuernement, & les áuantages qu'on en peut tirer. En dernier lieu j'expoſeray les principales maximes des Comediens, & les traits les plus delicats de leur Politique, ſoit à l'egard d'eux mémes, ſoit à l'egard de la Cour & de la Ville, & nous auons des-ja veu comme ils ſe conduiſent dans les affaires qu'ils ont auec les Autheurs.

XV

Raiſons qu'ils ont d'aimer l'Eſtat monarchique dans le Monde.

I'AY eu raiſon de dire qu'il n'y a point de gens qui aiment plus la Monarchie dans le Monde que les Comediens. Premierement ils ſont ácoûtumez à repreſenter des Roys & des Princes, à demeſler des intrigues de Cour, & vn Eſtat Republiquain n'en peut fournir de galantes. L'Amour entre Bourgeois & Marchands a peu de delicateſſe, il ne produit point de ces grans euenemens qui embelliſſent la ſcene, & ces gens là ne ſont pas des ſújets aſſez releuez pour en fournir vn de

Comedie. D'ailleurs les Comediens tirent de chez les Roys des douceurs qu'ils ne trouueroient pas chez des Bourguemeſtres, qui ne leur pourroient donner ces riches & pompeux ornemens faits pour des Entrées, des Carrouſels, & d'autres actions ſolennelles, de quoy les Princes leur ſont liberaux. Depuis la mort du dernier Prince d'Orange, qui entretenoit vne Troupe de Comediens François, elle n'eut pas grande ſatisfaction en cette partie des Pays-Bas où il commandoit, & elle trouua mieux ſon conte à Bruxelles aupres de la Cour.

XVI

Grande difference des Royaumes & des Republiques pour les plaiſirs de la vie.

MAIS il n'y a point de Royaume au Monde, où les Comediens ſoient mieux affermis qu'en France, & ils y trouuent des áuantages que nul autre Eſtat, pour puiſſant qu'il ſoit, ne ſçauroit fournir. Tandis que la France eſt en guerre au dehors auec l'Etranger, la paix & la joye regnent toûjours au dedans, la Comedie va ſon méme train, le Parterre, l'Amphitheâtre, les Loges, tout eſt plein de monde, & les Acteurs ont ſouuent de la peine à ſe ranger ſur le Theâtre, tant les aîles ſont remplies de gens de qualité qui n'en peuuent faire qu'vn riche ornement. Mais dès qu'vne Republique

eſt en armes, quelque bonne opinion qu'elle ayt de ſes forces, tous les diuertiſſemens y ceſſent d'abord, les Theâtres ſont fermez, & les peuples dans vne áprehenſion continuelle que l'Ennemy ne vienne joüer chez eux de ſanglantes Tragedies. Sans parler de la guerre, il ne ſe void jamais de Comediens dans l'vne des trois grandes Republiques de l'Europe; & dans tout l'Empire, qui eſt vn Gouuernement meſlé du Monarchique & de l'Ariſtocratique, & qui tient plus du dernier, il ne ſe trouue que deux ou trois Troupes de Comediens du Pays, qui ſont fort peu occupées. Les ſeuls Ducs de Brunſuic, qui ſont ſplendides en toutes choſes, qui ont de l'eſprit infiniment, & qui ſçauent gouſter tous les honneſtes plaiſirs, entretiennent depuis pluſieurs années vne bonne Troupe de Comediens François, comme fait depuis peu l'Electeur de Bauiere, dont la Cour eſt magnifique. Mais en diuers voyages que i'ay faits dans toutes les Cours de l'Empire, ie n'ay veu des Comediens nulle part qu'à Vienne, à Prague, à Munich & en Lunebourg. Ajoûtons que naturellement les Comediens aiment le plaiſir, eſtant juſte qu'ils en prennent, puiſqu'ils en donnent aux autres, & que dans les Republiques les plaiſirs ſont fades, & qu'il n'y en a pas de toutes les ſortes comme dans les Monarchies, où les honneſtes libertez ſont plus étendües, & où l'on n'exige pas des peuples vne ſi grande regularité.

Enfin dans vn Royaume les Comediens ont à qui faire agreablement la Cour; le Roy, la Reine, les Princes, les Princeſſes, & les Grands Seigneurs; & c'eſt dans ces ſoins & les reſpects qu'ils leur rendent qu'ils

áprennent à ſe former aux belles mœurs, & à l'habitude des grandes actions qu'ils doiuent repreſenter ſur le Theâtre. Mais dans vne Republique, où le premier des Magiſtrats ne fait pas plus de bruit qu'vn ſimple Bourgeois, ils n'ont perſonne à voir; & il me ſouuient qu'en tout Amſterdam, l'vne des plus grandes & plus riches Villes de l'Vniuers, les Comediens François n'auoient qu'vne ſeule Dame de qualité & d'eſprit qui les ápuyoit de ſon credit; ils la voyoient quelquefois, & quoy qu'elle fuſt femme d'vn des plus conſiderables & plus riches Bourguemeſtres, ſa maiſon ny ſon train ne faiſoient pas plus de bruit qu'il s'en fait chez vn Marchand.

XVII

Les Comediens aiment entre eux le Gouuernement Republiquain.

MAIS ſi le ſejour des Republiques n'eſt pas le fait des Comediens, le Gouuernement Republiquain leur plaiſt fort entre eux; ils n'admettent point de Superieur, le nom ſeul les bleſſe; ils veulent tous eſtre égaux, & ſe nomment camarades. Il eſt vray que leur Gouuernement eſt de la plus belle eſpece, qu'il s'en faut peu qu'il ne ſoit entierement Ariſtocratique, & que ceux d'entre eux qui ont le plus de merite ont auſſi dans l'Eſtat le plus de credit. Les autres ſuiuent aiſe-

ment, & s'abandonnent à leur conduite. Il arriue quelquefois qu'entre les Principaux il se forme deux partis, & chacun des autres suit alors celuy où son interest le porte. Mais ce qui arriue entre les Comediens, arriue dans tous les Estats les mieux policez, & méme dans les Societez les plus parfaites, qui semblent auoir rompu tout commerce auec le Monde; & si leur petit Estat ne peut estre exemt de factions, l'interest public l'emporte toûjours, & de ce côté là ils viuent dans vne parfaite intelligence.

XVIII

Leurs Troupes font chacune vn Corps à part.

TOUTES les Troupes de Comediens, tant les Sedentaires qui ne quitent point Paris, que les Ambulantes qui visitent les Prouinces, & que l'on ápelle Troupes de Campagne, ne font pas un méme Corps de Republique. Chaque Troupe fait bande à part, elles ont leurs interests separez, & n'ont pû venir encore à vne étroite alliance. Quoy que leurs mœurs & coûtumes soient pareilles, & qu'elles obseruent les mémes loix, elles n'ont point d'Amphictions ny de Conseil General, comme les sept Villes de la Grece; en vn mot, ce ne sont pas des Estats Confederez, ny qui se veuillent beaucoup de bien l'vn à l'autre. I'ay promis de ne pas flater, & de dire les choses comme elles sont. Mais ie

trouue qu'il en va de même entre tous les Eſtats de la Terre, entre toutes les Villes, entre toutes les Familles, & il n'y a rien en cela d'extraordinaire entre les Comediens.

XIX

Leur Emulation vtile au Public.

CETTE emulation, que ie feray voir ailleurs tres neceſſaire & vtile au bien commun, ne va preſentement à Paris que d'vn bord de la Seine à l'autre; mais entre les Comediens de Campagne, elle s'étend bien plus loin : elle court auec eux toutes les Prouinces du Royaume, & c'eſt vn malheur pour eux, quand deux Troupes ſe rencontrent enſemble en méme lieu, dans le deſſein d'y faire ſejour. I'en ay veu plus d'vne fois des Exemples, & depuis peu à Lyon, lors qu'en Nouembre dernier les Daufins, qui ſçauent conſeruer l'eſtime generale qu'ils ont aquiſe, & ſont toûjours fort ſuiuis, ne cederent le terrein que bien tard à vne autre Troupe qui languiſſoit là depuis plus de trois ſemaines.

XX

Rencontres fâcheuſes de deux Troupes de Prouince en méme Ville.

DANS ces rencontres, chacune des deux Troupes fait ſa cabale, ſur tout quand elles s'opiniâtrent à repreſenter, comme l'on fait à Paris, les mémes jours & aux mémes heures; c'eſt à qui aura plus de partizans, & il s'eſt veu ſouuent pour ce ſujet des Villes diuiſées, comme la Cour le fut autrefois pour *Vranie* & pour *Iob*. Mais j'ay veu auſſi des Troupes s'acorder en ces ocaſions, ſe meſler enſemble, & ne faire qu'vn Theâtre; & il me ſouuient qu'en 1638, cela fut pratiqué à Saumur, par deux Troupes, que l'on nommoit alors de *Floridor* & de *Filandre*, parce que ces deux Comediens annonçoient, & qu'ils eſtoient les meilleurs Acteurs. Elles trouuerent plus d'auantage en cet accommodement, & en furent loüées de tous les honneſtes gens, qui furent edifiez de leur bonne intelligence.

XXI

Grand ſoin des Comediens à faire leur Cour au Roy & aux Princes.

Le ſoin principal des Comediens eſt de bien faire leur Cour chez le Roy, de qui ils dependent, non ſeulement comme ſujets, mais auſſi comme eſtant particulierement à Sa Majeſté, qui les entretient à ſon ſeruice, & leur paye regulierement leurs penſions.

XXII

Leurs priuileges au Louure, & autres maiſons Royales, où ils ſont mandez.

Ils ſont tenus d'aller au Louure quand le Roy les mande, & on leur fournit de carroſſes autant qu'il en eſt beſoin. Mais quand ils marchent à Saint Germain, à Cambor, à Verſaille, ou en d'autres lieux, outre leur penſion qui court toûjours, outre les carroſſes, chariots & cheuaux qui leur ſont fournis de l'Ecurie, ils ont de gratification en commun mille écus par mois, chacun deux eſcus par iour pour leur depence, leurs gens à

proportion, & leurs logemens par Fourriers. En repreſentant la Comedie, il eſt ordonné de chez le Roy à chacun des Acteurs & des Actrices, à Paris ou ailleurs, Eſté & Hyuer, trois pieces de bois, vne bouteille de vin, vn pain, & deux bougies blanches pour le Louure; & à Saint Germain vn flambeau peſant deux liures; ce qui leur eſt áporté ponctuellement par les Officiers de la Fruiterie, ſur les Regiſtres de laquelle eſt couchée vne collation de vingt-cinq eſcus tous les jours que les Comediens repreſentent chez le Roy, eſtant alors Commenſaux. Il faut ájoûter à ces áuantages qu'il n'y a guere de gens de qualité qui ne ſoient bien aiſes de regaler les Comediens qui leur ont donné quelque lieu d'eſtime; ils tirent du plaiſir de leur conuerſation, & ſçauent qu'en cela ils plairont au Roy, qui ſouhaite que l'on les traitte fauorablement. Auſſi void on les Comediens s'aprocher le plus qu'ils peuuent des Princes & des Grands Seigneurs, ſur tout de ceux qui les entretiennent dans l'eſprit du Roy, & qui, dans les ócaſions, ſçauent les ápuyer de leur credit.

XXIII

Leur ciuilité enuers tout le Monde.

GENERALEMENT ils vſent de grande ciuilité enuers tout le Monde, & particulierement enuers les Autheurs fameux, dont ils ont beſoin. Pour ceux des

baſſes claſſes, & dont les ouurages font peu de bruit, ils les ſoúfent amiablement, & ne prennent point de leur argent à la porte; & il y a d'autres gens à qui ils font la méme ciuilité.

XXIV

Declaration du Roy en leur faueur.

SUR l'abus qui fut repreſenté au Roy, lors que mille gens vouloient faire coûtume d'entrer ſans payer, ce qui cauſoit ſouuent à la porte & au parterre d'etranges deſordres, qui degoûtoient le Bourgeois de la Comedie, Sa Majeſté fit defences expreſſes à toutes perſonnes, de quelque qualité qu'elles puſſent eſtre, de ſe preſenter à la porte ſans argent, & permit aux Comediens de prendre des Gardes pour s'ópoſer aux viòlences qu'on leur voudroit faire. Ie produiray à la fin du Liure la Declaration du Roy, du 9. Ianuier 1673. en faueur de la Troupe Royale, qui luy auoit preſenté Requeſte ſur ce ſujet. Auant ce bon ordre, la moitié du parterre eſtoit ſouuent remplie de gens incommodes, il en entroit aux loges, on voyoit beaucoup de monde & fort peu d'argent. En toutes Profeſſions, l'eſpoir de la recompenſe eſt vn grand motif pour porter les gens à bien faire leur deuoir, & quand l'Acteur void ſon Hoſtel bien rempli, dans la joye qu'il a d'eſtre honoré d'vn

grand nombre d'Auditeurs, il échaufe ſon recit, il entre mieux dans les paſſions qu'il repreſente, & donne plus de plaiſir à ceux qui l'ecoutent.

XXV

Leur conduite dans leurs affaires.

Je viens à l'œconomie generale & à l'ordre que les Comediens obſeruent dans leurs affaires. Ils s'aſſemblent ſouuent pour diuerſes occaſions, ou dans leur Hoſtel, ou quelquefois au logis d'vn particulier de la Troupe. Tantoſt c'eſt pour la lecture des ouurages que les Autheurs leur áportent, tantoſt pour leur diſpoſition & pour en diſtribuer les rôles, ou pour les repetitions. I'ay parlé, au Liure precedent, de ces trois articles.

XXVI

Diuers ſujets d'aſſemblée.

Mais ce ne ſont pas les ſeuls ſujets qui obligent les Comediens de s'aſſembler; ils s'aſſemblent encore quand ils iugent à propos de dreſſer vn Repertoire, c'eſt à dire vne liſte de vieilles pieces, pour entretenir

le Theâtre durant les chaleurs de l'Eſté & les promenades de l'Autonne, & n'eſtre pas obligez, tous les ſoirs qu'on repreſente, de deliberer à la haſte & en tumulte de la piece qu'on doit annoncer. De plus, ils s'aſſemblent tous les mois pour les comptes generaux, qui ſont rendus par le Treſorier, qui garde le coffre de la Communauté, le Secretaire qui tient les regiſtres, & le Contrôleur. Ils s'aſſemblent encore quand il faut ordonner d'vne piece de machine, & auancer des deniers pour quelque ócaſion que ce ſoit; quand il faut ácroître la Troupe de quelque Acteur ou de quelque Actrice; quand il faut faire des reparations, ou pour quelques autres cauſes extraordinaires.

XXVII

Viſites en villes & au voiſinage.

Les Comediens ſont quelquefois ápelez en viſite, ou à la ville, ou à la campagne, quand vn Prince ou vne perſonne de qualité veut donner chez ſoy le diuertiſſement de la Comedie. Alors on fournit à la Troupe de carroſſes & de toutes choſes neceſſaires; il y a ordre de la receuoir tres ciuilement, on luy fait careſſe, & elle ne s'en retourne iamais que tres ſatisfaite, chacun ſe piquant de ſe montrer honneſte & Liberal aux Comediens, qui, de leur côté, n'épargnent

rien pour donner de la ſatisfaction à tout le monde. Ils ne conſultent pas s'il leur en coûte beaucoup, & s'ils reçoiuent des douceurs de la Cour & de la Ville, s'ils touchent de l'argent & du Roy & du Public, ils n'en abuſent pas, ils s'en font honneur, & c'eſt à qui des Acteurs & des Actrices aura des habits plus magnifiques.

XXVIII

Grande depence en habits.

CET article de la dépence des Comediens eſt plus conſiderable qu'on ne s'imagine. Il y a peu de pieces nouuelles qui ne leur coûtent de nouueaux ájuſtemens, & le faux or, ny le faux argent, qui rougiſſent bien toſt, n'y eſtant point employez, vn ſeul habit à la Romaine ira ſouuent à cinq cens eſcus. Ils aiment mieux vſer de menage en toute autre choſe pour donner plus de contentement au Public; & il y a tel Comedien, dont l'equipage vaut plus de dix mille francs. Il eſt vray que lors qu'ils repreſentent vne piece qui n'eſt vniquement que pour les plaiſirs du Roy, les Gentilshommes de la Chambre ont ordre de donner à chaque Acteur pour ſes ájuſtemens neceſſaires vne ſomme de cent eſcus ou quatre cens liures, & s'il arriue qu'vn

méme Acteur ayt deux ou trois perſonnages à repreſenter, il touche de l'argent comme pour deux ou pour trois.

Mais ce n'eſt pas le Theâtre ſeul qui porte les Comediens à de grans frais; hors des jours de Comedie, ils ſont toûjours bien vêtus, & eſtant obligez de parêtre ſouuent à la Cour, & de voir à toute heure des perſonnes de qualité, il leur eſt neceſſaire de ſuiure les modes, & de faire de nouuelles dépences dans les habits ordinaires; ce qui les empeſche de mettre de groſſes ſommes à intereſt. Auſſi a-t-on veu peu de Comediens deuenir riches; ils ſe contentent de viure honorablement, & font ceder leurs áuantages particuliers à la belle paſſion qui les domine, & à leur vnique but, qui eſt de contribuer de toutes leurs forces aux plaiſirs du Roy, & de ſatisfaire toutes les perſonnes qui leur font l'honneur de les venir voir.

XXIX

Ordre qui s'obſerue dans leurs Hoſtels.

L'ORDRE qui s'obſerue dans leur Hoſtel eſt auſſi vne choſe à remarquer. Ils ont ſoin de le tenir toûjours propre, & que rien ne choque la veüe ny ſur le Theâtre, ny aux Loges, ny au Parterre. L'hiuer ils tiennent par tout grand feu, ce qui ne s'obſeruoit pas anciennement; & il ne reſteroit plus qu'à chercher l'inuention

de donner l'Eſté quelque rafraîchiſſement, ce qui n'eſt pas facile, parce que tout eſt fermé, & que l'air ne peut entrer.

Derriere le Theâtre, & hommes & femmes ont leurs reduits ſeparez pour s'habiller, & ne trouuent pas mauuais qu'on vienne alors les voir, ſurtout quand ce ſont des gens connus, dont la preſence n'embaraſſe pas. Durant la Comedie ils obſeruent vn grand ſilence pour ne troubler pas l'Acteur qui parle, & ſe tiennent modeſtement ſur des ſieges aux aiſles du Theâtre pour entrer juſte; en quoy ils ſe peuuent regler ſur vn papier attaché à la toile, qui marque les entrées & les ſorties.

La Comedie acheuée & le monde retiré, les Comediens font tous les ſoirs le conte de la recette du iour, où chacun peut aſſiſter, mais où d'office doiuent ſe trouuer le Treſorier, le Secretaire & le Contrôleur, l'argent leur eſtant áporté par le Receueur du Bureau, comme il ſe verra plus bas. L'argent conté, on leue d'abord les frais iournaliers; & quelquefois en de certains cas, ou pour áquiter vne dette peu à peu, ou pour faire quelque auance neceſſaire, on leue en ſuite la ſomme qu'on a reglée. Ces articles mis à part, ce qui reſte de liquide eſt partagé ſur-le-champ, & chacun emporte ce qui luy conuient. Pour les comptes generaux, ils ſe font, comme i'ay dit, tous les mois, & les loüages de l'Hoſtel ſont payez regulierement tous les quartiers.

XXX

Le caractere des Comediens.

VOILA en peu de mots tout ce qui ſe peut dire du gouuernement des Comediens & de leur conduite. Ie ne les ay point flatez, le portrait que j'en ay fait eſt fidele, & ie n'ay pû le refuſer à la priere de pluſieurs honneſtes gens, qui ont voulu les connêtre à fond pour auoir de quoy les defendre contre de fâcheux Critiques. Il y auroit de l'iniuſtice à les depeindre autrement. En general ils viuent moralement bien, ils ſont francs & de bon conte auec tout le monde, ciuils, polis, genereux; ils ſe deuoüent tout entiers au ſeruice du Roy & du Public, & en leur fourniſſant les plus honneſtes plaiſirs dont i'ay fait voir & la neceſſité & les áuantages, ils meritent l'áprobation vniuerſelle des honneſtes gens.

Il eſt tems de venir à l'établiſſement des Troupes de Paris, & aux reuolutions de ces deux petits Eſtats, qui en faiſoient trois au commencement de cette année.

XXXI

Eſtabliſſement de la Troupe Royale.

La *Troupe Royale,* qui a toûjours tenu ferme, a toûjours eu ſes douze mille liures de penſion, & qui eſt paruenue au plus haut point de ſa gloire, a eu, comme toutes les autres Societez, de foibles commencemens. Elle les doit à vne Confrairie à qui ápartient encore aujourd'huy l'Hoſtel de Bourgogne, & ce lieu fut deſtiné pour y repreſenter les plus ſaints myſteres du Chriſtianiſme. C'eſt ce que nous têmoignent quelques pieces de Theâtre qui nous reſtent d'vn Docteur de Sorbonne en caracteres Gothiques; & l'on void encore, ſur le grand portail de cet Hoſtel, vne pierre où ſont en relief les Inſtrumens de la Paſſion. Cet établiſſement des Comediens ſe fit il y a plus d'vn ſiecle ſur la fin du Regne de François I, mais ils ne commencerent à entrer en reputation que ſoûs celuy de Louis XIII, lors que le grand Cardinal de Richelieu, Protecteur des Muſes, témoigna qu'il aimoit la Comedie, & qu'vn Pierre Corneille mit ſes vers pompeux & tendres dans la bouche d'vn Montfleury & d'vn Bellerofe, qui eſtoient des Comediens acheuez. *Le Cid,* dont le merite s'attira de ſi nobles ennemis, & *les Horaces,* que le meme *Cid* eut plus à craindre, parce que leur gloire alla plus loin que la ſienne, furent les deux premiers

ouurages de ce grand Homme qui firent grand bruit; & il a ſoûtenu le Theâtre juſques à cette heure de la méme force. La Troupe Royale, prenant cœur aux grans áplaudiſſemens qui accompagnoient la repreſentation de ſes admirables pieces, ſe fortifioit de jour en jour; d'autant plus qu'vne autre Troupe du Roy qui reſidoit au Marais, & où vn Mondori, excellent Comedien, attiroit le Monde, faiſoit tous ſes efforts pour áquerir de la reputation; & il arriua que Corneille, quelque temps apres, luy donna de ſes ouurages. Mais lors qu'vne troiſieſme Troupe vint ſe poſter au Palais Royal, & qu'elle y eut fait bruit par le merite extraordinaire d'vn homme qui l'a ſeul entretenue par ſes ouurages, qui executoit ſon rôle d'vne maniere admirable, & qui charmoit egalement la Cour & la Ville dont il eſtoit fort aimé, cela ne pût produire qu'vn bon effet, & que cauſer vne forte emulation aux deux autres Troupes, qui mirent tout en vſage pour ſoûtenir leur ancienne reputation.

XXXII

Fortes jalouſies entre les Troupes.

La juſtice & la bienſeance demandoient que ces trois petits Eſtats fuſſent amis, & que chaque particulier n'euſt d'autre veüe que l'âuantage commun du

Corps où il ſe trouuoit vni : mais la gloire mal menagée, l'ambition trop forte & le deſir d'áquerir faiſoient que ces trois Troupes ſe regardoient toûjours d'vn œil d'enuie, la proſperité de l'vne donnant du chagrin à l'autre; & méme qu'entre les particuliers l'intelligence n'eſtoit pas des plus eſtroites.

XXXIII

Petits ſtratagemes.

Ie dois loüer les Comediens en ce qu'ils ont de loüable, mais ie ne dois pas les flater en ce qu'ils ont de defectueux. Ils taſchent quelquefois de ſe nuire l'vn l'autre par de petits ſtratagemes; mais ils ne viennent iamais à vn grand éclat. Quand vne Troupe promet vne piece nouuelle, l'autre ſe prepare à luy en ópoſer vne ſemblable, ſi elle la croit à peu pres d'egale force; autrement il y auroit de l'imprudence à s'y hazarder. Elle la tient toute preſte pour le jour qu'elle peut decouurir que l'autre doit repreſenter la ſienne, & a de fideles eſpions pour ſçauoir tout ce qui ſe paſſe dans l'Eſtat voiſin. D'ailleurs chaque Troupe taſche d'attirer les fameux Autheurs à ſon parti, & de denuer de ce neceſſaire ápuy le party contraire. Les Comediens ont encore quelques autres maximes de cette nature, que ie blamerois d'auantage, ſi ces petites jalouſies ne leur eſtoient communes auec toutes les

Societez. Mais, comme ie l'ay dit, ces differens interefts caufent des emulations áuantageufes à ceux qui frequentent le Theâtre, & vne Troupe venant à s'affoiblir par quelque rupture, l'autre en profite & s'en fortifie, & l'Auditeur de cofté ou d'autre y trouue fon conte & eft toûjours fatisfait.

Nous auons veu depuis peu d'années, dans la Troupe Royale, deux Illuftres Comediens, Montfleury & Floridor, de qui i'ay parlé plus haut, la gloire du Theâtre, & les grans modeles de tous ceux qui s'y veulent deuoüer. Ie les ay connus particulierement l'vn & l'autre; ils ont laiffé chacun vne famille tres fpirituelle & bien eleuée; & comme ils auoient l'air noble & toutes les inclinations tres belles, comme ils eftoient polis, genereux & d'agreable entretien, toute la Cour en faifoit grand cas. Floridor eftoit particulierement connu du Roy, qui le voyoit de bon œil, & daignoit le fauorifer en toutes rencontres.

XXXIV

Acteurs & Actrices qui compofent prefentement la Troupe Royale.

NOMS DES ACTEURS ET ACTRICES QUI COMPOSENT PRESENTEMENT LA TROUPE ROYALE, PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ.

Les Sievrs de Haute Roche; de la Fleur; Poiffon;

de Brecourt; de Champmeſlé; de la Tuilerie; de la Toriliere; Le Baron; de Beauual.

Les D^lles^ de Beauchâteau; Poiſſon; Dennebaut; de Brecourt; de Champmeſlé; de Beauual; de la Tuilerie.

Retirez de la méme Troupe, & qui touchent penſion :

Le Sieur de Villiers.

Les D^lles^ de Bellerofe; de Montfleuri; de Floridor.

CATALOGVE
DES COMEDIENS AUTHEURS DE LA MÉME TROUPE, ET DE LEURS OUURAGES.

HAVTEROCHE :

L'Amant qui ne flate point. — Le Soupé mal apreſté — Criſpin Medecin. — Le Deuil. — Les Apparences trompeuſes, ou les Maris Infideles.

POISSON :

Le Sot Vangé. — Le Baron de la Craſſe. — Le Fou raiſonnable. — L'Apreſſoupée des Auberges. — Le Poëte Baſque. — Les Moſcouites. — La Hollande Malade. — Les Femmes Coquetes. — L'Academie Burleſque.

BRECOVRT :

La Feinte mort de Iodelet. — Le Ialoux Inuiſible. — La Noce de Village.

CHAMPMESLÉ :

Les Grifetes. — L'Heure du Berger. . . . . . .

LA TORILIERE :

Cleopatre, ou la mort de Marc-Antoine.

DE VILLIERS retiré :

Le Feftin de Pierre. — Les Trois Vifages. — Les Ramonneurs. — L'Apotiquaire deualizé.

DE MONTFLEVRY mort :

Afdrubal.

La plufpart de ces Autheurs ont fait d'autres ouurages, qui ont efté bien receus; comme Hauteroche plufieurs *Nouuelles & Hiftorietes;* Brecourt, *Loüange au Roy fur l'Edit des Duels,* &c.

XXXV

Nouuelle Troupe du Roy.

La *Troupe du Roy,* établie en fon Hoftel de la rüe Mazarine, dite autrement des foffez de Nefle, eft à prefent fi bien affortie, fi forte en nombre d'Acteurs & d'Actrices dont le merite eft connu, & fi bien ápuyée

de l'affection des plus celebres Autheurs, qu'on ne peut attendre de son établissement qu'vn magnifique succez. De plus, elle est en possession d'vn tres beau lieu, & d'vn Theâtre large & profond pour les plus grandes machines. Cette belle Troupe, qui s'est heureusement rassemblée du fameux debris de deux autres qui auoient regné quelque temps auec reputation, commença de se montrer au Public vn Dimanche, 9. Iuillet de l'année derniere 1673. & la grande assemblée qui se trouua ce jour là à son Hostel, & qui s'y est veüe les iours suivans, ne peut que luy estre vn bon augure, & lui promettre vne longue felicité. Pour bien instruire le Lecteur de son établissement, il faut de necessité donner icy le tableau des deux Corps qui y ont contribué, & sçauoir quelle a esté la face de la Troupe du Marais, & celle de la Troupe du Palais Royal durant les années de leur Regne.

XXXVI

Histoire de la Troupe du Marais.

La Troupe des Comediens du Roy, établie au Marais en 1620. s'y est maintenüe plus de cinquante ans, & a toûjours esté pourueüe de bons Acteurs & d'excellentes Actrices, à qui les plus celebres Autheurs ont confié la gloire de leurs ouurages, & dont les deux

autres Troupes ont ſceu profiter en diuers temps. Cette Troupe n'auoit qu'vn deſauantage, qui eſtoit celuy du poſte qu'elle auoit choiſi à vne extremité de Paris, & dans vn endroit de rüe fort incommode. Mais ſon merite particulier, la faueur des Autheurs qui l'ápuyoient, & ſes grandes pieces de machines ſurmontoient aiſement le degouſt qne l'eloignement du lieu pouuoit donner au Bourgeois, ſur tout en hyuer, & auant le bel ordre qu'on a áporté pour tenir les rües bien éclairées iuſques à minuit, & nettes par tout & de boüe & de filous. Cette Troupe alloit quelquefois paſſer l'Eſté à Roüen, eſtant bien aiſe de donner cette ſatisfaction à vne des premieres Villes du Royaume. De retour à Paris de cette petite courſe dans le voiſinage, à la premiere affiche le Monde y couroit, & elle ſe voyoit viſitée comme de coûtume.

XXXVII

Ses reuolutions & ſa cheute.

Il eſt arriué de temps en temps de petites reuolutions dans cette Troupe, comme dans celle du Palais Royal; & toûjours cauſées par quelques mécontentemens des particuliers, ou par quelques intereſts nouueaux, chacun en ce Monde allant à ſon but, & ſe mettant peu en peine du bien du prochain.

D'ailleurs nous aimons tout naturellement le changement, & la diuerſité plaiſt, quoy que nous ne trouuions pas en tous lieux mémes áuantages. Il y a eu de bons Comediens qui ont quitté le Marais, où ils eſtoient eſtimez, ſans nulle neceſſité, & de gayeté de cœur, le poſte de Paris leur plaiſant moins alors que la liberté de la campagne. L'homme n'eſt content que par fantaiſie, & c'eſt l'eſtre aſſez que s'imaginer de l'eſtre. Mais la plus grande reuolution de la Troupe du Marais a eſté l'abandonnement du lieu, & ſa jonction auec la Troupe du Palais-Royal. Auant que de toucher ce grand changement, il faut donner auſſi l'hiſtoire de cette troiſiéme Troupe, dont le regne a eſté court, mais qui a eſté fort glorieux.

XXXVIII

Regne de la Troupe du Palais Royal.

La Troupe du Palais Royal fut établie ſur la fin de l'année 1659. apres que les principales perſonnes qui la compoſoient eurent fait connêtre leur merite quelques années auparauant, à Paris ſur les foſſez de Neſle & au quartier de Saint Paul, à Lyon & en Languedoc, où cette Troupe, entretenüe alors de Monſieur le Prince de Conty, qui aimoit paſſionnement la Comedie, & prenoit plaiſir à en fournir des ſújets, áquit auec ſa faueur l'eſtime & la bienveillance des Eſtats de la

Prouince. Moliere, du Parc, de Brie, & les deux freres Bejar auec les Dlles Bejar, de Brie & du Parc, compoſoient alors la Troupe, qui paſſoit auec raiſon pour la premiere & la plus forte de la campagne. Le merite extraordinaire de Iean Baptiſte Moliere, qui l'a ſoûtenue à Paris quatorze ans de ſuite auec tant de gloire, luy donna vne entiere facilité à s'y établir. Du Croiſy, qui auoit paru auec reputation dans les Prouinces à la teſte d'vne Troupe, & La Grange, dont le merite eſt connu, ſe joignirent alors à celle que Moliere conduiſoit, & qui ne put que ſe bien trouuer de ce renfort. Elle eut d'abord la faueur du Roy, de Monſieur ſon Frere Vnique, & des plus Grands de la Cour; & apres auoir occupé quelque temps la Salle du petit Bourbon, où elle s'acommoda auec les Italiens, qui en eſtoient les premiers en poſſeſſion, le Theâtre du Palais Royal luy fut ouuert, & le luy ſeroit encore, ſi Moliere, qui le ſoutenoit, eût d'auantage vêcu.

XXXIX

Eloge de Moliere.

Le Palais Royal commença donc de faire grand bruit, & d'attirer le beau monde, quand Moliere en ſuite de ſon *Etourdi*, de ſes *Pretieuſes Ridicules*, & de ſon *Cocu Imaginaire*, donna ſon *Ecole des Ma-*

ris. Il ſceut ſi bien prendre le gouſt du ſiecle & s'acommoder de ſorte à la Cour & à la Ville, qu'il eut l'áprobation vniuerſelle de coſté & d'autre, & les merueilleux ouurages qu'il a faits depuis en proſe & en vers ont porté ſa gloire au plus haut degré, & l'ont fait regretter generalement de tout le monde. La Poſterité luy ſera redeuable auec nous du ſecret qu'il a trouué de la belle Comedie, dans laquelle chacun tombe d'acord qu'il a excellé ſur tous les anciens Comiques, & ſur ceux de nôtre temps. Il a ſceu l'art de plaire, qui eſt le grand art, & il a chaſtié auec tant d'eſprit & le vice & l'ignorance, que bien des gens ſe ſont corrigez à la repreſentation de ſes ouurages pleins de gayeté; ce qu'ils n'auroient pas fait ailleurs à vne exhortation rude & ſerieuſe. Comme habile Medecin, il deguiſoit le remede, & en oſtoit l'amertume, & par vne adreſſe particuliere & inimitable, il a porté la Comedie à vn point de perfection qui l'a rendüe à la fois diuertiſſante & vtile. C'eſt aujourd'huy à qui des deux Troupes s'áquitera le mieux de la repreſentation de ſes excellentes pieces, où l'on void courir preſque autant de monde que ſi elles auoient encore l'auantage de la nouueauté; & je ſçais que tous les Comediens generalement qui reuerent ſa memoire, comme ayant eſté & vn tres Illuſtre Autheur, & vn Acteur excellent, luy donnent tous les eloges imaginables, & encheriſſent à l'enui ſur ce que j'en dis. Car enfin Moliere ne compoſoit pas ſeulement de beaux ouurages, il s'áquitoit auſſi de ſon rôle admirablement, il faiſoit vn compliment de bonne grace, & eſtoit à la fois bon

Poëte, bon Comedien, & bon Orateur, le vray Trifmegifte du Theâtre. Mais outre les grandes qualitez neceffaires au Poëte & à l'Acteur, il poffedoit celles qui font l'honnefte homme; il eftoit genereux & bon ami, ciuil & honorable en toutes fes actions, modefte à receuoir les eloges qu'on luy donnoit, fçauant fans le vouloir parêtre, & d'vne conuerfation fi douce & fi aifée, que les premiers de la Cour & de la Ville eftoient rauis de l'entretenir. Enfin il auoit tant de zele pour la fatisfaction du Public, dont il fe voyoit aimé, & pour le bien de la Troupe qui n'étoit foutenüe que par fes trauaux, qu'il tafcha toute fa vie de leur en donner des marques indubitables. Il mourut au commencement du Carefme de l'année derniere 1673. infiniment regretté de la Cour & de la Ville; & la Troupe s'étant remife auec peine de l'étourdiffement qu'elle receut d'vn fi rude coup, remonta quinze jours apres fur le Theâtre.

XL

Ionction des deux Troupes du Palais Royal & du Marais.

Je viens à la rupture des deux Troupes du Palais Royal & du Marais, qui aujourd'huy n'en font qu'vne, & à l'hiftoire de leur jonction, dont les circonftances font affez particulieres. Le Palais Royal

s'attendoit, apres Paſques, de redonner au Public la repreſentation du *Malade Imaginaire,* dernier ouurage de Moliere, accompagné de danſes & de muſique, & que tout Paris ſouhaittoit de voir. Mais quatre perſonnes de cette Troupe s'eſtant engagées auec l'Hoſtel de Bourgogne, & ſe trouuant en poſſeſſion des premiers rôles de beaucoup de pieces, ceux qui reſtoient furent hors d'eſtat de continuer. Il ſe fit de part & d'autre des voyages à la Cour, chacun y eut ſes Patrons aupres du Roy; le Marais ſe remuoit de ſon coſté &, comme Eſtat voiſin, ſongeoit à profiter de cette rupture, le bruit courant alors, que les deux anciennes Troupes trauailloient à abatre entierement la troiſiéme, qui vouloit ſe releuer.

XLI

Declaration du Roy ſur cet etabliſſement.

SUR ces entrefaittes le Roy ordonna que les Comediens n'occuperoient plus la Sale du Palais Royal, & qu'il n'y auroit plus que deux Troupes Françoiſes dans Paris. Les premiers Gentils-hommes de la Chambre eurent ordre de menager les choſes dans l'equité, & de faire en ſorte qu'vne partie de la Troupe du Palais Royal s'eſtant vnie de ſon chef à l'Hoſtel de Bourgogne, l'autre fuſt jointe au Marais de l'áueu du

Roy. L'affaire fut quelque temps en balance, les interests des Comediens estant difficiles à demesler par des particuliers qui ne peuuent entrer dans ce detail, & n'ayant pû être terminée auant le depart du Roy, sa Majesté ordonna à M. Colbert d'auoir egalement soin de la Troupe du Marais, & du debris de celle du Palais Royal, en faisant choix, comme il le jugeroit à propos, des plus habiles de l'vne & de l'autre, pour en former vne belle Troupe. Ce Grand Ministre d'Estat, chargé du poids des premieres affaires du Royaume, se deroba quelques momens pour regler celles des Comediens; il nomma les personnes qui deuoient composer la nouuelle Troupe, ordonna des parts, des demy-parts, des quarts & trois quarts de part, fit defence de la part du Roy aux Comediens du Marais en general de parêtre jamais sur ce Theâtre, & en tira des particuliers selon qu'il le trouua bon, pour les vnir à ceux du Palais Royal. La Declaration du Roy pour cet etablissement sera couchée à la fin du Liure.

Voilà, en peu de mots, comme les choses se sont passées entre ces deux Troupes, qui aujourd'huy n'en font qu'vne, soûs le nom de *la Troupe du Roy,* ce qui se void graué en lettres d'or dans vne pierre de marbre noir, au dessus de la porte de son Hostel. Cette Troupe est affeurement belle, forte & acomplie; on void toûjours chez elle force gens de qualité & de grandes assemblées, & elle se dispose de donner au Roy des marques de sa reconnoissance & de luy faire gouster les fruits de ses soins dans les plaisirs qu'elle luy prepare.

XLII

Eſtat preſent de la Troupe du Roy.

Noms des Acteurs & Actrices de la Troupe du Roy, ſelon l'ordre obſerué pour les Autheurs.

ACTEVRS :

Les Sievrs de Brie; du Croiſy; Dauuilliers; Deſtriché; de la Grange; Hubert; du Pin; de la Roque; de Roſimont; de Verneuil.

ACTRICES :

Les Demoiſelles Aubry; de Brie; du Croiſy; Daüuilliers; de la Grange; Guyot; de Moliere; l'Oyſillon; du Pin.

Retiré du Palais-Royal, & qui touche penſion,

Bejar.

Comedien Avthevr de la Troupe du Roy :

ROSIMONT.

Le Feſtin de Pierre. — La Dupe amoureuſe. — L'Auocat ſans étude. — Les Trompeurs trompez, ou les Femmes vertueuſes. — Le Valet Etourdi.

Retirées de la Troupe du Marais :

Les Demoiſelles de Beaupré, des Vrlis, de la Valée.

Comediens Avthevrs morts :

CHEVALIER :

Le Pedagogue. — *Les Barbons amoureux,* & autres petites Comedies.

DORIMONT :

Le Feſtin de Pierre. — Pluſieurs autres petites Comedies.

Ie dois ájoûter icy les noms des Acteurs & Actrices les plus Illuſtres qui ont paru de nôtre temps ſur les Theâtres de Paris, & qui ne ſont plus.

ACTEVRS :

Baron; Beauchâteau; Beaulieu; Bellemore; Bellerofe; Belleville; D'Orgemont; L'Epy; Flechelle, ou Gautier Garguille; la Fleur, ou Gros Guillaume; Gaucher; S. Iaques, ou S. Ardoüin, autrement Guillot Gorgeu; Iulien ou Iodelet; Medor; Moliere; Mondory; de Montfleury; le Noir; du Parc, ou Gros René.

ACTRIÇES :

Baron; Bejar; la Cadete; du Clos; Le Noir; des Oeillets; du Parc; de la Roche; Valiote; de Villiers.

Il y a, tant d'hommes que de femmes qui ont paru

de nôtre âge ſur les Theâtres de Paris, juſques à quatre-vingt-douze, n'ayant fait mention que des Illuſtres. Mais laiſſons là les morts, & reuenons aux Viuans.

XLIII

Grande ambition entre les Comediens.

Ces deux belles Troupes de Comediens qui reſident à Paris, & dont le Gouuernement, comme ie l'ay dit d'abord, tient de l'Ariſtocratie; ces deux petits Eſtats, ſi bien policez, mais ſi jaloux de leur gloire, l'vn qui regne au Septentrion de ce grand Monde, & l'autre au Midy, ſeparez par le canal de la Seine, & ápuyez chacun de leurs partizans, me repreſentent ces deux Republiques de la Grece, l'vne Maîtreſſe du Peloponneſe, & l'autre de l'Achaïe, qui auoient pour commune barriere vn Iſthme fameux, gouuernées par des loix ſi belles, mais pouſſées l'vne contre l'autre d'vne extreme jalouſie, & chacune taſchant à l'enuy de ſe faire des amis. Les Comediens qui repreſentent à toute heure des Roys, & des Princes, & méme qui, hors du Theâtre, ſont ſouuent auec les Princes & bien venus à la Cour, ne meritent pas, pour la gloire de leur Corps, vne comparaiſon moins noble que celle là, & les deux Eſtats qu'ils compoſent aujourd'huy peuuent, dans le ſens que je l'ay pris, entrer fort

bien en paralelle auec les Villes de Sparte & d'Athenes. Mais j'y trouue d'ailleurs vne grande difference; l'emulation de ces deux fameuſes Republiques fut ruineuſe à la Grece, & celle de nos deux petits Eſtats eſt, comme ie l'ay remarqué, áuantageuſe à Paris; c'eſt à qui donnera plus de plaiſir au Public, & qui ſoûtiendra le mieux la reputation qu'il s'eſt aquiſe.

XLIV

Nombre des Spectacles que Paris fournit dans vne année.

Si ie ne m'eſtois preſcrit des bornes qui ne me permettent pas de ſortir de l'Hiſtoire des Comediens François, i'aurois pû auſſi parler de l'établiſſement de la *Troupe Italienne,* & de l'*Academie Royale de Muſique,* dite autrement l'*Opera,* qui, auec nos Theâtres François, rendent Paris le premier lieu de la Terre pour les honneſtes & magnifiques diuertiſſemens. Car enfin, au commencement de l'année derniere 1673. auant la jonction des Troupes du Palais Royal & du Marais, & le depart des Comediens Italiens pour l'Angleterre, d'où ils reuiendront dans peu, Paris donnoit regulierement toutes les ſemaines ſeize Spectacles publics, dont *les trois Troupes de Comediens François* en fourniſſoient neuf, *l'Italienne* quatre & *l'Opera* trois,

ce nombre s'augmentant quand il tomboit quelque feſte dans la ſemaine, hors du rang des ſolennelles. Les quinze jours auant Paſques, & huit ou dix autres rabatus, ce nombre montoit au bout de l'année à plus de huit cens Spectacles, & cette quantité peu diminuée, de grands & magnifiques diuertiſſemens dans l'enceinte d'vne Ville, ſurprend merueilleuſement les Etrangers, qui croyent voir vn lieu enchanté, & ne peut que leur eſtre vne forte preuue de la felicité de la France, qui eſt toûjours dans la joye, parce que ſon Roy eſt toûjours Victorieux. Mais vn ſeul des Spectacles que le Roy donne à la Cour, & dont il permet auſſi la veüe à ſes peuples, ſoit dans la pompe Royale qui les ácompagne, ſoit dans la richeſſe du lieu où ils ſont repreſentez, efface la beauté de tous les Spectacles de la ville enſemble & des Spectacles des anciens Romains, & fait voir à ces mémes Etrangers ce qu'vn Roy de Fránce peut faire dans ſon Royaume, apres auoir veu auec plus d'étonnement ce qu'il peut faire au dehors.

Nous viſmes auſſi arriuer à Paris vne Troupe de Comediens Eſpagnols, la premiere année du Mariage du Roy. La Troupe Royale luy preſta ſon Theâtre, comme elle auoit fait auant aux Italiens, qui occuperent depuis le petit Bourbon auec Moliere, & le ſuiuirent apres au Palais Royal. Les Eſpagnols ont eſté entretenus depuis par la Reyne iuſques au Printemps dernier, & j'áprens qu'ils ont repaſſé les Pyrenées.

XLV

Troupes de Campagne.

I'AY compris dans le ſujet que ie traite les Comediens des Prouinces, &, autant que ie l'ay pû découurir, ils peuuent faire douze ou quinze Troupes, le nombre n'en eſtant pas limité. Ils ſuiuent à peu pres les mémes reglemens que ceux de Paris, & autant que leur condition d'ambulans le peut permettre. C'eſt dans ces Troupes que ſe fait l'áprentiſſage de la Comedie, c'eſt d'où l'on tire au beſoin des Acteurs & des Actrices qu'on juge les plus capables pour remplir les Theâtres de Paris; & elles y viennent ſouuent paſſer le Careſme, pendant lequel on ne va guere à la Comedie dans les Prouinces; tant pour y prendre de bonnes leçons aupres des Maîtres de l'art, que pour de nouueaux Traitez & des changemens à quoy elles ſont ſujetes. Il s'en trouue de fêbles & pour le nombre de perſonnes, & pour la capacité : mais il s'en trouue auſſi de raiſonnables, & qui, eſtant goûtées dans les grandes Villes, n'en ſortent qu'auec beaucoup de profit.

XLVI

Comediens entretenus par le Duc de Sauoye.

Ie ne conte pas entre les Troupes de Campagne les trois qui ſont entretenues par des Princes Etrangers, par le Duc de Sauoye, par l'Electeur de Bauiere, & par les Ducs de Brunſvvic & Lunebourg. Le Duc de Sauoye en a vne fort belle, & qui a eſté fort ſuiuie dans nos Prouinces. La Cour de ce Grand Prince eſtant tres polie, & pleine de gens d'eſprit, la Comedie y eſt bien gouſtée, & les Comediens, s'ils n'eſtoient habiles, n'y plairoient pas. Comme ce n'eſt pas icy le lieu de faire l'eloge des Princes & des Princeſſes qu'en ce qui regarde leur bon gouſt pour la Comedie, & pour ceux qui l'executent, je diray ſeulement que Son Alteſſe Royale a le gouſt fin pour toutes les belles productions, qu'elle en ſçait admirablement juger, qu'elle a l'eſprit vif & fort ouuert, & l'entretien tres fertile & agreable. Elle careſſe les perſonnes qui ont du ſçauoir & de la politeſſe, elle leur parle & les ecoute d'vn air obligeant, & comme entre les Etrangers elle aime particulierement les François, elle prend plaiſir de s'entretenir ſouuent auec vn des plus beaux Genies de France, qu'elle tient depuis long-temps à ſon ſeruice, & qui, outre vn grand fonds de Theologie & d'Hiſtoire, poſſede toutes les beautez & toute la delicateſſe de

nôtre Langue en profe & en vers. Ceux qui connoiffent Monfieur Pafturel luy rendent ce jufte eloge, & nôtre Theâtre François, ou, pour mieux dire, le Parnaffe entier, luy eft auffi redeuable des beaux ouurages qu'il a faits pour le Prince qu'il a l'honneur de feruir. La Comedie Françoife a donc toûjours efté tres eftimée à Turin, & l'on n'y goufte auffi que des gens qui la fçauent bien executer ; ce qui doit perfuader que la Troupe qui tire penfion de Son Alteffe Royale eft fort ácomplie, & pourueüe de perfonnes tres intelligentes dans leur Profeffion. Elle fe fixe tous les hyuers à Turin, & le Duc luy permet de s'ecarter l'Efté & de repaffer les Alpes, n'y ayant pas de plaifir à fe renfermer en Piémont dans vne Sale de Comedie pendant les grandes chaleurs.

ACTEVRS DE LA TROUPE DE S. A. R. LE DUC DE SAUOYE, SELON L'ORDRE CY-DEUANT OBSERUÉ.

Acteurs.

Les Sievrs de Beauchamp; de Chateau vert; Guerin; Prouoft; de Rochemore; de Rofange; de Valois.

Actrices.

Les Demoifelles de Lan; Mignot; de Rofange; de Valois.

XLVII

Troupe Françoiſe de l'Electeur de Bauiere.

La Troupe Françoiſe qu'entretient Son Alteſſe Electorale de Bauiere n'eſt pas forte en nombre de perſonnes, mais elle eſt bien concertée, & l'ayant veüe à Munich, en deux voyages que j'y ay faits, ie reconnus que la Cour en eſtoit fort ſatisfaite. Chacun ſçait qu'elle eſt des plus magnifiques de l'Europe, qu'il y a des eſprits fort éclairez, & qu'outre pluſieurs Seigneurs Alemans qui entendent parfaitement nôtre langue, il y en a de Lorrains & de Sauoyards qui en connoiſſent toutes les beautez. Madame l'Electrice les paſſe tous de bien loin, & ce n'eſt pas icy le lieu de pourſuiure ſon Eloge.

ACTEVRS ET ACTRICES DE LA TROUPE DE L'ELECTEUR DE BAUIERE, SELON LE MÊME ORDRE.

Actevrs.

Les Sievrs de Lan, Milo.....

Actrices.

Les Demoiſelles de Lan, Milo.....

XLVIII

Troupe des Ducs de Brunſvuic & Lunebourg.

Les Ducs de Brunſvic & Lunebourg de la branche de Cell entretiennent auſſi vne Troupe, que le grand nombre & le merite des perſonnes qui la compoſent rendent tres acomplie, & en eſtat de pouuoir parêtre auec gloire en quelque lieu que ce fuſt. Elle execute parfaitement bien toutes les pieces les plus difficiles, ſoit dans le Serieux, ſoit dans le Comique, & elle a auſſi à faire à des eſprits éclairez & delicats, dont les Maiſons de ces Princes ſont remplies.

ACTEVRS ET ACTRICES DE LA TROUPE DES DUCS DE BRUNSVUIC ET LUNEBOURG.

Actevrs.

Les Sievrs Benard; de Boncourt; de Bruneual; le Coq; de Lauoys; de Nanteuil.

Actrices.

Les demoiſelles Benard; de Boncourt; le Coq; de Lauoys; de la Meterie.

Voilà quel eſt l'eſtat preſent du Theâtre François, & des Troupes de Comediens, tant à Paris que dans les Prouinces, & hors du Royaume.

Il me reſte à parler des Officiers des Theâtres de Paris, & chacun des deux Hoſtels en eſt pourueu d'vn beau nombre, dont les gages montent à plus de cinq mille eſcus payez tres exactement. Mais les Comediens de Campagne qui ne marchent pas auec grand train, & qui n'ont à ouurir ny Loges, ny Amphitheâtre, reduiſent toutes les charges à trois, & vſant d'epargne, ſe contentent de deux ou trois Violons, d'vn Decorateur & d'vn Portier.

XLIX

Fonctions de l'Orateur.

POUR ce qui eſt de l'Orateur, ie le tire du rang des Officiers, & comme il repreſente l'Eſtat en portant la parole pour tout le Corps, il ſeroit peut être de l'honneur de la Troupe qu'il en fuſt nommé le Chef, puiſque ie luy ay donné la face d'vne Republique, & que ie croirois luy faire tort de l'ápeller Anarchie. Mais comme cet Orateur ne doit le plus ſouuent l'honneur de ſa fonction qu'au pur hazard, ſans que preciſement le merite y contribue, & que d'ailleurs il n'a pas dans la Troupe plus de pouuoir ny d'auantage qu'vn autre, ainſi que les Comediens de Paris me l'ont

aſſuré, ie ne le nommeray ſimplement que l'Orateur, & ie diray en peu de mots quelles ſont ſes fonctions.

L'Orateur a deux principales fonctions. C'eſt à luy de faire la harangue & de compoſer l'Affiche, & comme il y a beaucoup de raport de l'vne à l'autre, il ſuit preſque la méme regle pour toutes les deux. Le diſcours qu'il vient faire à l'iſſue de la Comedie a pour but de captiuer la bienveillance de l'Aſſemblée. Il luy rend graces de ſon attention fauorable, il luy annonce la piece qui doit ſuiure celle qu'on vient de repreſenter, & l'inuite à la venir voir par quelques eloges qu'il luy donne; & ce ſont là les trois parties ſur leſquelles roule ſon compliment. Le plus ſouuent il le fait court, & ne le medite point; & quelquefois auſſi il l'étudie, quand ou le Roy, ou Monſieur, ou quelque Prince du ſang ſe trouue preſent; ce qui arriue dans les pieces de ſpectacle, les machines ne ſe pouuant tranſporter. Il en vſe de méme quand il faut annoncer vne piece nouuelle qu'il eſt beſoin de vanter, dans l'adieu qu'il fait au nom de la Troupe le Vendredy qui precede le premier Dimanche de la Paſſion, & à l'ouuerture du Theâtre apres les feſtes de Paſques, pour faire reprendre au Peuple le gouſt de la Comedie. Dans l'annonce ordinaire, l'Orateur promet auſſi de loin des pieces nouuelles de diuers Auteurs pour tenir le monde en haleine, & faire valoir le merite de la Troupe, pour laquelle on s'empreſſe de trauailler. L'affiche ſuit l'annonce, & eſt de méme nature. Elle entretient le Lecteur de la nombreuſe Aſſemblée du iour precedent, du merite de la piece qui doit ſuiure, & de la neceſſité de

pouruoir aux Loges de bonne heure, ſur tout lors que la piece eſt nouuelle, & que le grand monde y court. Cy-deuant, quand l'Orateur venoit annoncer, toute l'aſſemblée preſtoit vn tres-grand ſilence, & ſon compliment court & bien tourné eſtoit quelquefois écouté auec autant de plaiſir qu'en auoit donné la Comedie. Il produiſoit chaque iour quelque trait nouueau qui reueilloit l'Auditeur, & marquoit la fecondité de ſon eſprit, & ſoit dans l'Annonce, ſoit dans l'Affiche, il ſe montroit modeſte dans les eloges que la coûtume veut que l'on donne à l'Autheur & à ſon ouurage, & à la Troupe qui le doit repreſenter. Quand ces eloges excedent, on s'imagine que l'Orateur en veut faire accroire, & l'on eſt moins perſuadé de ce qu'il taſche d'inſinuer dans les eſprits. Mais comme les modes changent, toutes ces regularitez ne ſont plus guere en vſage; ny dans l'annonce ny dans l'affiche, il ne ſe fait plus de longs diſcours, & l'on ſe contente de nommer ſimplement à l'Aſſemblée la piece qui ſe doit repreſenter.

De plus il ſeroit, ce ſemble, de la fonction de l'Orateur de conuoquer la Troupe, & de la faire aſſembler ou au Theâtre, ou ailleurs, ſoit pour la lecture des pieces qu'on luy aporte, ſoit pour les repetitions, & en general dans toutes les rencontres qui regardent l'intereſt commun. Ce ſeroit à luy d'en faire l'ouuerture, & de propoſer les choſes; & quoy qu'il n'ayt que ſa voix, elle pourroit eſtre ſuiuie, & l'on pourroit auoir de la deference pour ſes auis, quand on eſt perſuadé qu'il eſt intelligent & verſé dans les affaires, & qu'il a du

credit aupres des Grands. Quand cela ſe rencontre, la Troupe ſe repoſe ſur ſes ſoins, elle luy confie ſes intereſts, & il trouue de ſon coſté de la gloire à la ſeruir, ce qui luy tient lieu de recompenſe.

Ie donnerois icy la ſuite des Orateurs qui ont paru iuſques à cette heure ſur les Theâtres de Paris, & parlerois du merite de chacun, ſi ie ne craignois de bleſſer la modeſtie de ceux qui viuent; ſans d'autres raiſons qui m'impoſent ſilence ſur cet article, que ie reſerue à vne autre ócaſion.

OFFICIERS DU THEATRE.

L

Diſtinction des Officiers du Theâtre.

Les Officiers dont j'ay à parler doiuent ſe diſtinguer en deux claſſes. Il y a de hauts Officiers qui ſont ordinairement du Corps de la Troupe, qui ne tirent point de gages, & qui ſe contentent de l'honneur de leurs charges & de l'eſtime qu'on fait de leur probité. Ce ſont le *Treſorier*, le *Secretaire* & le *Contrôleur*. Il y a auſſi de bas Officiers tirans gages de la Troupe, qui ſont le *Concierge*, le *Copiſte*, les *Violons*, le *Receueur au Bureau*, les *Contrôleurs des portes*, les *Portiers*, les

Decorateurs, les *Aſſiſtans;* les *Ouureurs de Loges, de Theâtre & d'Amphitheâtre;* le *Chandelier,* l'*Imprimeur* & l'*Afficheur.* A quoy l'on pourroit ájoûter les Diſtributrices de limonades & autres liqueurs, qui ne tirent point de gages, mais qui payent plûtoſt vn gros tribut à l'Eſtat, à moins que, par vne faueur ſinguliere, on ne les en veuille decharger. Prenons chacun de ces Officiers à part, & voyons quelles ſont leurs fonctions.

LI

Havts Officiers qui ne tirent point de gages.

Le *Treſorier* aſſiſte ordinairement aux comptes auec le Secretaire & le Contrôleur, garde les deniers de la Communauté, & les diſtribue ſelon qu'il eſt neceſſaire. Ces deniers ſont toûjours les premiers leuez ſur la recette de la Chambrée apres les frais journaliers, & quelquefois ces frais là payez, la Chambrée entiere eſt remiſe au Treſorier, ſans qu'il ſe partage rien entre les particuliers. Car enfin ce petit Eſtat a comme d'autres ſes neceſſitez; le Public n'eſt pas riche, mais il ſe trouue de riches particuliers, qui au beſoin luy font des auances, & qui en ſont fidelement rembourſez. C'eſt pour de pareils rembourſemens, pour le payement des Autheurs, pour de nouuelles machines, pour des loüages, pour des reparations, & d'autres choſes

de cette nature qu'on met des deniers à part, & le Treſorier, qui en eſt depoſitaire, tire des billets de toutes les ſommes qu'il deliure pour en rendre compte tous les mois ſelon l'ordre établi dans cette Communauté.

Le *Secretaire* tient Regiſtre, & couche deſſus la recette du iour & la diſtribution des frais. Il reçoit le compte de celuy qui donne les billets au Bureau, & qui áporte l'argent à l'iſſue de la Comedie. Il a ſoin auſſi d'écrire les noms des perſonnes qui entrent dans la Troupe, & de marquer à quelles conditions ils y ſont receus. Ces deux charges de Treſorier & de Secretaire ſont ſouuent exercées par vne méme perſonne, qui peut ſeule en faire les fonctions.

Le Contrôleur eſt preſent aux comptes, & écrit de ſa main ſur le Regiſtre ce qui ſe tire d'argent pour le cofre de la Communauté, qui demeure entre les mains du Secretaire ou du Treſorier. Dans la Troupe du Marais les deux clefs qui ouuroient deux differentes ſerrures eſtoient gardées par des particuliers de la Compagnie pour euiter tout abus : mais cela ne ſe pratique aujourd'huy dans aucune des deux Troupes, & il y a tant de bonne foy entre les Comediens qu'il ne ſe trouue jamais entr'eux vn ſou de mécompte.

LII

Bas Officiers apellez Gagiſtes, & leurs fonctions.

LES Bas Officiers portent entre les Comediens le nom de *Gagiſtes,* parce qu'ils tirent des gages, qui leur ſont ponctuellement payez, & il n'y a point de Communauté au monde plus reguliere que la leur en cet article. Les premiers deniers ſont toûjours pour eux, & ils ſont ſeruis auant les maîtres, ce qui les oblige de bien faire leur deuoir. Il n'eſt pas neceſſaire d'aller juſqu'au detail de leurs gages.

Le *Concierge* a ſoin d'ouurir l'Hoſtel & de le fermer, de le tenir propre & en bon ordre, & apres la Comedie de viſiter exactement par tout, de peur d'accident du feu.

Le *Copiſte* eſt commis aux Archiues pour la garde des Originaux des pieces, pour en copier les rôles, & les diſtribuer aux Acteurs. Il eſt de ſa charge de tenir la piece à vne des aîles du Theâtre, tandis qu'on la repreſente, & d'auoir toûjours les yeux deſſus pour releuer l'Acteur s'il tombe en quelque defaut de memoire; ce qui, dans le ſtile des Colleges, s'apelle *Souffler.* Il faut pour cela qu'il ſoit prudent, & ſçache bien diſcerner quand l'Acteur s'arrête à propos, & fait vne pauſe neceſſaire, pour ne luy rien ſuggerer alors, ce qui le

troubleroit au lieu de le ſoulager. I'en ay veu en de pareilles rencontres crier au Soufleur trop pront, de ſe taire, ſoit pour n'auoir pas beſoin de ſon ſecours, ſoit pour faire voir qu'ils ſont ſeurs de leur memoire, quoy qu'elle puſt leur manquer. Auſſi faut il que celuy qui ſuggere s'y prenne d'vne voix qui ne ſoit, s'il eſt poſſible, entendüe que du Theâtre, & qui ne ſe puiſſe porter juſqu'au parterre, pour ne donner pas ſujet de rire à de certains Auditeurs qui rient de tout, & font des éclats à quelques endroits de Comedie, où d'autres ne trouueroient pas matiere d'entr'ouvrir les levres. Auſſi ay-je connu des Acteurs qui ne s'attendent iamais à aucun ſecours, qui ſe fient entierement à leur memoire, & qui à tout hazard aiment mieux ſauter vn vers, ou en faire vn ſur le champ. Il y a entre eux des memoires tres heureuſes, & il ſe trouue des Acteurs qui ſçauent par cœur la piece entiere, pour ne l'auoir ouïe que dans la lecture & dans les repetitions. Si quelqu'vn de ceux qui ſont auec eux ſur le Theâtre vient à s'égarer, ils le remettent dans le chemin, mais adroitement & ſans qu'on s'en áperçoiue. I'ay remarqué que les femmes ont la memoire plus ferme que les hommes; mais ie les crois trop modeſtes pour vouloir ſoufrir que j'en diſe autant de leur jugement.

Les *Violons* ſont ordinairement au nombre de ſix, & on les choiſit des plus capables. Cy-deuant on les plaçoit, ou derriere le Theâtre, ou ſur les aiſles, ou dans vn retranchement entre le Theâtre & le Parterre, comme en vne forme de Parquet. Depuis peu on les met dans vne des Loges du fond, d'où ils font plus de

bruit que de tout autre lieu où on les pourroit placer. Il eſt bon qu'ils ſçachent par cœur les deux derniers vers de l'Acte, pour reprendre prontement la Symphonie, ſans attendre que l'on leur crie : *Ioüez!* ce qui arriue ſouuent.

Le *Receueur au Bureau* diſtribüe à ceux qui viennent à la Comedie les billets dont il eſt chargé, & qu'il a receus par compte. Il eſt reſponſable de tout l'argent qui ſe trouue faux ou leger, & ne doit pas eſtre ignorant en cette matiere. Il ne quite le Bureau que lors que la Comedie eſt acheuée, & il n'y en a qu'vn pour toute la recete du Theâtre, de l'Amphitheâtre, des Loges & du Parterre. L'argent eſt porté d'abord au Treſorier, & s'il ſe trouue quelque eſpece où il y ayt du défaut, le Receueur, comme i'ay dit, la doit faire bonne, & on la luy rend.

Les *Contrôleurs des portes,* qui ſont, l'vn à l'entrée du Parterre, & l'autre à celle des Loges, ſont commis à la diſtribution des billets de contrôle, pour placer les gens qui ſe preſentent, aux lieux où ils doiuent aller ſelon la qualité des billets qu'ils áportent du Bureau, où ils les ont eſté prendre. Ils ont ſoin auſſi que les Portiers facent leur deuoir, qu'ils ne reçoiuent de l'argent de qui que ce ſoit, & qu'ils traitent ciuilement tout le monde.

Les *Portiers,* en pareil nombre que les Contrôleurs & aux mémes poſtes, ſont commis pour empeſcher les deſordres qui pourroient ſuruenir, & pour cette fonction, auant les defences étroites du Roy d'entrer ſans payer, on faiſoit choix d'vn braue, mais qui d'ailleurs

ſceuſt diſcerner les honneſtes gens d'auec ceux qui n'en portent pas la mine. Ils arreſtent ceux qui voudroient paſſer outre ſans billet, & les áuertiſſent d'en aller prendre au Bureau; ce qu'ils font auec ciuilité, ayant ordre d'en vſer enuers tout le monde, pourueu qu'on n'en vienne à aucune violence. L'Hoſtel de Bourgogne ne s'en ſert plus, à la reſerue de la porte du Theâtre, & en vertu de la Declaration du Roy elle prend des ſoldats du Regiment de ſes Gardes autant qu'il eſt neceſſaire; ce que l'autre Troupe, qui a des portiers, peut faire auſſi au beſoin. C'eſt ainſi que tous les deſordres ont eſté bannis, & que le Bourgeois peut venir auec plus de plaiſir à la Comedie.

Les *Decorateurs* doiuent eſtre gens d'eſprit, & auoir de l'adreſſe pour les enjoliuemens du Theâtre. Ils ſont ordinairement deux, & toûjours enſemble pour les choſes neceſſaires, & lors qu'il s'agit de trauailler à de nouuelles decorations; mais pour l'ordinaire il n'y en a qu'vn les jours que l'on repreſente, & ils ont le ſeruice alternatif. Tout ce qui regarde l'embelliſſement du Theâtre depend de leur fonction; & il eſt neceſſaire qu'ils entendent les machines pour les faire joüer dans les pieces qui en ſont ácompagnées, quand le machiniſte les a miſes en eſtat. Il eſt de leur fonction de faire retirer d'entre les aîles du Theâtre de certaines petites gens qui s'y viennent fourrer, & qui, outre l'embarras qu'elles cauſent aux Comediens dans les entrées & les ſorties, donnent vne mechante figure au Theâtre, & bleſſent la vûe des Auditeurs; ce qui ne ſe void guere que dans les Troupes de Campagne, qui ne peu-

uent pas faire toutes choſes regulierement. C'eſt auſſi aux Decorateurs de pouruoir de *deux Moucheurs* pour les lumieres, s'ils ne veulent pas eux mémes s'employer à cet office. Soit eux, ſoit d'autres, ils doiuent s'en áquiter prontement, pour ne pas faire languir l'Auditeur entre les Actes; & auec propreté, pour ne luy pas donner de mauuaiſe odeur. L'vn mouche le deuant du Theâtre, & l'autre le fond, & ſur tout ils ont l'œil que le feu ne prenne aux toiles. Pour preuenir cet accident, on a ſoin de tenir toûjours des muids pleins d'eau, & nombre de ſeaux, comme l'on en void dans les places publiques des Villes bien policées, ſans attendre le mal pour courir à la riuiere ou aux puits. Les restes des lumieres ſont partie des petits profits des Decorateurs.

Les *Aſſiſtans* ſont ordinairement quelques Domeſtiques des Comediens, à qui l'on donne ce que l'on juge à propos le iour qu'ils ſont employez. Dans les pieces de machines il y en a vn grand nombre; & ce ſont des frais extraordinaires qu'on ne ſçauroit limiter.

Les *Ouureurs de Loges, de Theâtre & d'Amphitheâtre,* au nombre de quatre ou cinq, doiuent eſtre pronts à ſeruir le monde, & donner aux gens de qualité les meilleures places qu'il leur eſt poſſible, comme ils en reçoiuent auſſi quelques douceurs, ce qui ne leur eſt pas defendu.

Le *Chandelier* doit fournir de bonnes lumieres, du poids & de la longueur & groſſeur qu'elles ſont commandées. Il faut que la blancheur ſuiue, & que la matiere qu'il y employe n'ayt aucun defaut. Ie ne parle

point des lumieres extraordinaires, parce qu'on n'en peut fixer la quantité, non plus que le temps où on les doit employer. Quand le Roy vient voir les Comediens, ce ſont ſes Officiers qui fourniſſent les bougies.

L'*Imprimeur* doit rendre le lendemain du iour qu'on a annoncé, & de grand matin, le nombre ordinaire d'Affiches bien imprimées ſur de bon papier, l'original luy en ayant eſté enuoyé des le ſoir par celuy qui annonce, & qui a ácoûtumé de les dreſſer.

L'*Afficheur* doit eſtre ponctuel à afficher de bonne heure à tous les carrefours & lieux neceſſaires qui luy ſont marquez. Les affiches ſont rouges pour l'Hoſtel de Bourgogne, vertes pour l'Hoſtel de la rüe Mazarine, & jaunes pour l'Opera. Il y a auſſi vn homme établi pour tenir nette la place deuant la porte de chaque Hoſtel; il en va à peu pres de la méme ſorte dans tous les deux pour tous ces articles, & la difference n'y eſt pas grande.

LIII

A quoy monte tous les ans la depence ordinaire de chaque Hoſtel.

Les gages des Officiers, comme ie l'ay remarqué, leur ſont payez exactement tous les ſoirs à l'iſſue de la Comedie, & preferablement à toutes les autres neceſſitez de l'Eſtat; & en contant le loüage de l'Hoſtel

auec plusieurs menus frais, la depence ordinaire de chaque Troupe tous les ans passe quinze mille liures.

LIV

Grans frais dans les pieces de machines.

POUR ce qui est des frais dans les pieces de machines qui ne se peuuent joüer qu'à l'Hostel de la Troupe du Roy rüe Mazarine, parce que le Theâtre est large & profond, il n'y a rien de reglé : mais on se peut aisement imaginer qu'ils sont grands & c'est ce qui oblige les Comediens de prendre le double, parce qu'il y a pour eux le double de depence, & le double de plaisir pour l'Auditeur.

LV

Distributrices des douces liqueurs.

IL me reste à dire vn mot de la Distributrice des liqueurs & des confitures, qui occupe deux places, l'vne pres des Loges, & l'autre au Parterre, où elle se tient, donnant la premiere à gouuerner par commission. Ces places sont ornées de petits lustres, de quantité de

beaux vaſes & de verres de cryſtal. On y tient l'Eſté toutes ſortes de liqueurs qui rafraîchiſſent, des limonades, de l'aigre de cedre, des eaux de framboiſe, de groſeille & de ceriſe, pluſieurs confitures ſeches, des citrons, des oranges de la Chine; & l'hyuer on y trouue des liqueurs qui rechaufent l'eſtomac, du Roſſolis de toutes les ſortes, des vins d'Eſpagne, de la Scioutad, de Riueſalte & de Saint-Laurens. I'ay veu le temps que l'on ne tenoit dans les mémes lieux que de la biere & de la ſimple ptiſane, ſans diſtinction de Romaine ny de citronnée : mais tout va en ce monde de bien en mieux, & de quelque coſté que l'on ſe tourne, Paris ne fut iamais ſi beau, ny ſi pompeux qu'il l'eſt aujourd'huy. Ces Diſtributrices doiuent eſtre propres & ciuiles, & ſont neceſſaires à la Comedie, où chacun n'eſt pas d'humeur à demeurer trois heures ſans ſe rejouir le gouſt par quelque douce liqueur : mais elles ne peuuent entrer dans le rang des Officiers, parce qu'elles ne tirent point de gages des Comediens, & qu'au contraire elles leur rendent tous les ans de leurs places, dans chaque Hoſtel, iuſqu'à huit cens liures. Il eſt vray que la Troupe Royale a voulu gratifier pour toûjours de cette ſomme la Diſtributrice qu'elle a receüe depuis peu dans ſon Hoſtel. Elle ne paye rien, & cet áuantage conſiderable luy a eſté acordé de bonne grace ſoit pour ſon propre merite, ſoit en faueur d'vn de ſes proches parens qui eſt de la Troupe, & en toutes manieres vn tres excellent Comedien.

Ie feray ſuiure icy deux declarations du Roy en faueur de l'vne & de l'autre Troupe.

LVI

Declaration du Roy en faueur de la Troupe Royale.

DE PAR LE ROY,

ET Monſieur le Preuoſt de Paris, ou Monſieur ſon Lieutenant de Police.

Svr ce qui Nous a eſté repreſenté par le Procureur du Roy, Que certains Perſonnages ſans employ, portans l'épée, qui ont en diuerſes occaſions excité des deſordres conſiderables en cette Ville, ayant depuis peu de jours, auec la derniere temerité, & vn grand ſcandale, entrepris de forcer les portes de l'Hoſtel de Bourgogne, ſe ſeroient attroupez, pour l'execution de ce deſſein, auec pluſieurs Vagabonds, leſquels aſſemblez en tres-grand nombre, eſtant armez de Mouſquetons, Piſtolets & Epées, ſeroient à force ouuerte entrez dans ledit Hoſtel de Bourgogne pendant la Repreſentation de la Comedie, qu'ils auroient fait ceſſer, & ils y auroient commis de telles violences contre toutes ſortes de perſonnes, que chacun auroit cherché, par diuers moyens, de ſe ſauuer de ce lieu, où leſdits Perſonnages ſe diſpoſoient de mettre le feu, & dans lequel, auec vne brutalité ſans exemple, ils maltraittoient indifferemment toutes ſortes de gens. De quoy Sa Majeſté ayant eſté auſſi informée, meſme de ce que depuis on n'auoit ozé

ouurir les portes de l'Hoſtel de Bourgone; Et ne voulant ſouffrir qu'vn tel excés demeure impuny, il luy auroit plû de nous enuoyer ſes ordres exprés & particuliers, tant contre ceux qui ſont connus pour eſtre les chefs & les principaux autheurs de cette violence publique, que contre ceux qui ſe trouueront les auoir aſſiſtez. Mais comme Sa Majeſté Nous a pareillement ordonné d'empécher à l'avenir qu'il n'arriue de ſemblables deſordres, & d'eſtablir, dans les lieux deſtinez aux diuertiſſemens publics, la meſme ſeureté qui ſe trouue eſtablie par les ſoins & par la bonté de Sa Majeſté dans tous les autres endroits de Paris; Le Procureur du Roy nous a requis qu'il fuſt ſur ce par Nous pourveu, afin que ceux qui voudront prendre part à cette ſorte de diuertiſſement, d'où preſentement tout ce qui pourroit bleſſer l'honneſteté publique doit eſtre heureuſement retranché, ayent la liberté de s'y trouuer ſans craindre aucuns des accidens auſquels ils ont eſté ſi ſouuent expoſez. Nous, conformément aux ordres de Sa Majeſté, AVONS FAIT TRES-EXPRESSES DEFFENCES à toutes ſortes de perſonnes, de quelque qualité, condition & profeſſion qu'elles ſoient, de s'attrouper & de s'aſſembler au deuant & aux enuirons des lieux où les Comedies ſont recitées & repreſentées, d'y porter aucunes armes à feu, de faire effort pour y entrer, d'y tirer l'épée, & de commettre aucune autre violence, ou d'exciter aucun tumulte, ſoit au dedans ou au dehors, à peine de la vie, & d'eſtre procedé extraordinairement contre eux, comme perturbateurs de la ſeureté & de la tranquilité publique. Comme auſſi faiſons tres-expreſſes

deffences à tous Pages & Laquais de s'y attrouper, d'y faire aucun bruit ny desordre, à peine de punition exemplaire & de deux cens liures d'amende au profit de l'Hospital General, dont les Maistres demeureront responsables, & ciuilement tenus de tous les desordres qui auront esté faits ou causez par lesdits Pages & Laquais. Et en cas de contrauention, enjoint aux Commissaires du quartier de se transporter sur les lieux, & aux Bourgeois de leur prester main forte, mesme de Nous informer sur le champ desdits desordres, afin qu'il y soit aussi, dês l'instant, pourueu, & que ceux qui s'en trouueront estre les autheurs ou complices, de quelque condition qu'ils soient, puissent estre saisis & arrestez, & leur procez fait & parfait selon la rigueur des Ordonnances. Et sera la presente leuë, publiée à son de trompe & cry public, & affichée en tous les lieux de cette Ville & Fauxbourgs que besoin sera, afin que personne n'en pretende cause d'ignorance, & executée nonobstant oppositions ou appellations quelconques, & sans preiudice d'icelles.

Fait & ordonné par Messire GABRIEL NICOLAS DE LA REYNIE, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat & Priué, Maistre des Requestes ordinaire de son Hostel, & Lieutenant de Police de la Ville, Preuosté & Vicomté de Paris, le 9e iour de Ianuier 1673.

DE LA REYNIE.

DE RYANTZ.

SAGOT, Greffier.

Leuë & publiée à son de Trompe & cry public és

lieux & endroits accouſtumez, par moy Charles Canto, Iuré Crieur ordinaire du Roy en ladite Ville, Preuoſté & Vicomté de Paris, ſouſſigné, accompagné de Hieroſme Tronſſon, Iuré Trompette de Sa Majeſté, & de deux autres Trompettes, le Mardy 10 de Ianuier 1673. & ledit iour affiché.

Signé, CANTO.

Autre Declaration de Sa Majeſté en faueur de la Troupe du Roy, pour ſon établiſſement dans la ruë Mazarine.

DE PAR LE ROY,

Et Monſieur le Preuoſt de Paris, ou Monſieur le Lieutenant de Police.

IL eſt permis, Oüy ſur ce le Procureur du Roy, & ſuiuant les Ordres de Sa Majeſté, à la Troupe des Comediens du Roy, qui eſtoit cy-deuant au Palais Royal, De s'eſtablir, & de continuer à donner au Public des Comedies & autres Diuertiſſemens honneſtes, dans le Ieu de Paulme, ſitué dans la ruë de Seine, au Faux-bourg Saint-Germain, ayant iſſuë dans ladite ruë & dans celle des Foſſez de Neſle, vis-à-vis la ruë de Guenegaud; Et à cette fin d'y faire tranſporter les Loges, Theâtres, Decorations & autres Ouurages eſtans dans la Salle dudit Palais Royal, appartenant à ladite Troupe; Comme auſſi de faire afficher aux coins

des Ruës & Carrefours de cette Ville & Faux-bourgs, pour ſeruir d'auertiſſement des Iours & Sujets des Repreſentations. Deffenſes ſont faites à tous Vagabons & gens ſans aveu, meſmes à tous Soldats & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, de s'atrouper & de s'aſſembler au deuant & és enuirons du lieu où leſdites Comedies & Diuertiſſemens honneſtes ſeront repreſentez; d'y porter aucunes Armes à ſeu, de faire effort pour y entrer, d'y tirer l'eſpée, & de commettre aucune autre violence, ou d'exciter aucun trouble, ſoit au dedans ou au dehors, à peine de la Vie, & d'eſtre procedé extraordinairement contr'eux, comme Perturbateurs de la ſeureté & de la tranquillité publique : Comme auſſi deffenſes ſont faites à tous Pages & Laquais de s'y attrouper, ny faire aucun bruit ny deſordre, à peine de punition exemplaire, & de deux cens liures d'amende, au profit de l'Hospital general, dont les Maiſtres demeureront reſponſables & ciuilement tenus des deſordres qui auront eſté faits ou cauſez par leſdits Pages & Laquais; & en cas de contrauention, il eſt enjoint aux Commiſſaires du Quartier de ſe tranſporter ſur les Lieux, & aux Bourgeois de leur preſter main-forte, meſmes de nous informer ſur le champ deſdits deſordres, afin qu'il y ſoit auſſi, dés l'inſtant, pourueu; & que ceux qui s'en trouueront eſtre les autheurs ou complices, de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, puiſſent eſtre ſaiſis & arreſtez, & leur procez fait & parfait ſelon la rigueur des Ordonnances : Deffenſes ſont pareillement faites à la Troupe des Comediens du Quartier du Marais, de

continuer à donner au Public des Comedies, ſoit dans ledit Quartier, ou autre de cette Ville & Faux-bourgs de Paris; Et afin qu'il n'en ſoit pretendu cauſe d'ignorance, ſera la preſente Ordonnance affichée aux portes & principales entrées, tant dudit Ieu de Paulme audit Faux-bourg Saint-Germain, qu'autres endroits accoustumez de ladite Ville & Faux-bourgs, & executée nonobſtant oppoſitions ou appellations quelconques, & ſans prejudice d'icelles.

FAIT & ordonné par Meſſire Gabriel-Nicolas de la Reynie, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils d'Eſtat & Priué, Maiſtre des Requeſtes ordinaire de ſon Hoſtel, & Lieutenant de Police de la Ville, Preuoſté & Vicomté de Paris, le Vendredy vingt-troiſiéme Iuin mil ſix cens ſoixante-treize.

Signé : DE LA REYNIE.

DE RYANTZ.

SAGOT, Greffier.

—

(Ajouté quelque temps après l'édition) :

Suite des Oratevrs des Theâtres de Paris, contenue dans vne lettre de l'Autheur à une perſonne de qualité, pour Réponce aux remarques qu'elle luy a enuoyées ſur le Theâtre François.

MONSIEVR,

Ie me ſuis pris trop tard à expoſer cet ouurage à vôtre cenſure, & ie ne deuois pas attendre à vous l'enuoyer que la derniere feuille fuſt ſoûs la preſſe. Comme

vous aimez paſſionnement la Comedie, parce que vous la connoiſſez parfaitement, vous m'auriez fourni de bonnes armes pour la defendre contre ceux qui l'attaquent auec ſi peu de juſtice, & auriez rempli d'excellentes remarques toutes les marges de mon manuscrit. Celles dont vous ácompagnez la lettre que vous m'auez fait l'honneur de m'écrire, ſont tres-juſtes & ſolides, & ſans remettre à vne ſeconde edition le plaiſir qu'en peut tirer le Public, j'aime mieux les placer icy comme hors-d'œuures, & mon ouurage ſembloit me demander cette belle concluſion.

I'auoüe, Monſieur, que ie pouuois ájoûter en faueur de la Comedie & des Autheurs ce que vous auez tres judicieuſement obſerué, & qu'il me ſouuient auec vous d'auoir leu dans vn de nos Critiques modernes qui a écrit la vie des Poëtes Grecs, Qu'vn des Peres de l'Égliſe, pour ſe delaſſer de ſes ſerieuſes ócupations, ne faiſoit point de ſcrupule de paſſer quelques heures à la lecture de Plaute, ce qu'il témoigne luy méme dans vne lettre qu'il ecrit à vne Dame; & qu'vn autre tenoit Ariſtophane ſoûs le cheuet de ſon lit, parce qu'auec ceux qui ont quelque ſentiment de l'eſprit Attique, & qui ſçauent ce que c'eſt que le beau Grec, il reconnoiſſoit que c'eſt de ce ſeul Poëte que ces deux choſes ſe peuuent apprendre. Nous ſçauons tous que ces deux Grans Hommes, l'vn Cardinal, qui a eclairé de ſa ſainte vie & de ſon ſçauoir l'Egliſe Latine; l'autre, Patriarche, qui ne s'eſt pas rendu moins celebre dans l'Egliſe Greque, auoient hautement renoncé à toutes les vanitez du ſiecle, aux pompes & aux ſpectacles

publics : mais enfin, comme vous le remarquez bien à propos, ils eſtimoient l'inuention & le ſtyle de ces Poëtes Comiques, & les liſant auec vn eſprit fort detaché des penſées de la Terre, il ne s'en peut rien conclure au deſauantage de leur pieté. Toutes choſes ſont ſaines à vn corps bien ſain, & à vn corps mal conditionné les meilleures viandes ſe tournent en mauuaiſe nourriture.

I'avoüe auſſi que i'ay paſſé trop legerement ſur les honneurs qui ont eſté rendus aux fameux Poëtes par toutes les Nations, & dans tous les ſiecles. I'aurois pû dire que le méme Ariſtophane, duquel ie viens de parler, le plus hardi dans ſes railleries de tous les Comiques de l'Antiquité, & qui joüa publiquement tous les principaux d'Athenes, ſans épargner ny Cleon, ny Demoſthene, ny Alcibiade, fut, par vn decret public, honoré d'vn chapeau fait d'vne branche de l'Oliuier ſacré qui eſtoit en la citadelle de cette Ville; que cette gloire qu'il merita, fut vne marque éclatante de la reconnoiſſance des Atheniens, qui luy ſceurent bon gré du ſoin & de l'affection qu'il auoit pour la liberté de la République; ce qui paroiſt dans toutes ſes Comedies, où il leur donne des conſeils tres ſalutaires, en leur reprochant leurs fautes, & les exhortant à leur deuoir. I'aurois pû remarquer qu'en diſant des veritez fâcheuſes, il ne laiſſoit pas de plaire; qu'en bleſſant, il obligeoit, & que l'on receuoit ſes railleries de la méme façon qu'on reçoit les douceurs & les loüanges des autres; qu'on couroit auec chaleur à ſes Comedies, & qu'on les donnoit au Public dans le plus grand feu

de la guerre du Peloponnese. Que n'aurois je pas eu aussi à dire des deux fameux Tragiques de son temps, de Sophocle & d'Euripide, dont la gloire a passé dans tous les siecles, le dernier ayant eu l'honneur d'estre logé dans le Palais d'Archelaus, Roy de Macedoine, qui luy fit mille caresses, & porta toute sa Cour à auoir beaucoup d'estime pour luy? En general, & les Poëtes qui n'ont trauaillé que pour le Theâtre, & ceux qui se sont deuouëz au Poëme Epique, ou aux Odes, ou aux Élegies, ont esté cheris & fauorisez de tous les Princes; & c'est de quoy, Monsieur, vous me dites que j'aurois pû áporter plusieurs exemples. Vous me marquez, entre autres, qu'Alexandre qui faisoit estime des Lettres, ne trouua rien qui fust digne d'estre enfermé dans vn petit coffre de pierreries, deuenu le fruit de sa victoire apres la defaite de Darius, que l'Iliade de l'incomparable Homere; & que si Thebes ne fut pas rasée apres avoir soûtenu long-temps l'effort de ses armes victorieuses, elle dût sa conseruation à la naissance qu'elle auoit donnée au Poëte Pindare, dont le souuenir estoit si cher à ce puissant Roy, qu'en faueur d'vn homme mort il fit grace à plus de cent mille qui craignoient qu'on ne leur ostast la vie. Vous auriez aussi souhaité que j'eusse parlé de Scipion qui merita le surnom d'Africain par la prise de Carthage, & qui cherissoit si tendrement le Poëte Ennius, qu'il fit placer son portrait dans son tombeau, pour laisser des marques de l'estime qu'il auoit eüe pour luy pendant sa vie. Mais sans chercher si loin des exemples fauorables aux Poëtes, j'ay crû, Monsieur, qu'il suffisoit de produire

celuy du plus grand Monarque qu'ayt iamais eu l'Vniuers, & qui s'eſt fait diſtinguer de tous les autres Souuerains que nous voyons aujourd'huy regner, non ſeulement par la gloire éclatante de ſes conqueſtes & par la force admirable d'vn Genie que n'ont point eu ſes Ayeux, mais auſſi par vn ſoin particulier qu'il a pris de faire cultiuer les belles lettres en France, & de donner de l'emulation aux Sçauans en les honorant de ſes bienfaits. Nos fameux Poëtes s'en ſont reſſentis, & il n'y a perſonne qui ne ſçache de quelle glorieuſe maniere il a plû à Sa Majeſté de donner des marques de ſon eſtime à vn Pierre Corneille, le Sophocle François, qui de méme que le Sophocle Grec a paſſé de beaucoup par la force de ſes vers Eſchyle & Euripide, & tous les Tragiques qui les ont ſuiuis.

Sola Sophocleo ſunt Carmina digna cothurno.

D'ailleurs, Monſieur, vous vous plaignez de mon trop de delicateſſe, & vous ſoûtenez que ie ne puis auoir de bonnes raiſons pour me diſpenſer de donner la ſuite des Orateurs des Theâtres de Paris, ce qui rend, ſelon vous, mon ouvrage defectueux. Que puiſque j'ay eſté ſi auant dans le detail des choſes, & qu'en repreſentant la face d'vn Eſtat Republicain j'ay donné vne liſte exacte de ſes Officiers, ie ne deuois pas oublier celle de ſes Orateurs Illuſtres que l'on a ſouuent écoutez auec plaiſir. Vous ájoutez que les belles modes deuroient toûjours durer, & que le Comedien qui annonce ne fait plus aujourd'hui de ces

beaux diſcours aux Auditeurs, parce que cela luy coûteroit peut être quelque étude, & qu'on recherche ſes aiſes plus que jamais. Ie ſuis perſuadé, Monſieur, qu'en toutes choſes vous n'auez que des ſentimens tres juſtes, & quand il n'y auroit que le reſpect que ie vous dois, & le pouuoir abſolu que vous auez toûjours eu ſur moy, c'en eſt aſſez pour m'obliger de vous obeïr & de ſatisfaire à ce dernier article que vous me marquez.

Ie vous diray donc, Monſieur, ſelon la connoiſſance que j'en puis auoir, que la Troupe Royale a eu de ſuite deux Illuſtres Orateurs, Belleroſe & Floridor, qui ont eſté tout enſemble de parfaits Comediens. Quand ils venoient annoncer, tout l'Auditoire preſtoit vn tres grand ſilence, & leur compliment, court & bien tourné, eſtoit écouté auec autant de plaiſir qu'en auoit donné la Comedie. Ils produiſoient chaque iour quelque trait nouueau qui reueilloit l'Auditeur, & marquoit la fecondité de leur eſprit, & j'ay parlé au troiſiéme Liure des belles qualitez de ces deux Illuſtres. Hauteroche a ſuccedé au dernier, ſes camarades qui y ont le méme droit, le voulant bien de la ſorte, & il s'aquite dignement de cet employ. Il a beaucoup d'étude & beaucoup d'eſprit, il écrit bien en proſe & en vers, & a produit pluſieurs pieces de Theâtre, & d'autres ouurages qui luy ont aquis de la reputation.

Quatre Illuſtres Orateurs ont paru de ſuite dans la Troupe du Marais, Mondory, Dorgemont, Floridor & la Roque. Mondory, l'vn des plus habiles Comediens de ſon temps, mourut de trop d'ardeur qu'il

áportoit à s'aquiter de ſon rôle. Dorgemont luy ſucceda, qui eſtoit bien fait, & tres capable dans ſa profeſſion, qui parloit bien & de bonne grace, & dont l'on eſtoit fort ſatisfait. Floridor le ſuiuit, & entra en 1643. dans la Troupe Royale, où il parut auec éclat, & tel que ie l'ay depeint. La Roque remplit ſa place en la charge d'Orateur, qu'il a exercée vingt ſept ans de ſuite, & l'on peut dire, ſans fâcher perſonne, qu'il a ſoûtenu le Theâtre du Marais juſqu'à la fin par ſa bonne conduite & par ſa brauoure, ayant donné de belles marques de l'vne & de l'autre dans des temps difficiles, où la Troupe a couru de grands dangers. Comme il eſt connu du Roy qui luy a fait des graces particulieres, & que ſes bonnes qualitez luy ont aquis de l'eſtime à la Cour & à la Ville, il s'eſt ſerui avec joye de ces áuantages, pour le bien commun du Corps, qui luy abandonnoit la conduite des affaires, & comme il eſt genereux, l'intereſt public l'a toûjours emporté en luy ſur ſon intereſt particulier. Auant les defences étroites du Roy à toutes ſortes de perſonnes d'entrer à la Comedie ſans payer, il arriuoit ſouuent de grandes querelles aux portes, & juſques dans le Parterre; & en quelques rencontres il y a eu des portiers tuez, & de ceux auſſi qui excitoient le tumulte. La Roque, pour apaiſer ces deſordres & maintenir les Comediens & les Auditeurs dans le repos, s'eſt expoſé à diuers perils, & attiré de tres mechantes affaires ſans en craindre le ſuccez; montrant autant d'adreſſe & d'eſprit qu'il a toûjours fait parêtre de cœur pour l'aſſoupiſſement de ces tumultes. Il s'eſt fait craindre des faux braues,

& eſtimer de ceux qui étoient braues veritablement, ſuiuant en cela les pas de ſes freres, qui auroient paſſé pour des Illuſtres, s'ils auoient eu d'Illuſtres employs. Il a eſſuyé de la ſorte cent fatigues en faueur de la Troupe qu'il aimoit, & quand il ne luy auroit eſté vtile qu'en ces deux articles de ſa conduite & de ſon courage, il y en auroit eu aſſez pour le faire conſiderer comme le membre le plus vtile du Corps. Mais il l'eſtoit encore en toutes les autres choſes, & vniuerſellement il s'eſtoit rendu tres neceſſaire à la Troupe du Marais. Comme il a tres bonne mine & qu'il parle bien, il s'aquitoit de l'annonce auec grand plaiſir de l'Auditeur, & ſi l'on ne peut pas dire qu'il s'áquitteroit d'vn rôle auec le méme ſuccez, on doit áuoüer d'ailleurs qu'il ſçait admirablement comme il faut s'en demeſler, & que pluſieurs des meilleurs Comediens de Paris ont reçeu de luy des ſeruices conſiderables par les vtiles conſeils qu'il leur a donnez dans leur profeſſion. Il n'y a auſſi perſonne à la Comedie qui juge mieux que luy du merite d'vne piece, ny qui en puiſſe plus ſeurement preuoir le ſuccez; ce qui eſt vn grand article, pour ne pas tomber dans le malheur de produire vn ouurage qui fuſt rebuté. Ie parle de la Roque comme d'vne perſonne que tout le monde ſçait auoir eſté vn tres ferme ápuy du Theâtre du Marais, d'où il a paſſé depuis ſix mois auec pluſieurs de ſes camarades dans la Troupe du Roy, qui ſe trouuera toûjours bien de ſes bons auis.

La Troupe du Palais Royal a eu pour ſon premier Orateur l'Illuſtre Moliere, qui, ſix ans auant ſa mort, fut

bien aiſe de ſe decharger de cet employ, & pria la Grange de remplir ſa place. Celui cy s'en eſt toûjours aquité tres dignement juſqu'à la rupture entiere de la Troupe du Palais-Royal, & il continüe de l'exercer auec grande ſatisfaction des Auditeurs dans la nouuelle Troupe du Roy. Quoy que ſa taille ne paſſe guere la mediocre, c'eſt vne taille bien priſe, vn air libre & degagé, & ſans l'ouïr parler, ſa perſonne plaiſt beaucoup. Il paſſe auec juſtice pour tres bon Acteur, ſoit pour le ſerieux, ſoit pour le comique, & il n'y a point de rôle qu'il n'execute tres bien. Comme il a beaucoup de feu, & de cette honneſte hardieſſe neceſſaire à l'Orateur, il y a du plaiſir à l'écouter quand il vient faire le compliment; & celuy dont il ſceut regaler l'aſſemblée à l'ouuerture du Theâtre de la Troupe du Roy, eſtoit dans la derniere juſteſſe. Ce qu'il auoit bien imaginé fut prononcé auec vne merueilleuſe grace, & ie ne puis enfin dire de luy que ce que i'entens dire à tout le monde, qu'il eſt tres poli, & dans ſes diſcours & dans toutes ſes actions. Mais il n'a pas ſeulement ſuccedé à Moliere dans la fonction d'Orateur, il luy a ſuccedé auſſi dans le ſoin & le zele qu'il auoit pour les intereſts communs, & pour toutes les affaires de la Troupe, ayant tout enſemble de l'intelligence & du credit. Ie crois, Monſieur, auoir ſatisfait à ce que vous ſouhaitez de moy par vôtre lettre, & ie vous ſupplie de croire que ie ſeray toute ma vie auec beaucoup de reſpect vôtre, &c.

FIN.

NOTES

LIVRE Ier.

Page 4. — ... *remettre mon* Europe Viuante *sous la presse.* — Il ne donna pas suite à ce projet. *L'Europe vivante* n'eut qu'une seule édition, qui fut presque entièrement vendue à l'étranger. Aussi est-elle très-rare aujourd'hui.

Page 6. — . . *cent mille honnestes gens...* — Chappuzeau sort ici de sa modestie ordinaire. Si ce chiffre était exact, il aurait pu tirer à 100,000; *le Théâtre françois* aurait eu plus d'une édition, et ne serait pas introuvable aujourd'hui.

Page 8. — ... *que de pendre ou de faucher.* — Cinq ans auparavant, à l'Hôtel de Bourgogne, le Perrin Dandin de Racine avait dit dans le procès du chien Citron : « aux galères! »

Page 9. — *Le discours ne touche pas comme l'action.* — Avant lui, Horace avait dit en latin : *Segniùs irritant animos,* etc.

Page 20. — ... *à vue debauche de jeunes gens...* — Allusion aux fêtes de Bacchus, qu'on considère comme l'origine de la tragédie.

Page 22. — ... *enseigner en joüant.* — C'est la traduction libre de *Castigat ridendo,* devise si discutée de la comédie.

Page 24. — ... *la* Poëtique *de Scaliger.* — *Pœtices libri VIII,* Lyon, 1561, f°, de Jules-César Scaliger (1484-1558), père de Joseph-Just. Scaliger (1540-1600).

Page 25. — ... *car pour les (vers) irreguliers.* — Singulier démenti donné au succès tout récent (1668) de l'*Amphitryon* de Molière, écrit en vers libres, et qui est à la fois un chef-d'œuvre de comique et un modèle de versification.

*L'*Amarante *de Gombaud* — pastorale en cinq actes en vers, avec un prologue et des chants (1625), de Jean Ogier de Gombault, gentilhomme calviniste, mort en 1666.

Page 26. — ... *la cause du Comedien Roscius.* — C'est le *Pro Roscio,* l'un des plus fameux plaidoyers de Cicéron, qui avait pris des leçons de déclamation de l'illustre acteur. On a prétendu que Roscius, devenu l'intime ami de son défenseur, rendait par le seul geste toute l'éloquence de l'orateur romain.

Page 27. — *Spectacles aux Colleges.* — Voir les *Curiosités théâtrales* de M. Victor Fournel, deux articles de M. G. Perrot sur la *Comédie au collége* dans la *Revue contemporaine,* et, dans l'*Histoire du lycée Louis-le-Grand* de M. Emond, toute la période du collége de Clermont, le plus renommé pour ces divertissements toujours chers aux Jésuites. Ce fut là peut-être, dans ces exercices annuels des distributions de prix, que l'élève Poquelin prit un goût si vif du théâtre, qu'il devait illustrer sous le nom de *Molière.* Un passage de Loret (août 1658) nous apprend qu'on paya quinze sous au « collége de Saint-Ignace, » pour voir une tragédie latine, *Athalie,* et quatre ballets à plusieurs entrées, qui furent représentés en présence de dames « prudes et coquettes ». Il est question, vers le même temps, de représentations données aux Jésuites de Lyon, de Bordeaux, de Poitiers; les rôles de femmes étaient joués par de jeunes écoliers. Un siècle plus tard, le 7 août 1757, une représentation des *Fourberies de Scapin* fut donnée dans le grand couvent des Capucins de Lyon : le Père Joachim faisait le personnage principal; les moines chargés des rôles de femmes furent obligés d'enfermer leurs barbes dans des bourses de taffetas rose. (*Nouvelles Ecclésiastiques.*)

Pour revenir aux colléges proprement dits, rappelons que ce fut au collége de Coqueret qu'en 1549 on représenta le *Plutus* de Ronsard; aux colléges de Boncour (1552) et de Reims (1555), la *Cléopâtre* de Jodelle; au collége de Beauvais : *la Trésorière* (1558) et, le 16 février 1560, *Jules César* et *les Esbahis* de J. Grévin; enfin, au collége d'Harcourt (aujourd'hui lycée Saint-Louis) l'*Achille* de Nicolas Filleul (21 décembre 1563).

Page 29. — ... *feu Mlle de Gournay*. — Fille d'alliance de Michel Montaigne, elle fit la préface des *Essais*, et mourut le 13 juillet 1645.

Page 30. — *Eucherius* — dans *Stilicon*, tragédie de Thomas Corneille représentée en 1660.

Sceuole. — Tragédie de P. Du Ryer (1646).

Page 31. — ... *Sentimens des Peres & des Conciles*. — Les Pères de l'Église qui ont écrit contre le théâtre sont : Tertullien (*de Spectaculis*), saint Cyprien (d'), saint Augustin, Salvien, saint Jean Chyrsostôme, saintClément d'Alexandrie (au IIe siècle), Arnobe (au IIe), saint Jérôme, Lactance, l'abbé Nilus (au Ve), saint Héphrem (au VIe), saint Isidore de Séville (au VIIe), saint Bernard (au XIIe) et saint Thomas (au XIIIe).

Les conciles qui se sont occupés des spectacles sont ceux : d'Elvire en 305; d'Arles (314-450), les deux conciles de Carthage; ceux de Trulle, à Constantinople (792), de Châlon-sur-Saône (813), de Paris (829), de Ravenne (1286) et de Tours (1585).

Voir à ce sujet, outre le fameux ouvrage de Desprez de Boissy, l'*Hiſtoire & Abrégé des ouvrages latins, italiens & françois pour & contre la comédie & l'opéra*, imprimé à Orléans, & se vend à Paris, chez Robustel & Legras, 1687, in-12; *Queſtions importantes sur la comédie de nos jours*, par M. l'abbé Parisis, dr en théologie, Valenciennes, 1789, in-8°; et *Instruction sur les Spectacles*, par l'abbé Hulot, vicaire de Charleville, 1823, petit in-12

Page 32. — *L'abbé Claude Boyer* — « dont l'expreſſion eſt noble » avait dit Chappuzeau six ans plus tôt (*Europe vivante*, t. Ier, 1667, pag. 316), fut reçu de l'Académie française en 1666.

Page 33. — *La peinture eſt vne poëſie.* — C'est l'*Ut pictura poesis* d'Horace, qui servira plus tard d'épigraphe aux *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture,* par l'abbé J.-B. Du Bos (1719): ce curieux ouvrage, plein de recherches savantes sur le théâtre et la déclamation des anciens, a été souvent réimprimé et mérite d'être consulté par les comédiens.

Page 40. — *Gens deuouez au ſeruice de l'Egliſe* . — On pourrait leur appliquer l'épitaphe connue de l'abbé Pellegrin (1745) :

« Le matin catholique et le soir idolâtre,
Il dîne de l'autel, et soupe du théâtre. »

Feſtes de l'Amour & de Bacchus, — pastorale en 3 actes de Quinault, musique de Lully et des Brosses (1672).

Cadmus et Hermione, — tragédie-opéra de Quinault et Lully, représentée d'abord au Jeu de Paume du Bel-Air, rue de Vaugirard, près du Luxembourg (1673); ce fut le premier opéra qui parut sur le théâtre du Palais-Royal après la mort de Molière.

Ce qui ne ſeroit ſouffert en France. — On sait, en effet, que Tartuffe se produisit « ſous l'ajuſtement d'un homme du monde ». Molière, dans le second Placet, dit qu'il lui a donné « un petit chapeau, de grands cheveux, un grand collet, une épée, & des dentelles ſur tout l'habit ».

Page 41. — *Hérode.* — C'est l'*Herodes infanticida,* tragédie de Daniel Heinsius poëte et commentateur hollandais (1632).

Deux Sophonisbe. — Celle de Mairet (1629) et celle de Pierre Corneille (1663). Il y avait eu quatre tragédies de ce titre avant la première : de Melin de Saint-Gelais (1560), de Marmet (1583), de Montchrétien (1596) et de Nicolas de Montreux (1601). — La Grange-Chancel en fit une en 1716, qui n'a pas été imprimée.

Page 47. — *La belle inuention des machines.* — Torelli travailla pour Molière au Petit-Bourbon; Gaspardo Vigarani fut appelé par Mazarin, et construisit aux Tuileries la salle des Machines où fut représentée *Psyché.* (Voir à ce sujet le curieux livre de M. Ludovic Celler : *Les Décors au* XVIIe *siècle,* Paris, 1868.)

Page 48. — *La Toiſon d'or,* — tragédie de P. Corneille (1660), avait pour premier titre *les Amours de Médée.*

Vn Grand Seigneur. — Le marquis de Sourdéac. — *Son château* — du Neubourg en Normandie. — Le Roi, ne pouvant faire venir la pièce à lui, à cause des machines, allait à elle, au Marais surtout, qui avait la spécialité des ouvrages à grands décors.

Page 49. — *Comédiens Espagnols* — arrivés en 1660, à l'occasion du mariage du Roi avec l'infante d'Espagne, et de la paix des Pyrénées. Ils débutèrent à Paris, en juillet. (Voir *les Comédiens espagnols en France,* par Éd. Fournier. *Revue des provinces.*)

Nos plus agreables comedies ayant été copiées ſur les leurs, — témoins Corneille, Rotrou, Scarron, Molière, Hauteroche et Chappuzeau lui-même.

Comédiens Anglois. — Voici ce qu'il en avait dit six ans plus tôt, pages 214-215 de son *Europe Viuante :* « Comme à Paris, il y a à Londres trois troupes d'excellents comédiens : la *troupe Royale,* qui joue tous les jours pour le public, & d'ordinaire tous les jeudis après ſoupé, à Witthal; la *troupe de Monſieur,* frère unique du Roy, dans la place de Lincoln, qui réuſſit admirablement dans la machine & qui va maintenant de pair avec les Italiens, & une troiſieme au *Drury-Lane,* qui a grand abord. »

Page 50. — *Withal.* — C'est « White-Hall », le palais des Rois d'Angleterre, non loin de Westminster-Abbey.

Monteꝛuma, tragédie de Dryden, et *Mustapha,* peut-être une traduction de la tragédie de Mairet représentée en 1630.

LIVRE II.

Page 63. — ... *preſſentir le bon ou le mauuais ſuccez.* — Cette assertion de Chappuzeau reçoit tous les jours le plus formel démenti. Le caprice du public est tel, que ni comédiens, ni directeurs, ni critiques de profession, ne peuvent prédire le succès d'un ouvrage.

Autant prétendre deviner aujourd'hui de quel côté le vent soufflera demain !

— *Il y en a cinq.* — Hauteroche, Poisson, Brécourt, La Thorillière et Champmeslé.

Page 64. — ... *bonne que pour le cabinet.* — On voit ici la vraie signification du mot *cabinet*, qui provoque aujourd'hui un rire grossier au vers du *Misanthrope*.

C'est ainsi qu'à la même époque, Montfleury disait en parlant d'un ouvrage :

« Qu'il entre au cabinet, et n'en sorte jamais. »

Au XVIIe siècle, l'équivoque n'était pas possible.

Page 65. — *On s'assemble.* — La fille de Du Croisy, depuis Mlle Poisson, nous a laissé quelques détails sur Molière : « Quand il lisait ses pièces aux comédiens, dit-elle, il voulait qu'ils y amenassent leurs enfants, pour tirer des conjectures de leurs mouvemens naturels. » (*Mercure de France*, Mai, Juin 1740.)

Quand toute la piece est lette, — on sent que tout ce chapitre de Chappuzeau a été vécu : c'est un souvenir de sa vie d'auteur, une scène vraie racontée *de visu*.

C'est l'écueil où plusieurs poëtes viennent échouer. — On a souvent reproché à Molière ses dénoûments. Le Père Rapin, dans ses *Réflexions sur la Poétique*, dit que l'ordonnance de ses comédies est toujours défectueuse en quelque chose, et que ses dénoûments ne sont point heureux.

Page 66. — ... *des plus celebres.* — Racine, excellent lecteur, fut le maître de la célèbre tragédienne Champmeslé, qu'il forma à la déclamation, disent les *Anecdotes dramatiques*, en la faisant entrer dans le sens des vers qu'elle avait à réciter, en lui montrant les gestes, en lui dictant les tons, et en les lui *notant* même quelquefois.

D'autres qui ont le récit pitoyable. — Tel Corneille, dont la prononciation n'était pas tout à fait nette, dit un de ses biographes. Il lisait ses vers avec force, mais sans grâce ; il n'ornait pas ce qu'il disait, et, pour trouver le grand Corneille, il le fallait lire.

Page 67. — ... *faire en peu de jours des pieces.—Les Fâcheux,* ouvrage conçu, fait, appris et représenté en quinze jours (voir la *préface* de Molière) ; *l'Amour médecin,* proposé, fait, appris et représenté en cinq jours. (v. l'*Avis au lecteur*). Et Grimarest prétend que Molière travaillait difficilement !

Page 68. — ... *tient au double,* — c'est-à-dire le prix des places étant *doublé,* comme on fit pour les *Précieuses ridicules.*

Page 69. — *L'hiver est destiné pour les pieces héroïques.*

En novembre furent représentées pour la première fois les tragédies de : *Bérénice, Andromaque, Othon, Pulchérie.*

En décembre, *Alexandre* et *Britannicus.*

En janvier, *Bajazet* et *Mithridate.*

En février, *Dom Garcie* et *la Toison d'or.*

En mars, *Ariane* et *Attila.*

— *Les comiques règnent l'été.*

En mai, *les Fourberies de Scapin.*

En juin, *le Cocu, l'École des Maris, le Misanthrope, le Sicilien, Amphitryon.*

En juillet, *George Dandin, Psyché, Escarbagnas.*

En août, *les Fâcheux, le Médecin malgré lui, Tartuffe.*

En septembre, *l'Amour médecin* et *l'Avare.*

Page 70. — *Toujours le vendredy.* — Non pas toujours, comme l'affirme Chappuzeau, mais le plus souvent.

Relevons sur le *Registre de La Grange* les premières représentations qui furent données le vendredi au théâtre de Molière, de de 1659 à 1673 : *Zénobie, Dom Quichot, la Vraie et la Fausse Prétieuse, Dom Garcie, le Tyran d'Égypte, le Riche impertinent, l'École des Maris, les Fâcheux, Arsace, Tonaxare, la Critique de l'École des Femmes, le Grand Benêt de fils, le Mariage forcé, la Thébaïde, le Favory, la Mère coquette, Alexandre, le Misanthrope, le Médecin malgré lui, Attila, le Sicilien, Tartuffe, la Pastorale de* De Visé, *Cléopâtre, Amphitryon, la Folle Querelle, les Maux sans remèdes, Pourceaugnac, le Désespoir extravagant, Bérénice, Psyché, les Femmes savantes, la Comtesse d'Escarbagnas* et *le Malade imaginaire.*

Les Précieuses ridicules, l'École des Femmes, les Médecins et *l'Imposteur,* furent données le mardi.

Le Cocu, l'Impromptu, la Princesse d'Élide, le Festin de Pierre, l'Avare, le Bourgeois gentilhomme et *Scapin,* le dimanche.

Page 71. — *L'alternative auec un camarade.* — Voir cette clause du contrat de société entre les comédiens de l'Illustre Théâtre (30 juin 1643), publié par M. Louis Moland, dans *le Français* du 16 janvier 1876 :

« Accord eſt faict envers Clerin, Pocquelin & Joseph Bejart, qui doivent choiſir alternativement les héros. »

... *actrices, qu'il y a un peu plus de peine à régler.*

Vers 1652, Molière, écrivant à Chapelle, lui avait marqué le déplaisir que lui donnaient ses trois grandes actrices, Madeleine Béjart, Magdelon et Menou, pour la distribution des rôles. Chapelle lui répondit : « Il faut être à Paris pour en résoudre ensemble et remédier à ce démêlé qui vous donne tant de peine. En vérité, grand homme, vous avez besoin de toute votre tête en conduisant les leurs, et je vous compare à Jupiter pendant la guerre de Troie. Qu'il vous souvienne donc de l'embarras où ce maître des dieux se trouva sur les différents intérêts de la troupe céleste, pour réduire les trois déesses (Pallas, Junon et Cypris) à sa volonté. » Extraits de cette curieuse lettre, publiés par le bibliophile Jacob dans *la Jeunesse de Molière.*

Page 73. — *Catalogue des auteurs.* — Toujours modeste et timide, le pauvre Chappuzeau s'est oublié dans cette liste, où il était digne de figurer à côté de Boyer, de Gilbert, de d'Aubignac, avant les Le Clerc, les La Clairière, les Bigre et autres obscurs. — Il serait trop long et peu utile de donner une notice sur chaque auteur et chaque pièce; nous éclaircirons seulement les points douteux ou peu connus, renvoyant pour le reste aux *Dictionnaires des Théâtres,* aux *Anecdotes dramatiques,* à la *Biographie universelle* et aux notes qui figurent dans l'édition du *Théâtre françois* donnée par M. Éd. Fournier, en 1867.

Page 74. — *Germanicus.* — C'est *la Princesse de Clèves,* tragédie en 5 actes, imprimée avant représentation, puisque Chappu-

zeau la mentionne dès 1674, et qu'elle ne fut jouée qu'en 1678-79.

M. Boyer. — L'abbé Claude Boyer, « dont l'expreſſion eſt noble, » avait dit Chappuzeau dans son *Europe Viuante,* — fut, en 1663, présenté pour une pension par Chapelain, qui ne craignit pas d'avancer que, « comme poëte de théâtre, il ne le cédoit qu'au seul Corneille. »

M. de Corneille l'aiſné — « l'emporte de belle hauteur & ſur tous les poëtes de l'Antiquité & ſur tous les poëtes du temps. » (*Europe Viuante.*)

2 *Volumes folio.* C'est l'édition de 1664.
3 *vol.* 8°. — 1663.
4 *petits* 12. — 1664.

Page 75. — *M. Corneille le jeune,* — « qui ne le doit céder qu'à ſon aîné » (Loc. cit.) :

4 *tomes* 12. Édition de 1669.

Page 76. — *M. Gilbert* — « qui a fait de beaux ouvrages » (*Eur. Viv.*) Gabriel Gilbert, était comme Chappuzeau, protestant : il mourut en 1675.

M. Quinaut — « qui fait parfaitement la carte de Tendre & qui touche ſi bien les paſſions amoureuſes. » (*Eur. Viv.*, t. Ier p. 316.)

L'Etourdi. — C'est l'*Amant indiscret* ou le *Maistre Etourdy*, C. 5 a v. (1654), qu'il ne faut pas confondre avec *l'Estourdy* de Molière, premier en date (1653.)

Page 76. — *Repréſentée au Louvre,* — devant la cour, le 5 décembre 1660, à l'occasion de la paix des Pyrénées.

Page 77. — *Monsieur D. V.* — C'est De Visé (Jean Donneau), rédacteur du *Mercure Galant.* On l'a souvent confondu, à cause des initiales, avec De Villiers, qui est l'auteur des *Coteaux* ou *le Marquis friand*, comédie attribuée par Chappuzeau à De Visé.

Page 78. — *Très-bien écrit du theâtre.* — D'Aubignac (François Hédelin, abbé), est en effet l'auteur de la *Pratique du Théâtre*, 1657.

M. de Benſerade. — Chappuzeau l'avait déjà cité dans son *Europe* « pour les pièces galantes ».

M. Le Clerc — (Michel), né en 1622, mort en 1691.

M. de la Clerière. — C'est Coqueteau de la Clairière, poëte rouennais, dont Molière donna la tragédie de *Pylade*, qui eut trois représentations au théâtre du Petit-Bourbon (23 novembre 1659).

Mlle des Jardins — Marie-Catherine-Hortense de Villedieu, née en 1632, à Alençon, auteur de plusieurs romans, avait suivi pendant quelque temps Molière en province.

Page 79. — *M. des Marefts* — de Saint-Sorlin (Jean), né en 1595.

M. de Montauban — Jacques Pousset, écuyer, avocat au Parlement, mort en 1685. Lié avec Despréaux, Racine et Chapelle, il travailla à la comédie des *Plaideurs*.

M. de Salbret. — Son vrai nom est Sallebray.

M. de Boifrobert — François Lemétel, abbé de Boisrobert (1592-1662).

Page 80. — *M. Claveret* — (Jean), avocat, né à Orléans.

M. Douville — Antoine Lemetel, frère de l'abbé de Bois-Robert.

M. Gillet — de la Tessonnerie, né en 1620. — Sa première pièce, *le Triomphe des cinq Passions*, tragi-comédie, en 5 a. v. est de 1642.

M. de Gombaud. — Jean-Ogier de Gombault, calviniste, mort en 1668, presque centenaire.

M. Magnon — (Jean), ami de Molière, fut assassiné sur le Pont-Neuf, par un amant de sa femme, le 18 avril 1662.

Page 81. — *M. Maréchal.* — Antoine Maréchal, avocat au Parlement.

M. de la Menardière. — Jules-Hippolyte Pillet, médecin de Gaston d'Orléans, mourut en 1663.

Page 81. — *M. de Molière.* — Chappuzeau ne cite que 21 pièces. Les neuf qu'il omet ne furent publiées, sauf *le Sicilien*, qu'en 1682, dans des *Œuvres Posthumes de M. de Molière*, 2 vol. D. Thierry et Barbin.

M. Pichou. — *La Phillis de Scire*, comédie pastorale, est une traduction de l'italien, dont le cardinal de Richelieu faisait grand cas.

Page 82. — *M. de Scudery.* — Georges de Scudéry (1601-1667) frère de la fameuse Madeleine de Scudéry.

M. de la Serre. — Jean Puget (1600-1666).

M. Tristan. — François Tristan l'Hermite de Souliers, gentilhomme de *Monsieur* (1601-1655), était frère de Tristan l'Hermite de Vauzelles, qui fit quelque temps partie de l'*Illustre Théâtre*. Son début et son chef-d'œuvre, *Marianne,* fut représenté au Marais en 1636, et sa dernière tragédie, *Osman,* fut publiée après sa mort par les soins de Quinault (1656).

LIVRE III

Nos notes seront très-rares pour ce livre III, qui trouve son commentaire presque complet dans le *Registre de La Grange* et la savante préface dont M. Édouard Thierry l'a fait précéder. Ne voulant pas, d'ailleurs, faire double emploi avec *le Théâtre-Français sous Louis XIV* de M. Despois, et l'*Histoire administrative de la Comédie française* par M. Bonnassies, nous nous bornons à renvoyer le lecteur à ces deux excellents livres, pleins de faits et d'informations authentiques.

Page 87. — *Je ne suis ny Poëte, ny Comedien.* — Chappuzeau, qui s'est oublié sur la liste des auteurs, n'aurait-il donc été qu'un simple *prête-nom* dans les nombreux ouvrages qu'il a signés ?

Page 90. — *Déuoué aux hôpitaux...* — En 1657, deux représentations sont données à Lyon, au bénéfice des pauvres de la ville (Archives de l'Hôtel-Dieu de Lyon, citées par M. Péricaud). L'année suivante, Molière abandonne au profit de l'Hôtel-Dieu de Rouen le produit de sa 1re représentation (20 juin 1658).

Page 98. — *A la femme en confidération du mari.* — Ainsi pour les femmes de La Grange et de Du Croisy.

Page 100. — *Le dernier prince d'Orange.* — Guillaume II, mort le 26 octobre 1650.

Page 101. — *L'une des trois grandes Républiques.* — Celle de Genève.

Page 104. — *D'un bord de la Seine à l'autre.* — De la rue Mauconseil à la rue Mazarine (1674).

Page 105. — *A Saumur.* — A cette époque, les représentations théâtrales s'y donnaient au Jeu de Paume du Portal des Billanges (ou de la Billange) habité par Thomas Asseline et Jeanne Avril, sa femme, sur la paroisse Saint-Nicolas (1615-1640). Il est très-probable que Molière y a joué, se rendant à Angers, à Nantes, ou à Tours; nos recherches, faites à Saumur même, sont demeurées sans résultats. Signalons à nouveau la date de 1648 à M. le bibliothécaire de la ville.

Page 105. — *Troupe de Filandre.* — Cette troupe, qui s'intitula plus tard troupe de M. le Prince de Condé, était dirigée par un certain J.-B. Philandre-Monchaigre, qui joua Florisel de *l'Agesilan de Colchos*, de Rotrou, avec Ch. Guérin (Rosaran) Mlle Guérin (Diane) et les petits Guérin (un page et Anaxante), suivant une note du théâtre de Rotrou (in-4°, V^e^ vol., bibl. de l'Arsenal). Baron et le couple Beauval en firent partie quelque temps. M Chardon, du Mans, qui prépare en ce moment un travail sur le *Roman comique*, croit pouvoir établir que la troupe de Filandre est celle qu'a décrite Scarron en 1651.

Saint-Germain. — Ce fut au château de Saint-Germain-en-Laye que fut représentée pour la 1re fois, le 2 décembre 1671, *la Comtesse d'Escarbagnas*, comédie-ballet avec intermèdes, pour fêter l'arrivée de Madame, princesse de Bavière.

A Cambor. — Le château de Chambord, magnifique monument de la Renaissance, est situé à trois ou quatre lieues de Blois. Molière y fit deux voyages: le 1er, en octobre 1669, pour *Monsieur de Pourceaugnac;* le second, en octobre 1670, pour *le Bourgeois gentilhomme.*

... *Ou en d'autres lieux...* — notamment Fontainebleau, où la

troupe de Molière parut trois fois, en juillet et août 1661 et en juillet 1664.

Page 110. — *En visite.* — Nous avons relevé, dans le Registre de La Grange, cent quinze *visites* faites par Molière et sa troupe, du 16 avril 1659 (*le Dépit amoureux*, au Château de Chilly-Mazarin, où le grand maître de l'artillerie donnait un régal au Roi), au 11 août 1672 (à Saint-Cloud, chez Monsieur).

Page 112. — *Ils sont toujours bien vêtus.* — V. dans les *Recherches sur Molière* de M. Eudore Soulié, la description des garde-robes de Molière, de sa femme et de Madeleine Béjart (Inventaires, p. 251, 252, 273, 274, 277).

... *Peu de Comediens devenir riches.* — Cependant Joseph Béjart (l'aîné) avait laissé en mourant 24,000 écus en or (1659); sa sœur Madeleine, avait chez elle, au jour de son décès (17 février 1672) pour 3,000 livres de bijoux et argenterie, et 17,809 livres d'argent comptant, c'est-à-dire près de 90,000 francs de notre monnaie actuelle. — Floridor était riche aussi.

L'actif de la succession de Molière fut de près de 300,000 francs d'aujourd'hui. (V. le savant article publié à ce sujet, dans *l'Univers illustré*, par M. Léon Guillard, en 1868.)

Page 113. — ... *qui marque les entrées & les sorties.* — Ce papier attaché à la toile est aujourd'hui remplacé par le *memento* du second régisseur, vulgairement appelé *conduite de la pièce.*

Page 115.—*Sur la fin du règne de François Ier.*—Le 30 août 1548 fut passé le contrat d'acquisition de partie de l'Hôtel de Bourgogne, par les maîtres de la Confrérie de la Passion.

Page 119. — *Hauteroche* — Noël le Breton, sieur de Hauteroche (1617-1707), est ici cité comme l'auteur du *Deuil*, comédie en un acte en vers, attribuée aussi à Thomas Corneille.

Poisson. — Raymond Poisson, le premier Crispin (1633-1690).

Page 120. — *Brécourt.* — Guillaume Marcoureau de Brécourt, mort en 1685. Sa *Louange au Roy sur l'Edit des duels* concourut,

en 1671, pour le prix de l'Académie française, qui couronna une pièce de vers de La Monnoye.

Page 121. — *Hiſtoire de la troupe du Marais.* — V. la très-complète *Histoire du théâtre du Marais*, de M. Victor Fournel (*Contemporains de Molière*).

Page 122. — ... *à une extrémité de Paris.* — Rue Vieille-du-Temple, entre la rue de la Perle et celle des Coustures-Saint-Gervais. (V. le plan de Gomboust.)

Page 123. — ... *fin de l'année 1659.* — C'est 1658 qu'il faut lire ; et encore la troupe ne quitta le Petit-Bourbon pour le Palais-Royal, qu'en 1661.

Sur les foſſés de Neſle, — au Jeu de Paume du *Métayer*, près la porte de Nesle (1643), dans l'angle formé par la jonction des rues de Seine et Mazarine. Berty, dont la mort est venue interrompre les éminents travaux, a nettement délimité l'emplacement de ce jeu de paume et de celui de la rue de Buci, où joua l'*Illustre Théâtre* (maison aujourd'hui dans l'alignement, naguère occupée par le café de France). On s'en convaincra lorsque paraîtra, si elle paraît, la suite de son grand ouvrage sur la topographie de Paris.

Au quartier de Saint-Paul. — Vers le port Saint-Paul, au Jeu de Paume *de la Croix-Noire*, entre le quai des Ormes et la rue des Barrés, en face du couvent de l'Ave Maria. Molière demeure à cette date au coin de la rue des Jardins-Saint-Paul (1645.) Nous savons de bonne source qu'un amateur du vieux Paris, M. Collardeau du Heaune, prépare en ce moment un travail, accompagné de plans, sur ce jeu de paume où Molière fit sa troisième étape.

A Lyon & en Languedoc. — De 1653 à 1658.

Page 125. — *L'art de plaire, qui est le grand art.* — C'était bien l'avis de Molière lui-même, qui fait dire à son Dorante de *la Critique de l'Ecole des femmes* : « Je voudrois bien favoir ſi la grande règle de toutes les règles n'eſt pas de plaire. »

Page 126. — *Les premiers de la Cour.* — Le prince de Conti, le maréchal de Vivonne, et surtout le prince de Condé, auquel on

prête cette belle parole : « Corneille est le bréviaire des rois, Molière est celui de tous les hommes. »

Page 127. — ... *quatre personnes de cette troupe.* — Baron, La Thorillière et le couple Beauval.

Page 129. — *Rosimont.* — Claude La Rose, s^r de Rosimond, mort le 1er novembre 1686, donna au théâtre du Marais : *le Nouveau Festin de Pierre* ou *l'Athée foudroyé,* tr.-c. 5 a. v., en novembre 1669; en 1670, *l'Avocat sans étude,* c. 1 a. v., que la traduction hollandaise attribue par erreur à Molière. En 1680, il publia, sous le nom de J.-B. Dumesnil, une *Vie des saints pour tous les jours de l'année,* in-4°.

Page 134. — ... *douze ou quinze troupes.* — En 1667, Chappuzeau en avait signalé huit ou dix dans le tome Ier de son *Europe Viuante.* Les troupes de Charles Dufresne, de Madeleine Béjart et de Molière avaient ouvert la route à d'autres moins célèbres. Celles de Beaupré (1647), de Dupré (1649), de la Plesse, du duc d'Épernon à Bordeaux, de Desfontaines (1651), de Cadot et de Lamotte (1653), de Villobé (1654) et de Cormier (1655), s'étaient tour à tour fondues, séparées, réunies de nouveau. Il faut y joindre la troupe de La Roque, celle de Du Croisy qui se joint à Molière à Rouen (1658), celle de La Cousture qui existe déjà en 1652, et que nous retrouvons à Abbeville en 1664. Enfin la troupe des Daufins ou de Raisin, celles de Filandre, de Nicolas Ozou (Arras, 1664), et de Paphetin (Lyon, 1665-66), continuent d'exploiter les provinces, alors que l'Hôtel de Bourgogne et le Marais ont cessé leurs excursions ou tournées accidentelles.

Page 136. — *S. A. R. le duc de Savoie.* — Charles-Emmanuel.

De Beauchamp. — Jean Uscet de Beauchamps, dont la femme, Claudine Mallet, accoucha à Paris le 11 février 1673 d'une fille, Jeanne, que tinrent sur les fonts de l'église Saint-Sauveur Molière (six jours avant sa mort) et Mlle Beauval. La signature qu'on lit au bas du baptistaire de Jeanne Uscet fut peut-être la dernière qu'ait donnée Molière.

Page 137. — *Le ſr Milo.* — Probablement Millot, beau comédien, gravé par C. Jac. Thourneusen, d'après Car. Dauphin.

Page 138. — *Les ducs de Brunſwick & Lunebourg* — auxquels est dédié *le Gentilhomme de Beauce* de Montfleury (Hôtel de Bourgogne, 1670). Voir l'épître dédicatoire de cette comédie.

Page 139. — *Un Décorateur.* — Quelquefois cet emploi était rempli par un des acteurs de la troupe, par un certain Francœur, sieur de Belleroche, en 1664. (V. Eud. Soulié, p. 211.)

Page 146. — *Les violons au nombre de ſix.* — Voir *la Musique à la Comédie française*, par Jules Bonnassies.

Page 153. — *Déclaration du Roy.* — Malgré cette déclaration, affichée le 10 janvier, de nouveaux désordres se produisirent au Palais-Royal le vendredi 13, pendant une représentation de *Psyché.* (V. Campardon, *Documents inédits sur J.-B. Poquelin Molière.*)

Page 158. — *de Ryantz.* — Messire A.-J. de Ryant ou de Riants, procureur du Roy, auquel est dédiée la première édition de *l'Estourdy* (1662) précédée d'une épître de Barbin, l'éditeur.

Page 159. — ... *un de nos critiques modernes.* — M. Le Fèvre, auteur des *Vies des Poëtes grecs en abrégé*, à Paris, chez Charles de Sercy, 1665. Voici le passage auquel Chappuzeau fait allusion (p. 129-130) : « S. Iean Chryſoſtôme auoit touſiours Ariſtophane ſous le cheuet de ſon lit... Saint Hieroſme dit de ſoy-meſme en vne lettre qu'il écrit à Euſtochium : qu'après auoir répandu des torrens de larmes, que le ſouuenir de ſes pechez luy faiſoit couler des yeux, il prenoit ſon Plaute. » Chappuzeau aurait pu ajouter que le cardinal de La Vallette portait toujours un Terence durant ses campagnes.

Page 164. — *Il y a eu des portiers tués.* — Le 19 août 1668, au Palais-Royal, dont Saint-Germain, le principal portier, avait été blessé en mars 1661. (V. *Registre de La Grange.*)

Page 165. — *Six ans avant ſa mort.* — C'est *neuf* ans qu'il faut lire, si l'on en croit La Grange lui-même, qui dit avoir *annoncé* depuis le vendredy 14 novembre 1664.

Page 166. — *La Grange.* — Charles Varlet, né à Amiens en 1639 ou 1640. La vie de cet honnête homme, de ce comédien de talent, a été écrite d'une manière définitive par M. Éd. Thierry, qui lui applique avec raison ces vers du *Ragotin* de La Fontaine :

« Ce comédien
Si jeune, si bien fait, qui déclame si bien,
Qu'on aime tant, et qui, quand la pièce est finie,
Vient toujours saluer toute la compagnie
Et faire un compliment. »

Son précieux *Registre* est une sorte de journal de la vie de Molière, de 1659 à 1673.

G. M.

Paris. — Imprimerie A. Quantin et Cie, 7, rue Saint-Benoît. — [277]

561293

LE

THÉATRE FRANÇOIS

PAR

SAMUEL CHAPPUZEAU

AVEC UNE PRÉFACE ET DES NOTES

PAR

[illegible]

[illegible]

PARIS

[illegible]

[illegible] RUE [illegible]

M DCCC LXXVI

EN VENTE CHEZ LA MÊME LIBRAIRIE

LES MEMOIRES DU COMTE DE GRAMMONT, *contenant l'histoire amoureuse de la cour d'Angleterre sous Charles II*, par ANTOINE HAMILTON. Réimpression conforme à l'édition *princeps* (1713). Préface et notes par BENJAMIN PIFTEAU. Frontispice, six eaux-fortes par J. CHAUVET. Lettres ornées, fleurons et culs-de-lampe, par *LÉON* LEMAIRE. — Un beau volume petit in-8° écu, imprimé en *caractères anciens*, avec titre *rouge* et *noir*. Tiré à 1 exemplaire sur *parchemin*, 10 sur *japon* (prix 50 fr.), 10 sur *whatman* (prix, 25 fr.), 10 sur *chine véritable* (prix 40 fr.), tous numérotés, et 800 sur *hollande* (prix 20 fr.).

Les exemplaires sur *japon*, *whatman* et *chine* contiennent des épreuves *avant la lettre*, sur leur papier respectif, en *bistre* et en *noir*. — Quelques séries d'épreuves *avant lettre*, sur chaque papier et sur *chine monté*, sont vendues séparément.

LA VIE DE SCARAMOUCHE, par ANGELO CONSTANTINI, Comédien-Italien. Réimpression conforme à l'édition *princeps* (1695). Préface et notes par LOUIS MOLAND. Portrait sur acier d'après BONNARD, par EUG. GERVAIS. — Un beau volume petit in-8° écu, imprimé en *caractères anciens*, avec titre *rouge* et *noir*, tiré à 1 exemplaire sur *parchemin*, 10 sur *japon* (prix 50 fr.), 12 sur *whatman* (prix 25 fr.), 12 sur *chine véritable* (prix 20 fr.) et 267 sur *hollande* (prix 10 fr.) tous numérotés. — Les exemplaires sur papier de luxe contiennent des épreuves *avant lettre*, sur leur papier respectif, en *bistre* et en *noir*. — Quelques épreuves avant la lettre, sur chaque papier et sur *chine monté*, sont vendues séparément.

AGENDAS HISTORIQUES ET CHRONOLOGIQUES DES THEATRES DE PARIS. Années 1715, 1716, 1717, par ses frères PARFAICT. Reproduction exacte du *seul exemplaire connu* de ces petits livres, qui forment le complément indispensable des collections d'Almanachs Duchesne. Préface par ARTHUR POUGIN. — Trois in-32 et un carton tiré à 100 exempl., sur *hollande*, tous numérotés. Prix : 15 fr. Les années ne sont point vendues séparément.

Paris. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, 7, rue Saint-Benoît. (171)

303312874V

TAYLOR INSTITUTION LIBRARY
OXFORD OX1 3NA

PLEASE RETURN BY THE LAST DATE STAMPED BELOW

Unless recalled earlier

- 6 MAY 2000		
- 5 APR 2001		
2 5 JUN 2002		
1 6 NOV 2005		